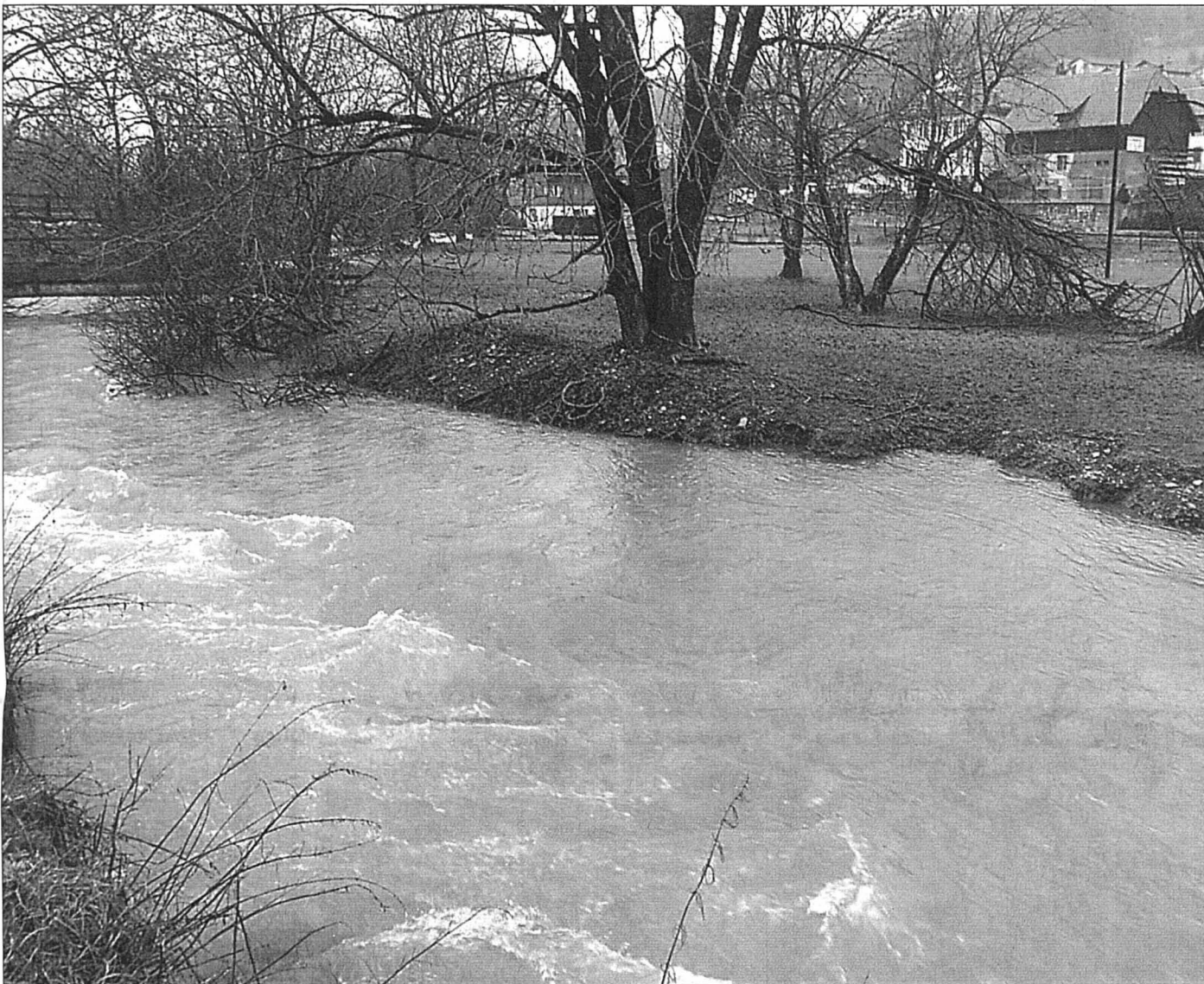


Gerda a mis le canton en alerte orange

Intempéries ■ *Un niveau de danger inédit depuis Lothar a été décrété. Mais aucun dégât majeur n'a été constaté*



Elle était annoncée, elle est venue. La tempête Gerda a succédé à Fränzi en amenant vents et pluies sur presque toute la Suisse. Dans le canton de Neuchâtel, MétéoSuisse a enregistré des rafales à 80 km/h au chef-lieu. Pour la première fois depuis Lothar, le canton a été placé

en niveau de danger «orange». Malgré des branches cassées et des niveaux d'eau en hausse (ici la Suze à Cormoret), peu de dégâts ont été signalés. De nouvelles bourrasques sont attendues ce soir.

PHOTO LEUENBERGER
■ page 3

AUTOMOBILE

Du CPJN à la F1

Stéphane Fiorucci, diplômé de feu le CPJN, va travailler en tant qu'ingénieur-aérodynamicien pour une écurie de F1.

■ page 5



BUS SCOLAIRES

Juste conformes

Après l'accident de Salins, le débat concernant le transport d'écoliers est vif. Les bus des Montagnes sont conformes, sans plus.

■ pages 6 et 10

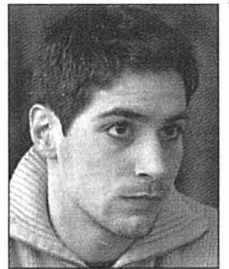


HOCKEY SUR GLACE

Buteur patenté

Depuis le début de la saison, Michael Neininger joue les terroirs sur les patinoires de LNB, inscrivant but sur but.

■ page 26



Les impôts du tertiaire

Le discours des détracteurs de la promotion économique neuchâteloise ne date pas d'hier. Ni même d'avant-hier. Or, depuis deux ans, il s'est renouvelé, se focalisant sur tout ce que la République a à perdre à s'allier, dans sa quête de nouvelles implantations, à son puissant voisin vaudois.

A ces craintes, les chiffres articulés hier par les responsables du Dewes (Développement économique Western Switzerland) et du DEN (N pour Neuchâtel) apportent un démenti presque cinglant. En un an, les arguments des «démarcheurs» à l'étranger, relayés par ceux de l'équipe active à Neuchâtel même, ont séduit les dirigeants de 47 sociétés, qui ont posé leur baluchon entre lac et Montagnes. Un résultat en hausse de 74% par rapport à 2002, que Vaud n'atteindra sans doute pas, souligne Francis Sermet. Une quasi-explosion qui ne devrait pas se muer en feu de paille, si l'on songe que plus de 200 projets sont en attente.

Certes, tous ne prendront pas le tour concret es-compté. Parmi eux, certains mûriront lentement, insiste

le patron du Dewes, qui rappelle qu'il a mis quinze ans à convaincre une entreprise japonaise. Enfin, pourquoi le cacher, la plupart des implantations se résument à de toutes petites entités, ce qui, en termes de places de travail, ne fait pas «exploser» les statistiques. On en veut pour preuve que les 47 nouvelles «boîtes» neuchâteloises millésimées 2003 ont créé 110 emplois en tout.

Faut-il s'en plaindre? Ne doit-on pas plutôt se réjouir de leur potentiel de développement (on parle de 750 emplois à cinq ans)? De la diversification des origines des entreprises ou, mieux, de la nature des activités économiques? Longtemps tourné vers l'industriel, le Pays de Neuchâtel se profile gentiment dans le secteur tertiaire, en particulier dans l'implantation de centres mondiaux ou européens d'entreprises américaines ou asiatiques. Perspective d'autant plus prometteuse que, contrairement aux unités de production exonérées d'impôts, ces sociétés-là génèrent d'intéressantes recettes fiscales.

Stéphane Devaux

OPINION

À LA UNE

ÉBOULEMENT
Petit miracle au Pichoux

■ page 11

DANSE
Ils dénudent l'obscénité

■ page 16

Bonne récolte pour le Dewes

Promotion économique ■ *Neuchâtel tire profit du réseau intercantonal exogène*



La promotion économique exogène neuchâteloise a vécu une excellente année 2003: 47 sociétés implantées. Alpaslan Korkmaz, du DEN, présente les résultats sous le regard du conseiller d'Etat Bernard Soguel et de Francis Sermet, directeur du Dewes.

PHOTO GALLEY
■ page 3

VOTATIONS

«Une initiative inadéquate»

Les délinquants qualifiés de très dangereux doivent-ils rester internés jusqu'à leur mort? Le professeur Timothy Harding est l'auteur de l'expertise qui a conduit la justice à garder sous les verrous «le sadique de Romont». Cela ne l'empêche pas de juger inadéquate l'initiative pour l'internement à vie des délinquants dangereux.

■ page 17

LIBRE CIRCULATION

L'Union lâche du lest

Bonne nouvelle pour Berne: les Vingt-Cinq ont autorisé hier la Commission européenne à faire preuve de «créativité» afin de sortir les négociations sur la libre circulation des personnes de l'ornière. Bruxelles met toutefois la Suisse en demeure de conclure un accord avant le 1er mai de cette année.

■ page 19

SOMMAIRE

Télévision	13
Cinés-loisirs	15
Dessin d'Elzingre	23
Feuilleton	24
Bourse	25
Sports	26-29
Adresses pratiques	30
Carnet	31

Un «non» à Avanti venu des villes

Votation ■ Les présidents de Neuchâtel et du Locle opposés

Nouvelle prise de position sur le contre-projet à l'initiative Avanti: alors que l'Union des villes suisses a apporté son soutien à ce texte, les présidents, maires et syndics de dix villes romandes recommandent de voter non le 8 février. Parmi eux, Eric Augsburg et Denis de la Reussille, respectivement présidents de Neuchâtel et du Locle. Leurs homologues de Delémont (Pierre-Alain Gentil), Lausanne (Daniel Brélat) et Genève (Christian Ferrazino) font aussi partie des signataires de cet appel diffusé hier. Tous estiment que «le contre-projet n'apporte aucune solution au problème du trafic d'agglomération et ne fait qu'empirer la congestion des artères des villes». Ils dénoncent également «le flow» qui règne, selon eux, en matière de

financement. «Impossible de savoir quelle part sera réservée aux agglomérations, si ce n'est que les chiffres articulés parlent d'un sus-cro: de 300 à 350 millions sur un total de 1,5 milliard par an, à partager entre 55 agglomérations.»

D'autres signataires

Les élus notent encore qu'«une aide plus efficace pourrait être apportée aux villes si les instruments juridiques à disposition étaient utilisés et si les domaines concernés n'étaient pas victimes des programmes d'économie». Un avis partagé par les trente-cinq membres d'exécutifs de villes romandes qui se sont joints à cet appel, dont Didier Berberat et Claudine Stähli-Wolf (La Chaux-de-Fonds), Claude Leimgruber (Le Locle), Pierre Bonhôte et Françoise Jeanne-rot (Neuchâtel). /fdm

Beagle 2 toujours aux abonnés absents

Mars Express ■ Changement de tactique des scientifiques

Beagle 2 vient de donner un nouveau coup au moral de ses concepteurs anglais. L'atterrisseur n'a pas répondu aux appels de l'orbiter Mars Express, qui l'a survolé dans la nuit de dimanche à hier. Les conditions de recherche – donc les espoirs de le retrouver – étaient pourtant aussi bonnes que celles de la semaine dernière (notre édition du 8 janvier). Les scientifiques vont maintenant changer de tactique. L'orbiter Mars Express – qui fonctionne, lui, impeccable-

ment – n'émettra plus aucun message vers la planète rouge jusqu'au 22 janvier. Ce silence conduira Beagle 2 à passer automatiquement en mode «recherche de communication 2»: il enverra lui-même un signal durant les journées martiennes. S'il est en état de le faire. Equipé de caméras fabriquées par la société neuchâteloise Space-X, le robot de la première mission interplanétaire européenne est porté disparu depuis son atterrissage sur Mars, le 25 décembre dernier. /NHU

EN BREF

UNIVERSITÉ ■ Enseignement supérieur et développement durable. Adapter l'enseignement universitaire aux objectifs du développement durable: c'est le but du projet GEduc, qui sera présenté jeudi à 18h30 à l'aula des

Jeunes-Rives, à Neuchâtel. Une conférence organisée avec la Fédération des étudiants neuchâtelois qui sera suivie du film «Johannesburg 2002: le sommet mondial du développement durable». /rd

Feu orange sur le canton

Tempête ■ Neuchâtel placé dans la zone «danger fort», ce qui n'était pas arrivé depuis Lothar. Plus de peur que de mal

Par
Nicolas Huber

Gerda, la tempête qui s'est abattue hier sur une bonne partie de la Suisse, était plus musclée que Fränzi, passée un jour plus tôt. Y compris à Neuchâtel, canton que MétéoSuisse a englobé, en début d'après-midi et jusqu'à 18h30, dans la zone de risque «orange» (danger fort) – une première depuis Lothar, en décembre 1999.

Au niveau «orange», MétéoSuisse avertit que les

vents peuvent provoquer des perturbations du trafic ou des dégâts aux habitations, arracher des arbres, emporter des objets de grandes dimensions «même assez bien fixés», ou déporter de gros véhicules.

Les vents ont soufflé fort sur le canton, sans mériter le qualificatif de «tempétueux». Même si Eole a parfois distribué de sacrées gifles: MétéoSuisse a signalé des rafales maximales observées dans l'après-midi à près de 80 km/h au chef-lieu. Avec des pointes plus importantes

sur les hauteurs, telles celles mesurées à 130 km/h au Chaseral. Mais, d'une manière générale, les vitesses mesurées se situaient plutôt entre 20 et 35 km/h à Neuchâtel et entre 30 et 45 km/h à La Chaux-de-Fonds.

Nouvelles bourrasques

La police cantonale ne signalait hier soir qu'une intervention due aux intempéries dans le canton. «Pour un arbre tombé sur la route du côté d'Auvergnier», a précisé son porte-parole André Duvillard.

En début d'après-midi, quand Neuchâtel et le Jura ont rejoint la Suisse alémanique en virant du «jaune» (danger modéré) à l'«orange», la police cantonale a relayé la nouvelle aux services concernés. Notamment aux deux SIS, qui ont enregistré ce passage au deuxième niveau de danger sans amener plus de troupes que celles de piquet en temps normal. Soit une quinzaine d'hommes au SIS de Neuchâtel et une dizaine à celui de Montagnes neuchâteloises. «Nous ne ferons venir du monde en plus que si le danger passe au troisième niveau», a commenté Marc Monard, responsable de ce dernier.

A cause de Fränzi, le canton de Neuchâtel était déjà en risque «jaune» depuis vendredi dernier, un état d'alerte qui y est décrété cinq ou six fois par an.

Les bourrasques de ces jours ne sont pas terminées: après une accalmie ce matin, MétéoSuisse s'attend à de nouveaux vents violents ce soir, accompagnés de fortes précipitations. Les consignes de sécurité restent les mêmes: bien fixer tout ce qui est susceptible d'être emporté, être vigilant face aux chutes d'objets (surtout en ville), limiter les déplacements en évitant les secteurs forestiers. Et signaler tout dégât important (notamment la chute de fils électriques) aux autorités. /NHU



Les peupliers, ici au port de Neuchâtel, ont fait la révérence devant Gerda.

PHOTO GALLEY

Pas rares

Avec un arbre tombé sur la voie retardant les trains entre Schaffouse et Zurich ou une route du Jura bernois coupées en raison d'accumulation d'eau, la tempête Gerda n'a pas laissé trop de cicatrice lors de son passage. Aucun dégât majeur n'a été signalé dans le reste de la Suisse, malgré des rafales de plus de 100 km/h sur le nord et l'est du pays (181 au Säntis) hier soir.

Des tempêtes hivernales comme Gerda ne sont pas exceptionnelles, estiment les spécialistes. Elles se produiraient en moyenne tous les deux ans en Suisse. /ats

PUBLICITÉ

↑ CHEZ CITROËN, LES PRIMES SONT AUSSI CHAMPIONNES DU MONDE.

Citroën, champion du monde des Rallyes 2003 avec la Xsara WRC

C2 Prime HDi jusqu'à Fr. 2'500.- C2 dès Fr. 13'990.- Prix gelé, 1.11 X, 61 ch	C3 Prime HDi jusqu'à Fr. 2'500.- C3 dès Fr. 15'490.- Prix gelé, 1.11 X, 61 ch	Berlingo Prime HDi jusqu'à Fr. 5'500.- Berlingo Multispace dès Fr. 16'990.- Prix gelé, 1.41 X, 75 ch	Xsara Picasso Prime HDi jusqu'à Fr. 8'000.- Xsara Picasso dès Fr. 19'990.- Prix gelé, 1.61 X, 95 ch	C5 break Prime HDi jusqu'à Fr. 8'500.- C5 break dès Fr. 30'990.- Prix gelé, 2.0i-16V SX, 138 ch	C8 Prime HDi jusqu'à Fr. 8'500.- C8 dès Fr. 30'990.- Prix gelé, 2.0i-16V X, 138 ch
---	---	--	---	---	--

*Offres non cumulables avec d'autres actions en cours, valables pour des véhicules en stock, vendus et immatriculés du 1er au 31 janvier 2004. Aucune réduction ni promotion sur les prix gelés. Exemple: C8 Rosignol 2.0-16V HDi auto., 110 ch, prix brut Fr. 47'170.-, prime HDi jusqu'à Fr. 8'500.-. D'autres offres chez votre agent Citroën.

Le Locle
Garage Carrosserie Burkhalter Tél. 032 931 82 80

La Chaux-de-Fonds Garage Carrosserie Burkhalter Tél. 032 969 20 30

Saignelégier Garage Jacques Sester SA Tél. 032 951 10 66

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS. **CITROËN**

CHEZ VOTRE AGENT CITROËN

Des emplois à forte valeur ajoutée

Promotion économique ■ En 2003, 47 entreprises nouvelles se sont implantées dans le canton de Neuchâtel. Un excellent résultat dû au réseau du Dews, commentent ses responsables

Par
Stéphane Devaux et
Jean-Michel Pauchard

Le sol neuchâtelois est un terreau fertile au développement des entreprises étrangères. En 2003, 47 d'entre elles se sont implantées dans le canton, un total qui correspond à une augmentation de 74% par rapport à 2002. Une excellente année, s'est félicité Alpaslan Korkmaz, directeur-adjoint du DEN (Développement économique neuchâtelois). D'autant plus que 220 projets sont dans le «pipe-line» du DEN et que l'espoir d'en voir plusieurs aboutir est réel.

Canton plus visible

Présentés hier en conférence de presse, ces très bons résultats sont indissociables à la fois de l'attractivité croissante de la Suisse et du réseau mis en place par Vaud et Neuchâtel (rejoins l'an dernier par le Valais) pour prospecter à l'étranger, a conclu le conseiller d'Etat Bernard Soguel. Le chef de l'Economie publique fait évidemment référence au Dews (Développement économique Western Switzerland), qui, à ses yeux, met mieux en valeur le savoir-faire neuchâtelois et le rend plus visible à l'échelon mondial. «Nous avons accès aux grands projets des très grandes entreprises internationales soucieuses de s'implanter en Suisse. Au même niveau que Genève et Zurich, par exemple», a-t-il ajouté. La présence de 22 représentants actifs sur trois continents n'est pas étrangère à ce regain de visibilité.

L'arrivée de ces 47 nouvelles entreprises a généré la création de 110 emplois, ce qui n'est pas énorme. Mais Alpaslan Kork-



Bernard Soguel cherche-t-il auprès d'Alpaslan Korkmaz (à gauche) la confirmation des bons résultats de la promotion économique exogène 2003? A droite, Francis Sermet a tout lieu d'être serein.

PHOTO GALLEY

maz décèle là un réel potentiel d'accroissement: 370 emplois dans les trois ans, 750 au bout de cinq.

Forte valeur ajoutée

Relativement modestes quantitativement parlant, ces emplois n'en sont pas moins «à forte valeur ajoutée», ce qui s'explique par la nature des activités. De nombreuses entreprises de services (36%) et de commerce (23%) ont pris pied en terres neuchâteloises. Ce qui, en termes de retour sur investissement, est aussi considéré comme intéressant. Les rentrées fiscales se situent, dès la

première année, dans une fourchette entre 13 et 18 millions de francs. A la cinquième année, on en serait, selon le DEN, à des montants oscillant entre 22 et 27 millions. A l'opposé, le coût total de l'exercice 2003 a été de 3,2 millions (coûts de fonctionnement), auxquels il faut ajouter quelque 700.000 francs d'aides directes.

Activités de services

Précision qui a son importance: l'exonération fiscale au sens où on l'entend pour des activités de production en Suisse ne s'applique pas à des

sociétés exerçant depuis ici des activités de services internationaux. Elles paient, souligne Francis Sermet, directeur du Dews, des impôts communaux et cantonaux (certes réduits) et la totalité de l'impôt fédéral.

Société jordanienne

Enfin, 2003 se caractérise aussi par une diversification accrue des secteurs d'activités (l'accent est plus fortement mis sur le tertiaire), de la provenance des entreprises (49% pour l'Europe contre 71% l'an dernier; Israël et la Turquie représentent 24% ensemble) et des lieux d'implantation. La

part de Neuchâtel, par exemple, diminue de 55 à 44%, celle de La Chaux-de-Fonds grimpe de 11 à 28 pour cent.

Une diversification que confirme la liste des principales sociétés fraîchement implantées. S'y côtoient David Yurman, deuxième bijoutier américain, New Wave, leader européen du cadeau d'entreprise, Nonong, grand groupe de distribution alimentaire israélien, Neilsoft, entreprise indienne de software, ou Mig Investment, société de gestion de portefeuilles internationaux d'origine jordanienne. /SDX

L'échéance de 2005

L'an prochain, le Dews fêtera ses trois ans d'existence, délai donné par ses membres pour dire s'il a un avenir. Mais le conseiller d'Etat Bernard Soguel ne cache pas que si la question devait être posée aujourd'hui, il y répondrait sans hésiter de façon positive.

Créé tout d'abord sur la base d'un partenariat Vaud-Neuchâtel, agrandi fin mars 2003, par l'intégration du Valais, le Dews va-t-il s'agrandir? D'autres cantons ont effectivement manifesté leur intérêt. Bernard Soguel ne dira, pour l'instant, pas lesquels, mais Francis Sermet laisse entendre qu'il ne s'agit pas de Genève. Le canton du bout du Léman «dispose en effet d'une telle visibilité qu'il n'a pas besoin du Dews pour se faire connaître».

Et Bernard Soguel d'ajouter qu'il ne voit pas non plus le Dews s'étendre à l'ensemble du pays. Si cet organisme reste donc un outil de promotion de la Suisse occidentale, les candidats potentiels ne sont évidemment plus légion... /jmp

Un réseau «vivant et constamment adapté»

Le Développement économique Western Switzerland (Dews) a fonctionné l'an dernier, et fonctionne encore selon la structure présentée il y a deux ans, lors de sa création. En particulier, la prospection est toujours assurée par 22 personnes réparties dans les grandes régions industrialisées de la

planète, mais aussi dans un certain nombre de pays émergents.

Généralement, on compte un prospecteur du Dews par pays. Mais ils sont quatre à travailler aux Etats-Unis, trois en France et deux en Allemagne. Entre autres informations, le site internet du Dews (dews.com) donne

les noms et adresses de ces personnes.

A Paris, Tel-Aviv, Bombay...

Les membres de ce réseau «vivant et constamment adapté» (Francis Sermet) prennent chaque année contact avec 1000 à 2000 entreprises. Ils recherchent non seulement certains types d'activités, mais doi-

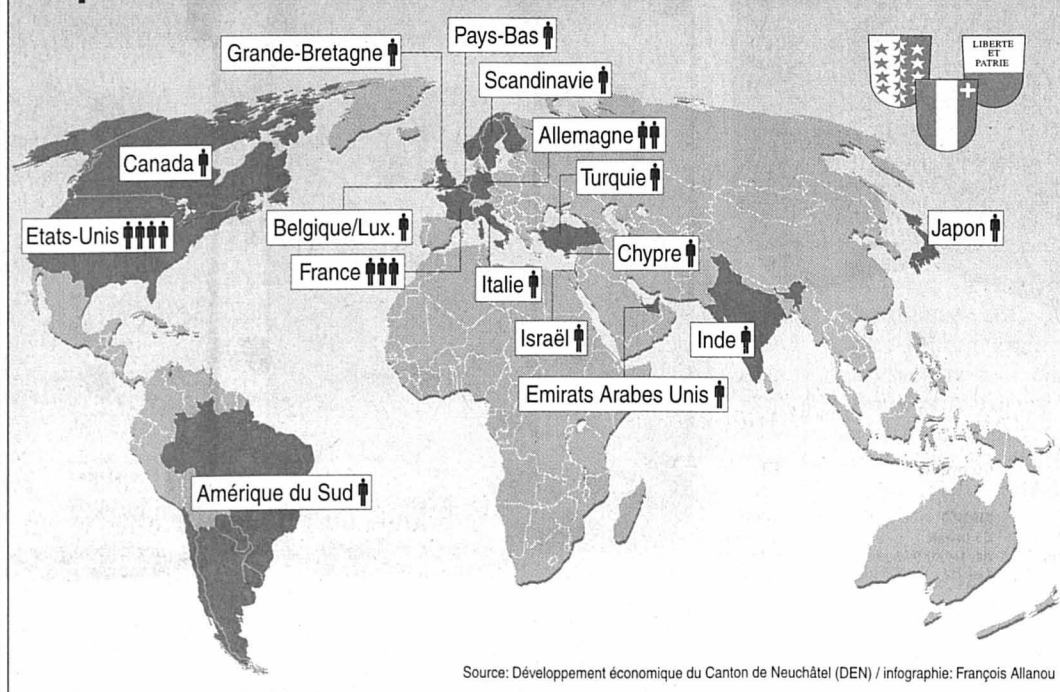
vent tenir, par exemple, compte des exigences du développement régional des cantons partenaires.

Le Dews a par ailleurs ses entrées chez les plus grandes sociétés fiduciaires internationales et auprès d'importants cabinets d'avocats. Il prend part, en outre, «à de nombreux événements organisés sur le plan international». L'an dernier, c'était à Paris, mais aussi à Tel-Aviv (Israël), Bombay, Delhi (Inde), Sao Paulo (Brésil), Montevideo (Uruguay) et Buenos Aires (Argentine).

Bernard Soguel et Francis Sermet soulignent que la «taille critique» du Dews a rendu la région qu'il promet «incontournable pour les grands projets s'intéressant à notre pays». Ils rappellent aussi qu'à partir du moment où une entreprise entre en matière pour s'y implanter, la concurrence entre les trois cantons partenaires reprend.

L'ensemble du processus peut exiger une grande rapidité – une des qualités, paraît-il, de l'administration neuchâteloise –, mais aussi de la patience: entre le premier contact et l'implantation, il peut s'écouler de six mois à quinze ans. /jmp

Représentation du Dews dans le monde

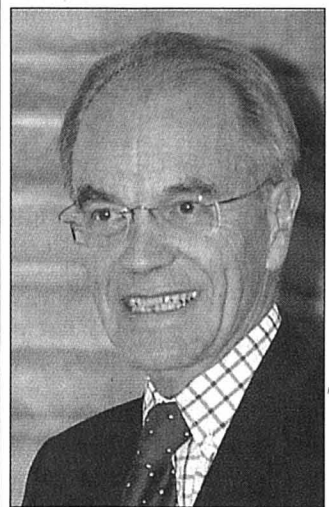


A l'aise hors de l'UE

La situation de la Suisse hors de l'Union européenne (UE) ne gêne guère les efforts du Dews, ni, par conséquent, ceux de sa branche neuchâteloise. Dans sa brochure «Votre entreprise au coeur de l'Europe», le Dews proclame d'ailleurs sans état d'âme: «En matière économique, nous avons pratiquement le même statut qu'un pays de l'Union européenne, sans pour autant abandonner notre indépendance politique et notre autonomie fiscale. Bref, vous trouverez ici le meilleur des deux mondes.»

Comment réagissent les sociétés approchées par le Dews? Francis Sermet observe trois types d'attitude: «Les Japonais ne comprennent simplement pas que ce petit pays au milieu de l'Europe ne fasse pas partie de l'UE et ils s'effraient du fait que certains accords avec l'UE peuvent être dénoncés moyennant un préavis de six mois. Ils ne font donc pas d'implantation industrielle chez nous, alors qu'ils en font dans les pays de l'Union. Les Américains s'étonnent également de notre situation, mais ils réagissent de façon pragmatique: s'ils y trouvent leur compte, ils viennent. Enfin, des sociétés européennes voient des avantages à s'implanter dans un pays non membre de l'UE.»

La pérennité de cette dernière attitude n'est cependant pas garantie. «Sans faire partie de l'UE, la Confédération et, par ricochet, les cantons, adaptent à tour de bras leur législation à celle de l'Union, relève Bernard Soguel. Cette période bénie, où nous pouvons faire valoir une législation moins contraignante que celle de nos voisins, prendra donc sans doute fin dans quelques années.» /jmp



Francis Sermet, directeur du Dews.

PHOTO GALLEY

PUBLICITÉ

Retraité-e-s et préretraité-e-s

Comment l'AVS est-elle précisément appliquée aujourd'hui? Quelles sont les perspectives des prochaines révisions?

Venez vous informer le

jeudi 15 janvier 14h - 15h45
Aula du CIFOM, rue de la Serre 62, La Chaux-de-Fonds

Entrée Libre.

Coordination retraité-e-s NE

Offres valables du mardi 13 au samedi 17 janvier 2004,
dans la limite des stocks disponibles.

La qualité à moitié prix



2 x 500 g

6.60

au lieu de 13.20

Tortelloni ricotta/épinards
Coop Betty Bossi

**1/2
prix**



6 pièces

1.95

au lieu de 3.95

Œufs suisses
d'élevage en plein air
Coop Naturaplan



6 x 75 cl

25.50

au lieu de 51.-

Mont sur Rolle AOC
Montbrison

non cumulable avec le rabais
de quantité de 10%

Superpoints = primes de fidélité!



Du CPJN à la F1, via l'EPFL

Automobile ■ Titulaire d'un CFC de mécanicien de l'ancien Centre professionnel du Jura neuchâtelois, Stéphane Fiorucci va travailler pour une écurie de course dès février

Par
Daniel Droz

L'apprentissage? «Ce n'est pas une voie de garage», explique Stéphane Fiorucci. En 1992, ce dernier a obtenu son CFC de mécanicien automobile au Centre professionnel du Jura neuchâtelois (CPJN) à La Chaux-de-Fonds – aujourd'hui, le secteur auto de l'Ecole technique du Cifom.

Au début du mois de février, il va déménager en Angleterre pour travailler dans la simulation en aérodynamique. Qu'y a-t-il de particulier? «Je vais travailler pour une firme employée par une écurie britannique de Formule 1. Je vais intégrer le team directement dans les bureaux de l'écurie», indique Stéphane Fiorucci. Pour des raisons de confidentialité, le nom de l'équipe reste secret.

Un passage à Emmen

Que de chemin parcouru! A sa sortie d'apprentissage, il a travaillé une année dans le garage de son père, à Saint-Imier. Il est ensuite entré à l'Ecole d'ingénieurs de Bienne. Son diplôme en poche, il a pris du service à la soufflerie d'Emmen. Il y côtoie une première fois la F1, puisqu'il y travaille notamment pour l'écurie suisse Sauber-Petronas.

Stéphane Fiorucci est, par la suite, entré au sein de l'EPFL. Depuis un peu plus d'un an, il travaille chez CFS Engineering (Computer Fluids & Structures Engineering). Cette société a été fondée en 1999.

«Nous sommes implantés au parc scientifique de l'EPFL. Parmi nos précédentes études, l'aérodynamique de l'avion de chasse FA-18, la fusée Ariane V, etc. Mon dernier projet consistait à participer à la certification d'un drone pour Ruag Aerospace (Emmen), destiné à voler en conditions de givrage et de formation de glace. J'ai donc étudié l'accumulation de glace sur l'avion, entre autres, en collabora-

tion avec une entreprise canadienne qui a développé un logiciel de calcul pour simuler la glace sur les aéronefs», souligne l'ingénieur.

«Nos clients potentiels et récentes visites pour une collaboration scientifique et industrielle ont été Alinghi, par exemple, et prochainement le projet d'avion solaire de Bertrand Piccard, pour lequel nous proposerons nos services de simulation de l'aérodynamique en début d'année», explique Stéphane Fiorucci.

A l'avenir, ne craint-il pas le dépaysement? «C'est la grande inconnue», confie-t-il. Il ne s'est rendu qu'un seul jour chez son futur employeur pour l'entretien d'embauche. «La langue, par contre, n'est pas un problème. Chez CFS Engineering, nous travaillons déjà en anglais. Lorsque nous avons des contacts avec l'Allemagne, notamment, tout le monde pratique un anglais compréhensible.»

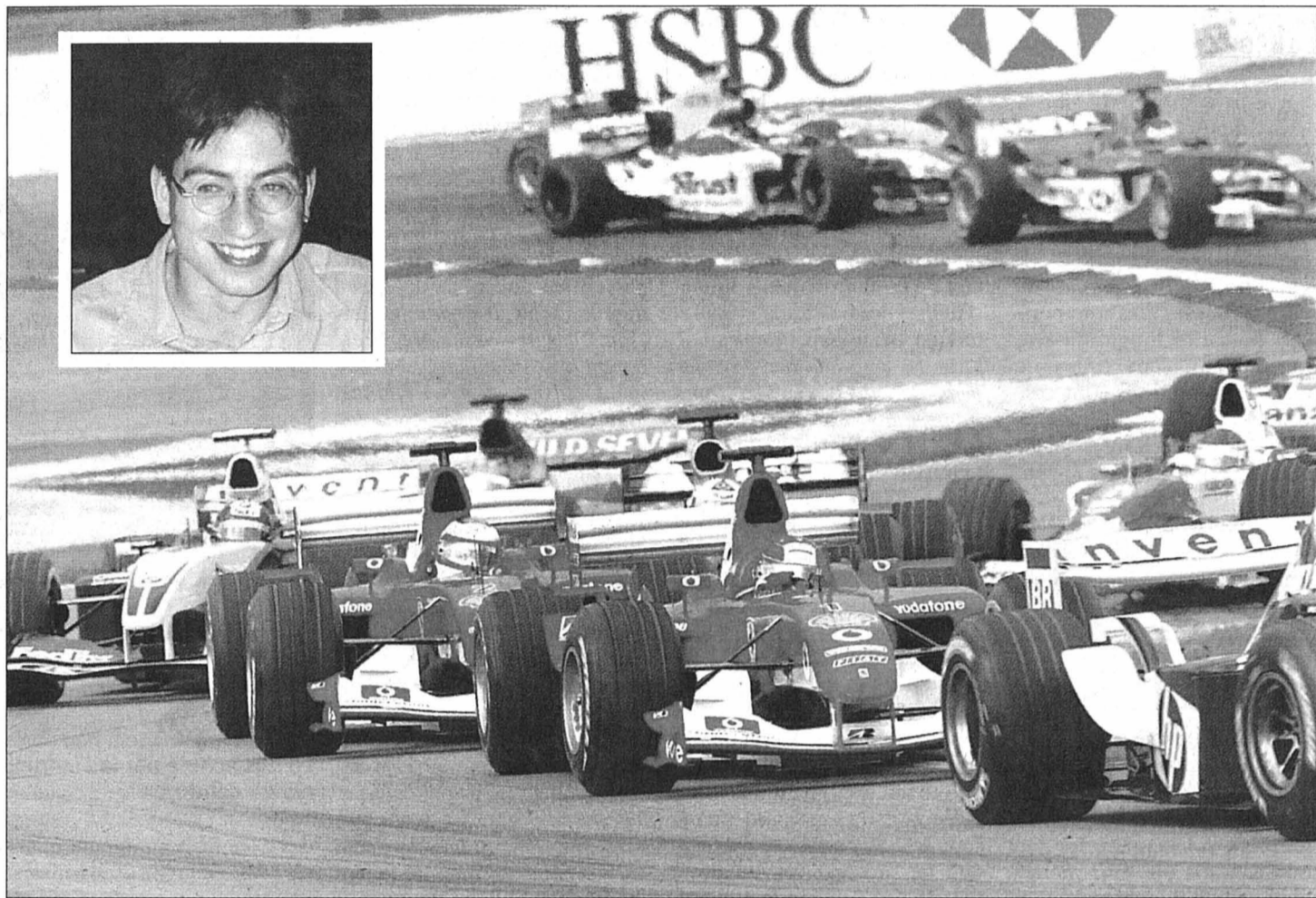
Il a signé un contrat d'une durée indéterminée. En matière de F1 pure, aucun résultat n'est exigé. «Il faut être souple. Il y a beaucoup d'heures supplémentaires», constate-t-il, par contre.

Analyser les performances

Le travail? «Il s'agira de comprendre les points qui n'ont pas fonctionné dans la voiture lors de la dernière saison, pour les améliorer, en proposant de nouvelles solutions – de forme pour les ailerons, la carrosserie, les pontons latéraux, etc. – dans les limites admises par le règlement technique», indique l'ingénieur.

Parallèlement, il s'agira aussi de préparer la saison 2005. En F1, aucun aspect n'est négligé, pour avoir des chances de s'imposer.

Les parallèles avec l'aviation ne sont pas dénués de fondement. «L'écoulement de l'air autour de la F1 est semblable en certains points à celui d'un chasseur, puisqu'en certaines zones – notamment autour des protections latérales de l'habitacle à l'amont de



Ingénieur en aérodynamique, Stéphane Fiorucci (en médaillon) va travailler en Angleterre pour une écurie de Formule 1. Il est spécialisé dans la simulation sur ordinateurs.

PHOTOS ARCH ET SP

Un gain de temps et d'argent

La simulation sur ordinateur est chose courante en F1. Les écuries engagent des sociétés pour mener des travaux parallèlement à ceux effectués à taille réelle en soufflerie. Il s'agit de réduire les coûts. «C'est une question de gain de temps et d'argent», explique Stéphane Fiorucci.

«La simulation numérique permet de reproduire les expérimentations en soufflerie, avec l'avantage que les ordinateurs effectuent les calculs 24h sur 24 et 7 jours sur 7. On peut simuler des conditions réelles qui sont difficiles à repro-

duire ou à interpréter en soufflerie», explique l'ingénieur. Et d'ajouter: «Un calcul qui nécessitait dix jours non-stop sur un ordinateur datant de 1980 est résolu aujourd'hui en trois minutes et avec une précision accrue, grâce à la puissance des machines actuelles.»

Cette technologie date de l'avant-guerre «mais, déjà à la fin du XIXe siècle, Navier et Stokes ont posé les équations fondamentales qui régissent l'écoulement d'un fluide visqueux, équations que l'on résout aujourd'hui à l'aide de puissants ordinateurs», indique l'ingénieur-aérodynamicien.

Comment ceci se traduit-il concrètement? «La solution d'une simulation numérique fournit la vitesse, la pression, la température et la densité en tout point autour du véhicule. Elle permet de suivre la trajectoire de l'écoulement point par point et de déterminer la forme optimale à donner au corps en fonction de ce qu'on attend de lui. De façon très schématique: moindre résistance, fort appui, faible sensibilité aux changements d'appui, par exemple, pour une F1», souligne Stéphane Fiorucci. Ça n'a vraiment plus rien à voir avec la mécanique d'antan. /dad

EN BREF

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Les volcans à l'U3A. Professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel, Francis Persoz propose aujourd'hui, à l'Université du 3e âge (aula du Cifom, Serre 62, La Chaux-de-Fonds, 14h15-16h), un exposé sur le phénomène volcanique. Percus comme une fatalité dévastatrice, les volcans sont pourtant la manifestation d'un perpétuel renouveau de la planète Terre, une indéniable source de vie dont on sous-estime l'importance. /réd

■ Le trompe-l'œil. Au Lyceum club (rue de la Loge 8, La Chaux-de-Fonds), ce jeudi à 19h30, Marcel Rutti, ancien professeur de dessin à l'Ecole normale, retracera l'histoire du trompe-l'œil. Diapos à l'appui, cette promenade zigzaguera entre des peintures murales contemporaines – avec plusieurs exemples à La Chaux-de-Fonds –, la voûte céleste et les grands maîtres que furent Giotto et Mantegna, avant de revenir dans les intérieurs chaux-de-fonniers. /ibr

Raphaël Krajka, pianiste au talent prometteur

La Chaux-de-Fonds ■ Un élève du département jazz du Conservatoire donnera concert au théâtre ABC lors de son examen de certificat de fin d'études

Il a 16 ans et déjà il se présente aux examens du certificat de fin d'études dans le département jazz du Conservatoire de La Chaux-de-

Fonds - Le Locle. Raphaël Krajka, pianiste, suit également une formation de musique classique et passera son diplôme l'année prochaine.

Parallèlement, il est élève du lycée Blaise-Cendrars. On pourra d'ailleurs l'entendre en musique classique au prochain concert du lycée, le 20 février prochain. «C'est un élève brillant partout», commente Patrick Lehmann, adjoint de direction et enseignant au Conservatoire.

En trio

Pour son récital d'examen, demain au théâtre ABC, Raphaël Krajka jouera en trio, avec Fabien Sevilla à la contrebasse, musicien formé à l'Ecole de jazz de Montreux, et Vincent Boillat à la batterie, détenteur d'un diplôme classique obtenu l'année dernière au Conservatoire et candidat au certificat en département jazz en juin prochain.

Deux autres musiciens, Valentin Favre, trompette, et Jérôme Correa, saxophone,

joueront également chacun un thème.

Créé il y a quatre ans, le département jazz du Conservatoire de musique de La Chaux-de-Fonds - Le Locle connaît un succès qui réjouit Patrick Lehmann.

Avant celui de Raphaël Krajka, deux autres certificats de fin d'études ont déjà été délivrés: l'un à Samuel Blaser, trombone, titulaire également d'un diplôme classique, et l'autre à Nicolas Heiniger, flûtiste.

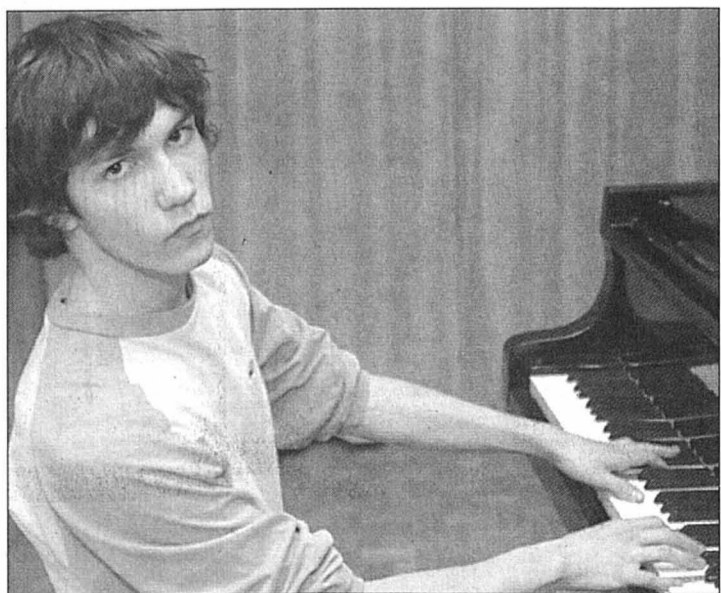
Actuellement, 150 étudiants suivent les cours de jazz, dont 60% environ ne pratiquent que le jazz et 40% sont également étudiants en filière classique. La palette des instruments traditionnels s'élargit au violon et au violoncelle, par exemple.

Essentiellement en percussion et en cuivres, de 10 à 15 élèves de sections professionnelles classiques ajoutent le volet jazz à leur formation.

«Cela répond à la réalité de la musique actuelle, souligne Patrick Lehmann. Les musiciens ne sont plus du tout les spécialistes d'un seul genre.» D'ailleurs, relève-t-il, «les chapelles musicales sont un phénomène européen. Aux Etats-Unis, c'est différent. Notre ouverture au jazz est un cas assez unique en Suisse.»

Cette particularité a d'emblée intéressé l'Ecole de jazz et musiques actuelles (Ejma) de Lausanne. «Nous avons des projets communs», précise Patrick Lehmann. Ainsi, le département jazz du Conservatoire a monté un orchestre avec les élèves de l'Ejma pour le festival des Urbaines. Des échanges de professeurs se font entre les deux écoles et une collaboration existe dans les cours de composition. /IBR

Théâtre ABC, examen public, mercredi 14 janvier, 19h30 (durée 1h environ), entrée libre



Raphaël Krajka, pianiste, à applaudir lors de son examen de certificat de fin d'études en département jazz. PHOTO SP

Bus scolaires: conformes, sans plus

Transports d'élèves ■ Dans les communes des Montagnes, les élèves sont la plupart du temps véhiculés sur des bancs latéraux non munis de ceintures. C'est pas génial, mais c'est légal!

Par
Léo Bysaeth

Après l'accident impliquant un bus scolaire survenu vendredi dernier à Salins (VS), le débat fait rage dans toute la Suisse romande. La conception même du transport d'écoliers est mise en cause. La plupart du temps, les véhicules sont équipés de bancs longitudinaux, qui plus est sans ceintures. Mais ces conditions sont conformes à la législation en vigueur (lire l'encadré). Quelle est la situation dans les Montagnes neuchâteloises?

La Chaux-de-Fonds. «Nous sommes justement en train de revoir tout le système», indique Didier Berberat, en charge des Ecoles

de La Chaux-de-Fonds. Actuellement, huit bus assurent le transport des élèves (écoles enfantine, primaire et secondaire) des environs (Le Valavron, Les Bulles, Boinod, La Cibrour, notamment). Six d'entre eux sont équipés de bancs latéraux sans ceintures, deux de bancs transversaux avec ceintures. Pourquoi continuer d'utiliser les bus avec bancs latéraux, beaucoup moins sûrs? «Avec les bancs latéraux, on transporte 28 élèves; avec les bancs transversaux, seulement 21», répond Didier Berberat. Sur certains parcours, il faudrait donc doubler le nombre de bus ou acquérir des bus plus gros, nécessitant un permis poids lourd. Bref, cela n'est pas gratuit! La réflexion en cours de-

vrait prochainement déboucher sur des décisions: équiper tous les bus existants de sièges transversaux avec ceintures, équiper de ceintures ceux munis de bancs latéraux, acquérir un ou plusieurs véhicules plus gros. Mais «le risque zéro n'existe pas», relève le conseiller communal. Les ceintures ne sont pas en soi une garantie, puisque «le chauffeur ne peut pas être certain que les élèves restent effectivement attachés durant tout le trajet». Ceci dit, «depuis 1965, soit depuis que la Ville transporte des élèves, il n'y a jamais eu aucun accident», relève le conseiller communal.

Le Locle. Dans la Mère-Commune, un bus assure le transport des élèves des environs. Flambant neuf, acquis l'été dernier, il est équipé de bancs latéraux munis de ceintures. Un équipement obtenu sans surcoût par rapport à des offres concurrentes, indique le conseiller communal Claude Leimgruber. «C'est le troisième bus que nous achetons depuis que nous véhiculons au Locle les élèves anciennement scolarisés aux collèges des Calame et du Crozet.»

La Sagne. A La Sagne, deux bus assurent le transport des écoliers, indique l'administrateur communal Christian Musy. Titulaire de la concession, la commune sous-traite avec des privés. Les deux minibus sont équipés de banquettes transversales, mais sans ceintures. La commune a émis



Le bus acheté par la commune du Locle l'été dernier est équipé de bancs longitudinaux munis de ceintures. PHOTO ARCH-PERRIN

des exigences quant aux qualités des véhicules mandatés. «Nous avons voulu des 4x4 avec l'ABS et exigé l'installation de l'indicateur de dernière minute» (réd: une sorte de boîte noire qui restitue les dernières minutes précédant un accident). Un équipement sophistiqué à l'achat duquel la commune a participé. Mais «il n'y a jamais eu d'accident», précise l'administrateur.

Les Ponts-de-Martel. La commune a confié le mandat de transport des élèves à un privé, indique la conseillère communale Monika Maire-Hefti. Une convention a aussi été conclue avec la commune de Brot-Plamboz, qui a également mandaté un privé. Les élèves des deux communes disposent donc de deux bus. Les deux véhicules, bien que munis de bancs latéraux et non

équipés de ceintures, sont conformes à la législation en vigueur. Avec des bancs transversaux, le nombre de places serait réduit et la commune devrait mandater un deuxième transporteur, indique la conseillère communale. Comme ses autres collègues, elle indique qu'aucun accident n'est jamais survenu. /LBY

Lire également en page 10

Un casse-tête chinois

Selon Magali Dubois, porte-parole au Bureau pour la prévention des accidents (BPA), à Berne, la législation concernant les bus scolaires est un «casse-tête chinois». Il faut différencier la production et l'achat. Depuis 1999, tous les nouveaux bus doivent être équipés de ceintures. Mais la législation, qui résulte d'un alignement de la Suisse sur l'Union européenne, est muette sur la question des bancs. On peut donc continuer de produire et de

vendre des bus équipés de bancs latéraux, à condition que ce soit avec ceintures.

En 2002, la législation a encore évolué, en faisant obligation de protéger les enfants, dans les bus équipés de ceintures, par des dispositifs homologués (par exemple: sièges d'enfants pour les moins de sept ans). Mais la législation n'oblige pas les communes à s'équiper de véhicules neufs. Pour voir les choses changer, il faudra attendre que tous les vieux bus soient à la casse. /lby

Liberté propre au jazz

La Chaux-de-Fonds ■ M2/5 accueilli par les Murs du son

Vendredi dernier, les Murs du son accueilleraient dans la cave du P'tit Paris le groupe M2/5. Ce quintet, qui a déjà trois CD à son actif, mêle avec bonheur la complexité harmonique et rythmique et la liberté propres au jazz avec l'énergie du rock, tout en maintenant le spectre glaçant du jazz fusion à bonne distance grâce à une approche relativement sale du matériel sonore. Le son d'ensemble n'est pas sans rappeler le John Scofield de la période «Hand Jive», notamment par le mélange entre le saxophone ténor de Jan Brönnimann et la guitare overdrivée du leader Markus Moser. Ce dernier, également compositeur de la formation, possède un jeu musclé, marqué par le blues et le rock, mais également par des guitaristes de jazz comme Scofield ou John Abercrombie, ce que montre son penchant pour les dis-

sonances, dans ses solos comme dans ses rythmiques.

Donnant la réplique au guitariste, Brönnimann s'avère être lui aussi un soliste remarquable, tant au ténor qu'au soprano, se distinguant par l'impeccable construction de ses choruses, ainsi que par son aisance harmonique.

Au piano, Eliane Cueni tisse avec application ostinatos et contreponts subtils, qui apportent beaucoup au son du quintet. Quant à Emanuel Schnyder et Christoph Staudenmann, respectivement contrebassiste et batteur, ils forment une paire rythmique si soudée qu'ils semblent parfois ne faire qu'un.

S'ils sont d'une efficacité indiscutable dans les parties swing, on les préfère encore dans les passages binaires, plus spécialement dans les grooves jungle. Bref, une fois encore, un concert des plus réjouissants! /nhe

EN BREF

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Photographie au Club 44. Docteur en sciences des religions de l'Ecole pratique des hautes études (Sorbonne), Frédéric Mörri a mené pendant plusieurs mois une enquête photographique dans les couvents des Carnes de Suisse et de France. Confrontant l'idéal de transformation spirituelle et d'union mystique décrit par

Jean de la Croix avec la réalité, il a tenté de comprendre et d'illustrer par l'image la vie quotidienne d'hommes ayant «tout quitté pour un je-ne-sais-quoi» (Jean de la Croix). L'exposition peut être découverte au Club 44, rue de la Serre 64 à La Chaux-de-Fonds, dès jeudi. Elle est ouverte les soirs de conférence jusqu'au 28 février. /comm

Dessein à l'encre de Chine

La Chaux-de-Fonds ■ Une école au Sud des nuages, c'est le pari réussi d'un dynamique retraité: Marc Muster

«L'école est finie!» La nouvelle a dégringolé des pics enneigés du Yunnan, relayée par le dynamique Marc Muster. De quoi enthousiasmer les petits élèves chinois du «Sud des nuages», le nom poétique de cette province montagneuse, près de la frontière birmane. C'est précisément dans le petit hameau de Xitianbang que le Chaux-de-

Fonnier peut s'enorgueillir de la construction d'une nouvelle école, destinée cette fois aux enfants de la minorité Lisu. Après plusieurs années de démarches, le bâtiment est terminé et prêt à accueillir les petits élèves.

400 enfants scolarisés

Voilà une dizaine d'années que le Chaux-de-Fonnier retraité s'est engagé auprès des

populations démunies du Yunnan. L'école de Xitianbang s'ajoute aux sept précédemment créées, permettant à plus de 400 enfants de régions isolées d'avoir accès à l'éducation.

Cet engagement unique en Chine a suscité la reconnaissance du gouvernement. En 2002, le Ministère des affaires étrangères a remis à Marc Muster une médaille pour sa contribution à la lutte contre la

pauvreté en Chine. Son action n'aurait pu s'effectuer sans la participation solidaire du Kiwanis La Chaux-de-Fonds - Le Locle. En 2001, grâce à la collecte pascaline du club, 7000 francs avaient été versés à Marc Muster.

Autre précieuse complicité, celle de Francine Nydegger. Il y a un peu plus d'une année, les petits objets maison confectionnés par les élèves de l'institutrice avaient permis de recueillir une partie des fonds et également de sensibiliser les petits Chaux-de-Fonniers à la cause de ces minorités du bout du monde.

Projet de l'espoir

En définitive, environ 50.000 francs auront été nécessaires à la construction de l'école. «L'accouchement de ce gros bébé a été laborieux mais le résultat est très beau», précise Marc Muster dans son dernier courrier. Madame Cheng Dongjun, directrice au bureau des Affaires étrangères du Yunnan, a supervisé la construction.

Une jolie coursoive de bois laqué rouge conduit aux salles de classe, aménagées sur deux étages. Une bibliothèque, une salle des maîtres et une cuisine complètent l'ensemble scolaire. Comblé, le Suisse n'en reste pas moins modeste: «J'aurais aimé qu'elle porte le nom du Kiwanis mais ils l'ont baptisée «Projet de l'espoir du Suisse Marc». /syb



L'école de Xitianbang, au cœur du Yunnan, a été construite grâce à la solidarité des Montagnes. PHOTO SP

Un don aux Habits du cœur

La Chaux-de-Fonds ■ La Loterie romande remerciée



Grâce à ce don, les Habits du cœur ont pu équiper l'atelier avec de nouvelles machines. PHOTO ARCH-LEUENBERGER

Aux Habits du cœur, boutique située rue de la Serre 79, à La Chaux-de-Fonds, on récupère des vêtements de seconde main, on les répare si besoin et on les revend.

Une action appréciée des petites bourses, mais qui englobe aussi un volet d'entraide bienvenu. Les collaboratrices assumant les diverses tâches de ce magasin particulier sont des chômeuses ou des personnes en fin de droit. Elles retrouvent la dynamique et la discipline d'un emploi en effectuant un travail éminemment utile.

Les Habits du cœur, émanation de l'association Entraide-chômage-services, ont séduit la Loterie romande. Le comité de répartition des dons lui a octroyé la jolie somme de 7000 francs. Les responsables sont très reconnaissantes de ce geste. «Cela nous a permis d'équiper l'atelier avec de nouvelles machines», souligne Liliane Huguenin, cheville ouvrière depuis le début des activités de cette boutique de deuxième main, qui allie l'antigaspillage à des objectifs sociaux. /réd

Microcosme multiculturel

Le Locle ■ L'état civil témoigne de son ouverture sur le monde. En 2003, les personnes fiancées représentaient 28 Etats

Par Jean-Claude Perrin

Le nombre de nationalités représentées dans les naissances survenues en 2003 est à la hausse au Locle. Est-ce dû au regroupement de l'état civil d'arrondissement, qui englobe maintenant toutes les communes du district? Impossible de l'assurer. En tous les cas, les 115 bébés (116 à fin 2002) nés de parents domiciliés dans l'arrondissement représentent 19 Etats (11 il y a un an). Pour un petit garçon, aucun papier national n'a pu être délivré lorsqu'il a vu le jour, en raison de l'origine non déterminée de ses géniteurs.

Iran et Bélarus

Quant à la hausse du nombre de nationalités représentées dans les mariages, elle est moins spectaculaire. En 2002, les personnes fiancées étaient issues de 24 Etats (sur 66 mariages). L'an dernier, elles représentaient 28 pays (sur 85 mariages), avec, parmi les nouveautés, l'Indonésie, la Malaisie, l'Iran, les républiques du Bélarus ou du Congo. En 2003, en revanche, contrairement à 2002, aucun ressortissant slovaque, chilien, moldave ou bulgare ne s'est présenté devant l'officier de l'état civil Jean-Paul Bourdin.

Cette diversité croissante complique évidemment son



L'état civil de l'arrondissement du Locle relève que le nombre de décès, en 2003, a diminué de 38. Ici la partie ancienne du cimetière de Mon-Repos. PHOTO ARCH-PERRIN

travail. «Il faut être au point avec le droit international», relève Jean-Paul Bourdin. Et recourir de plus en plus fréquemment aux services d'un traducteur.

Deux jumeaux seulement

Retour sur les naissances pour constater que, sur les 60 bébés de sexe masculin et les 55 de sexe féminin nés dans l'arrondissement, quatre ont

vu le jour à domicile: deux au Locle, un aux Ponts-de-Martel et un à La Chaux-du-Milieu. Parmi ces 115 naissances figuraient deux jumeaux. Ces heureux événements sont inférieurs aux 119 décès (157 en 2002) enregistrés l'an dernier dans l'arrondissement. D'où, sur l'ensemble du district, un mouvement naturel presque équilibré.

La longévité des dames se confirme, puisque 26 d'entre elles (contre quatre hommes) s'en sont allées alors qu'elles étaient nonagénaires. Parmi les octogénaires, défunt et défunte sont en nombre presque égal (22 et 21).

Quant aux 85 couples (66 en 2002) qui se sont dit «oui» en 2003, 68% des personnes fiancées avaient entre 20 et 30 ans. /JCP

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.

LA CHAUX-DE-FONDS

- Permanence médicale: 144.
- Dentiste de garde: 144.
- Pharmacie d'office: Pillonel, Balancier 7, jusqu'à 19h30, ensuite Police locale, tél. 032 913 10 17.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-je 10-20h, ve 10-19h, sa 10-16h. Bibliothèque des Jeunes I (Ronde 9): lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Bibliothèque des Jeunes II (Président Wilson): lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Ludothèque: lu/je 15h30-18h; ma 15h30-19h. Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus» Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

PISCINES

- Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h; ma 9-19h; me/ve 10-21h; sa 10-12h/14-20h. Fermée jusqu'au 18 janvier, réouverture lundi 19 janvier à 9h.

PATINOIRES DES MÔLÈZES

- Piste couverte: lu/ma 9-11h30/14-15h45, me 9-11h45/14h45-15h45, je 9-10h30/14-15h45, ve 9-12h/14-15h45, sa 14-15h45/20h30-22h (sauf en cas de match); di 9-11h45/15-16h45.
- Piste ouverte: tous les jours 9-11h45/14-16h45/20-22h. Pour le hockey public, prière de consulter le programme hebdomadaire affiché à l'entrée.

AGENDA

AUJOURD'UI

- U3A Université du 3e âge, aula du Cifom, Serre 62, conférence de Francis Persoz, professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel, thème: «Les

volcans et la vie: des rapports ambigus», 14h15.

DEMAIN

- Conservatoire Salle Faller, audition de violoncelle, classe de Jean-Paul Jeanneret, 19h.
- ABC Rue du Coq, examen public de fin d'études du Conservatoire, section jazz, Raphaël Krajka, pianiste accompagné d'autres musiciens, 19h30.
- Théâtre Temple des Forges, «questiondieu.com», par la Marelle, 20h.

LE LOCLE

- Pharmacie de service: du Poste, Bournot 17, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 032 931 10 17).
- Permanence médicale: 144. Lu-ve de 8h à 18h, permanence médico-chirurgicale (hôpital) 032 933 61 11.
- Centre de puériculture: consultations ma 14-17h30, rue des Envers 1. Permanence tél. le matin de 8h à 9h, 032 913 34 23.
- Dentiste de garde: 144.
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h. Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. Ludothèque: lu/ma/je/ve 15h30-17h30, sa 9h-11h.

PATINOIRE

- Patinoire du Communal: lu/ma/ve 9-11h45/12h-17h, ve 20-22h, me 9-11h45/14-16h45, je 9-11h45/13h30-17h, sa 10-11h45/14-16h45, di 9-13h/13h15-16h45.

AGENDA

DEMAIN

- Ciné club Casino, «El acordeón del diablo», de S. Schwietert, 20h15.
- Temple Concert de l'Octour à vent de l'OSR (Mozart, von Weber, Jacob, Rossini et Kromme), 20h15.

Parfait équilibre démographique

La Brévine ■ La population reste inférieure à 700 âmes

Le froid, dit-on, conserve! Fichue idée de croire que la température est toujours sibérienne à La Brévine.

Mais, quel que soit le climat, le recensement 2003 fait état d'une remarquable stabilité: 695 habitants à fin 2002 et tout autant le 31 décembre dernier. Brève explication. Le mouvement naturel, avec sept naissances et six décès, s'équilibre avec le mouvement migratoire (26 arrivées et 27 départs).

Moins de mariés, plus de célibataires

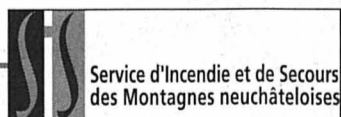
En fin de compte, on dénombre 355 Brévinciennes (347 fin 2002) et 340 (348) Brévinciens.

Cette population, dont 35% dépassent les 62 ans, est essentiellement neuchâteloise, avec 217 femmes (216

et 202 hommes (210). Elle est aussi formée de 257 Confédérés, soit 128 femmes (123) et 129 hommes (130). La statistique note trois étrangers de plus, au nombre de 19 à fin 2003.

Si le nombre de veuves et de veufs est passé en un an de 46 à 44, le nombre de personnes divorcées ne change pas, avec 30 habitants. En revanche, le chiffre des personnes mariées diminue de six unités (de 335 à 329), alors que celui des personnes célibataires passe de 286 à 290 au 31 décembre dernier.

Sur le plan des confessions, les protestants sont au nombre de 513 (-4), les catholiques romains de 136 (-1), alors que les personnes de religions diverses – ou sans religion – passent de 37 à 44. Les catholiques chrétiens se comptent toujours par deux! /jcp



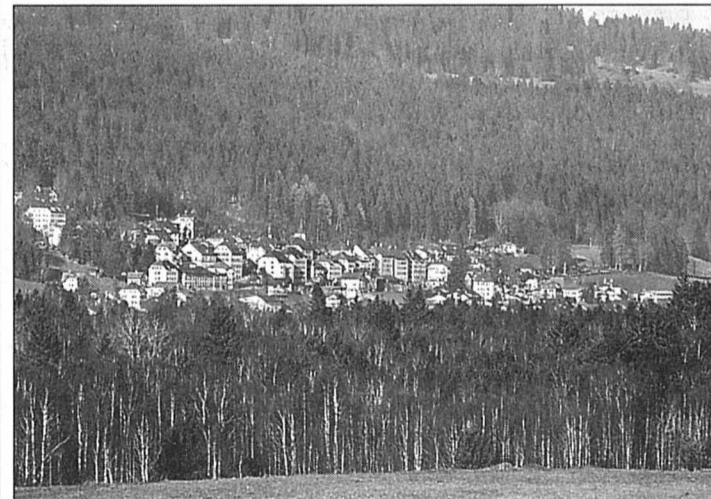
Depuis dimanche à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à six reprises.

Interventions ambulance. A La Chaux-de-Fonds, dimanche à 18h, pour une chute; à La Chaux-de-Fonds, hier à 7h23, pour un malaise, avec le Smur et transport à l'hôpital; à La

Chaux-de-Fonds, à 7h31, pour un malaise, avec transport à l'hôpital; à La Chaux-de-Fonds, à 9h12, pour un malaise, avec le Smur et transport à l'hôpital; à La Chaux-de-Fonds, à 9h30, pour un transport de malade à l'hôpital; aux Ponts-de-Martel, à 13h18, pour un malaise, avec transport à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. /comm-réd

La commune compte cinq habitants de plus

Les Ponts-de-Martel ■ Une hausse due aux étrangers



Davantage de Pontiers pour contempler la beauté des tourbières. PHOTO ARCH-GALLEY

La commune des Ponts-de-Martel a réalisé un gain de cinq habitants lors des douze mois écoulés. Le recensement 2003 fait en effet état de 1266 personnes au 31 décembre dernier, contre 1261 au 31 décembre 2002. C'est uniquement la population étrangère (83 personnes, dont 42 femmes) qui a progressé, de dix unités.

Quant aux Neuchâtelois, au nombre de 663 (298 hommes et 365 femmes), ils ont diminué de quatre unités, alors que les Confédérés (267 hommes et 253 femmes) ont passé de 521 à 520 habitants. Relevons que 91,5% des étrangers sont des personnes au bénéfice d'un permis d'établissement (46) ou d'une autorisation de séjour (30).

Parmi les 659 femmes (656 à fin 2002) et les 607 hommes (605), 546 (541) sont célibataires, 587 (591) sont mariés et 49 (45) sont divorcés. Quant au nombre de personnes veuves, il demeure inchangé (84).

Les membres de la communauté protestante sont 998, (-15), ceux de la paroisse catholique romaine 139 (+14), alors qu'on dénombre 129 (+6) personnes de religions diverses.

Au niveau de l'âge, 254 citoyens et citoyennes ont plus de 62 ans (sans changement) et 223 (+7) ont franchi le cap des 65 ans. Quant au nombre de personnes domiciliées dans les environs du village (305, soit +1), il est pratiquement stable. /jcp

A saisir illico.

**Valable du
13.1 au 19.1**

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

**Aliments pour chat
Exelcat**

le lot de 6 x 400 g

660

au lieu de 8.40



JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

**Fromage d'Italie
Délicatesse et fromage
d'Italie au jambon**

le lot de 4 x 115 g

490

au lieu de 6.20



JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

**Bonbons aux herbes
sans sucre Bonherba**

l'emballage de 2 x 150 g

5.-

au lieu de 6.-

**Bonherba fourrés et
Bonherba à la sauge
sans sucre**

l'emballage de 2 x 150 g

5.- au lieu de 6.40

Sur tous les yogourts
Slimline

180 g

-.20 de moins

Exemple:
yogourt Slimline au moka

-.45

au lieu de -.65



ACTION

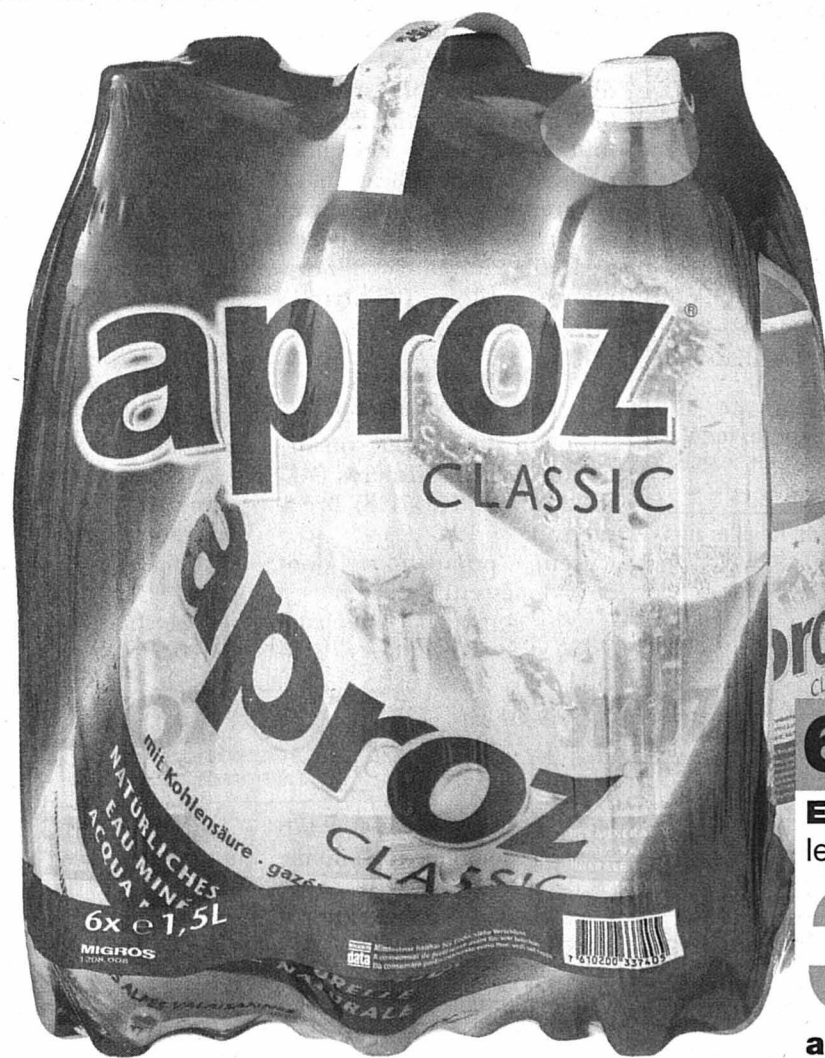
9 frische Schweizer Eier
œufs frais suisses
uova fresche svizzere

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!

**Œufs frais du pays,
d'élevage au sol,
53g+**

9 pièces

340



Diverses variétés
d'orchidées
la plante

24.-

6 pour 4

Eau minérale Aproz
le lot de 6 x 1,5 l

380

au lieu de 5.70





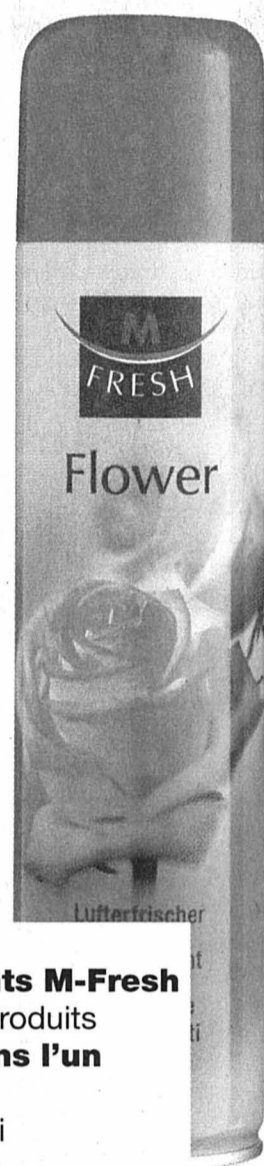
3in1 Reiniger + Spülglanz + Salzfunktion
 Nettoie fait briller sel régénérant
 Detergente brillantante sale régénérateur

50%
 sur toutes les pastilles
Handymatic
 en emballages
 jusqu'à 30 pièces
 Exemple:
 pastilles Handymatic 3en1
 25 pièces

360
 au lieu de 7.20

25 Tabs pastilles pastiglie

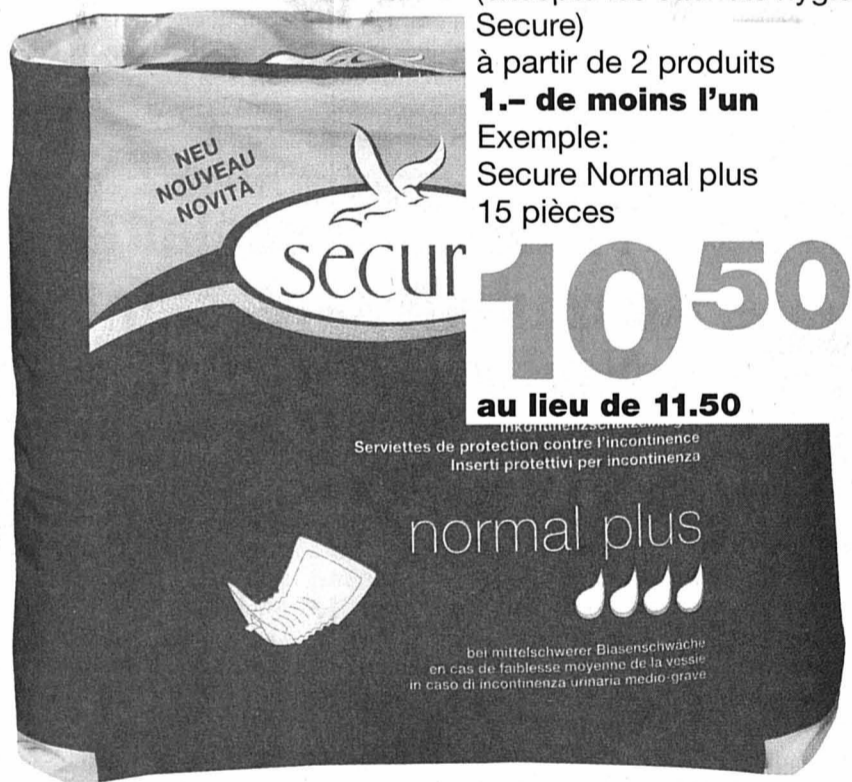
Mit Glasschutzformel • Avec formule de protection du verre • Con formula per la protezione del vetro



Sur tous les désodorisants M-Fresh
 à partir de 2 produits
-.50 de moins l'un
 Exemple:
 M-Fresh Fleuri
 300 ml

290
 au lieu de 3.40

Sur tout l'assortiment Secure contre l'incontinence
 (excepté les sachets hygiéniques Secure)
 à partir de 2 produits
1.- de moins l'un
 Exemple:
 Secure Normal plus
 15 pièces



1050
 au lieu de 11.50

NEU NOUVEAU NOVITA

serviettes de protection contre l'incontinence
 Inserti protettivi per incontinenza

normal plus

bei mittelschwerer Blasenschwäche
 en cas de faiblesse moyenne de la vessie
 in caso di incontinenza urinaria medio-grave



70 Jahre Waschmittel aus der Schweiz

ACTIVE ENERGY

Total

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
Lessive en poudre Total
 emballage géant, 8 kg

60x 30° 40° 60° 95°

1550



50%
 JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
Branches Classic
 l'emballage de 40 pièces/
 1080 g

9.-
 au lieu de 18.-

Biscuits/Confiserie

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Chocmidor Carré
 le lot de 3 x 100 g

5.20 au lieu de 7.80

Chocmidor Tradition
 le lot de 3 x 125 g

5.80 au lieu de 8.70

Conserves

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Tomates pelées et hachées
 le lot de 6 x 400 g

4.20 au lieu de 5.40

Tomates pelées
 le lot de 6 x 400 g

3.70 au lieu de 4.80

Epicer/Apprêter

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Mirador, le lot de 4
 (1 sachet gratuit)
 4 x 90 g

3.60 au lieu de 4.80

Garnitures/Potages

Sur toutes les sauces en sachet
 à partir de 2 sachets

-.30 de moins l'un
 Exemple: sauce au curry, 30 g

1.- au lieu de 1.30

Sur tous les riz en sachet de 1 kg
 (excepté M-Budget)
-.40 de moins
 Exemple: Parboiled 1 kg

1.60 au lieu de 2.-

Bébé

33%

sur les Huggies Pull Ups, Dry Nites et Little Swimmers
 En vente dans les plus grands magasins Migros

Hygiène/Cosmétiques

20%

sur tout l'assortiment de déodorants Explonic

20%

sur les mascaras Boots No7

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

3 pour 2

Serviettes de démaquillage Kleenex en lot de 3
 Exemple: Kleenex Family, en boîte 3 x 100 pièces

5.80 au lieu de 8.70

MIGROS
ÉVIDEMMENT

Le feu détruit entièrement une ferme

Les Verrières ■ Le bâtiment des Rossels, près des Cernets, était inhabité au moment de l'incendie. Une soixantaine de pompiers sont intervenus pour venir à bout de l'impressionnant sinistre

Par
Mariano De Cristofano

Un rural inhabité, abritant du fourrage et des machines agricoles, a été entièrement détruit par le feu hier matin aux Rossels, à proximité des Cernets, sur les hauts des Verrières. Une soixantaine de sapeurs sont intervenus pour venir à bout du sinistre. Les causes de l'incendie de la bâtisse, datée de 1804, ne sont pas connues.

Les pompiers des Verrières ont été alertés à 5h58. «*Quand nous sommes arrivés sur les lieux, la ferme était complètement en feu. Il ne restait que la carcasse. Il n'y avait plus rien à faire pour la sau-*

ver. Nous nous sommes affairés à protéger les bâtiments aux alentours. D'ailleurs, lorsque nous avons vu l'intensité de la lieur déjà en partant du hangar, nous pensions bien que c'était cuit», lance le capitaine Blaise Cand, commandant des sapeurs verriens et chef d'intervention.

Une maison est située à une dizaine de mètres à peine du rural incendié. Un peu plus loin se trouve une halle abritant du bétail. Les deux bâtiments n'ont pas subi de dégâts dus au feu. De l'eau s'est toutefois infiltrée à l'intérieur de la maison habitée. La personne qui l'occupait n'a rien remarqué. Les bruits et craquements ont été mis sur le

compte du vent tempétueux qui soufflait.

Lorsque les pompiers sont arrivés aux Rossels, deux agriculteurs étaient déjà en train d'arroser la ferme en feu. «*Sans cela, je pense que l'on aurait dû aussi éteindre les maisons aux alentours. Ils ont fait du bon boulot», lâche Blaise Cand. Les pompiers verriens ont été appuyés par le Centre de secours du Val-de-Travers et les sapeurs de La Côte-aux-Fées. Au total, une soixantaine de personnes sont intervenues. La bâtisse, qui date de 1804 selon la mention inscrite sur l'encadrement de la porte principale, est entièrement détruite. Il ne reste plus rien du toit. A l'intérieur, tout s'est affaissé. Seule la cheminée se dressait encore fièrement. «Les propriétaires sont bons pour raser le bâtiment et repartir à zéro», avance le capitaine.*

Eau... secours!

Si la température, douce pour la saison, n'a guère gêné les pompiers ni engendré des problèmes de gel, les hommes du feu étaient toutefois limités en eau. «*La ferme est reliée au réseau, mais nous n'avions que peu d'eau. C'est une des particularités de ce sinistre. Il n'existe qu'un seul hydrant en tout et pour tout dans cette zone, et sa pression était faible, de 2,5 à 3 bars», souligne Blaise Cand. Autant dire que les tonnes-pompes du Centre de secours du Val-de-Travers et de La Côte-aux-Fées étaient les bienvenus. Comme la présence d'une citerne à proximité immédiate du rural en feu!*

«*Afin de résoudre ce problème, poursuit le capitaine, nous avons fait appel au transport*



Arrivés les premiers sur les lieux, les pompiers verriens n'ont pu que constater l'ampleur des dégâts.

PHOTO SP



Datant de 1804, le rural n'est plus qu'une ruine. Seule la cheminée se dresse encore fièrement.

PHOTO DE CRISTOFANO

d'eau du SIS de Neuchâtel. En outre, un agriculteur a fait des navettes avec une bossette pour réalimenter la citerne de la ferme, qui a fait office de bassin tampon». La ferme étant située à deux pas de la frontière, c'est donc de France voisine que l'eau est venue.

Les causes du sinistre sont pour l'heure inconnues. «*Elles seront difficiles à établir. Tout est venu en bas», explique Hans Aebersold, membre de la police scientifique neuchâteloise. Et de poursuivre: «En outre, même les premiers témoins n'ont pas été en mesure de nous indiquer à peu près d'où était parti le feu. Toute la bâ-*

tisse était déjà la proie des flammes quand ils sont arrivés.»

Hans Aebersold évoque toutefois l'hypothèse que l'incendie aurait pu être provoqué par un poêle à catalites. «*On y a fait du feu le soir précédent. Malheureusement, le poêle est entièrement détruit. Il est même descendu d'un étage, le plancher ayant cédé.»*

Une fois les premiers éléments pour l'enquête relevés, la police scientifique a donné la permission aux pompiers de déblayer l'intérieur de la ferme calcinée. Et notamment les tas de fourrage. «*On y verra plus clair ensuite. Je reviendrai*

d'ailleurs demain (réd: aujourd'hui) pour poursuivre les investigations», conclut Hans Aebersold.

Tempête crainte

Les pompiers verriens n'auront pas trop de la journée pour faire place nette. Si le sinistre a été relativement rapidement maîtrisé, le feu couvait encore, reprenant sans cesse. Il s'agissait donc de rester vigilant. D'autant que la tempête annoncée pourrait redonner du souffle au feu et éparpiller loin à la ronde des braises potentiellement dangereuses. /MDC

La résonance est positive

Neuchâtel ■ Le Conseil général fait écho à l'exécutif: pour 1,65 million de francs, l'hôpital Pourtalès sera doté d'une IRM

Dix ans plus tard, le canton de Neuchâtel – côté collectivité publiques s'entend – disposera d'un équipement d'imagerie par résonance magnétique (IRM)... C'est en 1994 en effet que le Conseil d'Etat concluait à la nécessité d'une telle installation dans un centre hospitalier principal du canton. Et c'est hier soir que le Conseil général de Neuchâtel a allumé l'ultime feu vert: il a accordé le crédit de 1,65 million de francs qui permettra au nouvel hôpital Pourtalès de disposer de cette technologie. Il a donné son aval par 37 voix sans opposition.

Et le coût de la santé?

Dix ans de «*va-et-vient entre différents groupes de travail»* qui ont fait dire à José Caperos, au nom du groupe libéral: «*Nous regrettons que l'acquisition de l'IRM ne se soit pas faite bien avant. Il est inconcevable que les hôpitaux du canton, qui fonctionnent comme centres de formation, ne disposent pas encore de cette technologie. Pas étonnant que certains cadres du département de radiologie aient cherché à exercer leurs compétences ailleurs.»*

Sur les bancs de la gauche, tant Eliane Henry Mézil (PopE-

coSol) que Didier Rochat (soc) se sont inquiétés de l'influence de cette acquisition sur le coût de la santé. «*Puisque les avis sont unanimes sur le plan médical, a lancé le second nommé, c'est bien là la vraie question pour les contribuables et les assurés que nous représentons. Mais là aussi, une pesée d'intérêts montre que la solution choisie est la bonne.* Et l'élu de citer de nombreuses raisons pour étayer son propos, parmi lesquelles «*le fait que, enfin!, un hôpital public du canton disposera d'une IRM.»*

Porte-parole du groupe radical, Daniel Domjan a pour sa

part rappelé que si la dépense sera finalement assumée par le canton et l'ensemble des communes, «*c'est une fois de plus la Ville qui assume l'investissement de départ, avec ce que cela signifie en terme d'endettement.*» Le conseiller général a dès lors souhaité savoir où en était, dans le domaine de la santé, la question de l'entité cantonale unifiée.

Regroupement institutionnel

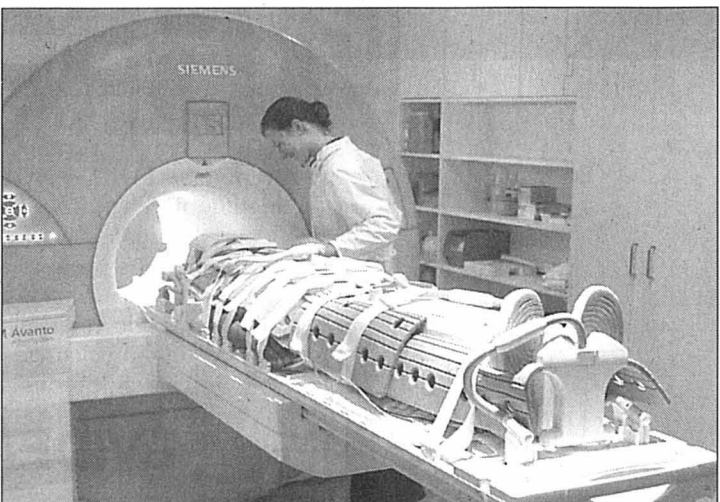
Directeur des Hôpitaux, le conseiller communal Didier Burkhalter lui a répondu en indiquant que «*le dossier est en mar-*

che», avant d'annoncer: «Sur le plan financier, la commission qui planche sur la question vient de rendre son rapport au Conseil d'Etat: à terme, soit peut-être d'ici 2005, il y aura bel et bien une cantonalisation complète.»

Du point de vue «*stratégique»,* le conseiller communal a ensuite expliqué que «*l'espace hospitalier multisites fait actuellement l'objet d'une procédure de consultation, avec mise en place d'une constituante. L'objectif est le regroupement institutionnel: il y aurait création d'une entité unique, chargée de répartir entre les sites un montant annuel déterminé par le canton.»*

Didier Burkhalter a encore indiqué que l'IRM sera installée en septembre de cette année, avec mise en place d'ici 2005 d'une entité cantonale de radiologie, en collaboration avec l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Il a d'ailleurs salué l'attitude des autorités communales chaux-de-fonnières dans le règlement du dossier IRM, de même que celle du collège des médecins des hôpitaux de la Ville de Neuchâtel (ils ont renoncé au renouvellement de certains équipements).

Le conseiller communal a conclu en lançant: «*L'IRM n'est pas un luxe, elle est tout simplement indispensable.*» /PHO



L'imagerie par résonance magnétique est utilisée depuis une vingtaine d'années.

PHOTO ARCH

Les bus scolaires circulent sans ceintures

Neuchâtel ■ La Ville répond aux normes de sécurité

Vendredi, un bus scolaire valaisan avec à son bord douze enfants âgés de 5 à 7 ans dévalait un talus sur environ 40 mètres après avoir dérapé sur la chaussée, et terminait sa course en se couchant sur le flanc. La moitié des élèves ont été blessés, ainsi que le chauffeur, encore hospitalisé au Chuv. Le véhicule ne disposait pas de ceintures de sécurité. Qu'en est-il à Neuchâtel?

«*Aucun de nos bus n'est équipé de ceintures de sécurité»,* précise d'emblée Sylvain Ghirardi, chef de l'Office communal du travail. Trois véhicules sont utilisés pour le transport des élèves, «*uniquement pour des petits déplacements en zone urbaine.*» Les trois sont utilisés pour les transports scolaires depuis 1999. «*Nous avons installé un système de sécurité qui consiste en une séparation métallique entre l'habitacle et la zone occupée par les passagers. Ainsi, les enfants ne peuvent pas glisser à l'avant en cas d'accident.*» Et Sylvain Ghirardi de préciser qu'au moment de l'achat du véhicule, «*expertise des renseignements ont été pris auprès du Service cantonal des automobiles, qui a confirmé que nous étions dans la cible des règles de sécurité.*»

Un accident tel que celui survenu en Valais ne remet donc pas en cause la situation actuelle à Neuchâtel. «*Nous ne pouvons pas modifier l'intérieur des bus en service pour des raisons techniques. Quant à en acheter un autre, le prix d'un seul véhicule avoisine les 70.000 francs.*»

Un autre véhicule, utilisé pour le transport des petits Neuchâtelois qui se rendent à la piscine du Crêt-du-Chêne, ne comporte pas non plus de ceintures de sécurité. «*Les trois bancs longitudinaux sont séparés par des arceaux, qui empêchent de glisser le long du siège»,* précise Claude Debrot, secrétaire général des écoles enfantines et primaires.

Quant à l'accident, les deux responsables mettent tout en œuvre pour qu'il ne se produise pas: «*Nous n'avons jamais eu de problème jusqu'ici. Nos chauffeurs ont suivi un cours de perfectionnement récemment»,* précise Sylvain Ghilardi. «*Nous sommes très attentifs à la sécurité, en entretenant minutieusement l'état des véhicules. Et nous n'empruntons pas de routes qui pourraient s'avérer dangereuses, même si cela allonge quelque peu le temps des parcours»,* conclut Claude Debrot. /FLH

Artistes en devenir, exposez ensemble!

Saint-Imier ■ Une collective printanière proposée au CCL

Le Centre de culture et de loisirs (CCL) de Saint-Imier tient à conserver une large ouverture aux techniques, aux approches et aux créateurs les plus divers. Dans cette optique, il souhaite renouveler l'expérience d'il y a deux ans, à savoir une exposition collective d'arts plastiques ouverte à tous. En cas d'intérêt de part et d'autre, elle se tiendra du 27 mars au 25 avril prochains.

Objectif de cette entreprise: réunir des artistes en devenir, dont la production actuelle ne suffirait pas à une exposition individuelle, mais qui mérite pourtant d'être vue par un

large public. Les exposants seront sélectionnés sur la base d'un portfolio, à déposer ou à envoyer au secrétariat du CCL. A relever que des visites d'atelier sont également possibles, sur demande. Les critères de sélection: caractère individuel et cohérence de la démarche artistique, qualités techniques et originalité des œuvres. Il va de soi que, dans le respect de son public, le CCL se réserve le droit de renoncer à l'exposition si la qualité ou le nombre des travaux proposés ne répond pas à ses attentes. /comm-réd

Délai de candidature: lundi 16 février prochain

Espace noir hardcore

Saint-Imier ■ Blunt et Loaf A. investissent le théâtre samedi

La soirée de samedi sera résolument hardcore à Espace noir, qui accueillera deux groupes, Blunt (à 21h) et Loaf A (à 22h30).

Les spécialistes l'affirment: après une longue période punk, Blunt s'est métamorphosé.

La formation du Val-de-Ruz sonde désormais les profondeurs de lignes bien plantées, suivies de passages plus boostants, n'hésitant pas à changer radicalement de genre d'un morceau à l'autre, du métal à des moments

plus soft et mélodiques, alternant dépression et jovialité.

Quant à Loaf A., son but a toujours été de jouer une musique éloignée de ce qui saturait actuellement les ondes radio-phoniques. La combinaison des membres, de leurs influences personnelles et de leurs tendances très diverses, a amené le groupe à un son à mi-chemin entre hardcore déstructuré et musique électronique expérimentale. Puisqu'on vous le dit! /comm-réd

Samedi 17 janvier dès 21h au théâtre d'Espace noir

Un véritable miracle au Pichoux

Intempéries ■ Cinquante-cinq mètres cubes de roche tombent d'un coup sur la route: voiture démolie, automobiliste indemne!

Par Dominique Egger Zalagh

«C'est un véritable miracle!»: André Hennet, inspecteur des routes du Jura bernois, manifestait un grand soulagement, hier, après l'éboulement qui s'est abattu sur la partie supérieure de la route du Pichoux. Un soulagement parce que l'incident n'a eu de conséquences que matérielles, le seul automobiliste touché s'en sortant heureusement indemne.

Sur une voiture

Il était environ 5h45 et la voiture de cet homme sortait des gorges du Pichoux, pour continuer en direction de Châtelat, lorsque l'éboulement s'est produit. Cinquante-cinq mètres cubes de roche se sont soudainement abattus sur la chaussée, juste après le dernier tunnel, démolissant le véhicule, mais sans blesser son conducteur.

Une roche très gélie

L'incident, imprévisible, est dû aux conditions climatiques de ces derniers jours, dégel et fortes précipitations cumulées. «Le calcaire qui forme la roche régionale est extrêmement gélie (réd: il se fend sous l'effet du gel), et donc sujet à l'éboulement. Dans le Pichoux comme ailleurs, de nombreuses failles et autres fissures sillonnent les blocs rocheux et on ne les découvre qu'au fur et à mesure des incidents de ce type». Et de signaler que l'éboulement qui s'est produit sur l'A16



Hier à l'aube, la roche qui s'est abattue sur la chaussée a démolie une voiture, heureusement sans blesser son conducteur.

PHOTO SP-PETERMANN

dans les gorges du Taubenloch, samedi matin, procédait de ce genre de surprises totalement imprévisibles: «Jamais un éboulement ne s'était produit en cet endroit et personne ne pouvait imaginer qu'un risque y existe. La roche qui a abouti sur la chaussée provenait d'ailleurs de bien loin et non de la falaise en surplomb».

Spécialistes sur place

Quoi qu'il en soit, un géologue était au Pichoux, hier en fin de matinée. Erich Gruner,

un spécialiste de la capitale, a examiné les lieux en compagnie d'Olivier Fuchs, suppléant de l'inspecteur. «Moyennant quelques travaux d'enlèvement de pierres et rochers instables, nous avons reçu son feu vert pour rouvrir la route», précisait hier André Hennet sur le coup de midi.

Prudence!

Cependant, si la route du Pichoux a bien été rouverte en fin de journée hier, la plus grande prudence y demeure

de mise, comme d'ailleurs sur toutes les routes traversant des gorges, sises en contrebas de parois rocheuses ou même en forêts. André Hennet souligne que «Les prévisions météorologiques de ces prochains jours laissent craindre des chutes de branches, d'arbres et de pierres, dans tous les endroits à risques».

En ce qui concerne la route du Pichoux, l'inspecteur n'est d'ailleurs guère optimiste: «Si les prévisions se confirment, nous pourrions bien devoir la fermer à nouveau bientôt...» /DOM

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Ambulance et urgences sanitaires: 144.
- Feu: 118.
- Médecins de garde: de La Ferrière à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.
- Pharmacies de service: Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, von der Weid, 032 487 40 30, jusqu'au 16.1. La Neuveville, Pharmacie de La Tour, 032 751 24 34, jusqu'au 18.1.

BIBLIOTHÈQUES

- Saint-Imier: bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h; section adultes, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h. Sonvilier: lu 17h30-19h30, me 16-18h. Renan: lu 17h30-19h, ma/je 15h30-17h. Villeret: lu 18h30-19h30, ma 15-16h, je 17h45-19h. Cormoret: ma 17h30-19h, je 17-18h. Courtelary: lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h. Tramelan: bibliothèque communale, lu 17-19h. La Neuveville: lu-je 16-18h, sa 9-11h.
- Mémoire d'ici: Saint-Imier, Place du Marché 5, lu/jeu 14-18h ou sur rendez-vous au tél. 032 941 55 55.

PATINOIRES

- Saint-Imier Ouverture au public: pour le patinage: mardi 13h30-15h45, mercredi-jeudi-vendredi 9-11h45 et 13h30-15h45, vendredi également 19h45-21h; samedi et dimanche 13h30-15h15; pour le hockey: samedi 10-11h45.
- Tramelan Ouverture au public, pour le patinage: samedi et dimanche 14h15-17h, mercredi 13h30-16h; pour le hockey: samedi 14h15-

De nombreuses innovations au programme

UP Erguël ■ Un premier semestre alléchant, qui propose de réaliser une bande dessinée, de l'escalade en salle ou du badminton, notamment

L'Université populaire d'Erguël (UPE) vient de publier le programme de son premier semestre 2004, lequel révèle un fort taux de renouvellement. Sur la cinquantaine de cours proposés, on relève en effet une dizaine d'activités proposées pour la première fois, du moins depuis plusieurs années.

Parmi ces nouveautés, les rendez-vous d'escalade en salle et en familles (quatre mercredis, de 18h à 20h) de-

vraient faire un tabac, sachant le succès que remportent les journées portes ouvertes organisées annuellement par le CAS Saint-Imier, dans la salle où se donnera justement ce cours.

Autre sport attirant, le badminton fait l'objet d'un cours pour débutants, qui sera dispensé à Sonceboz sur quatre soirées de jeudi.

Moins sportif mais tout aussi efficace pour le bien-être corporel, le Qi Gong renforce, selon ses adeptes, la circulation

énergétique et sanguine. Ces exercices de concentration, de respiration et de relaxation, chacun pourra les découvrir et les pratiquer durant huit mercredis soir, à Orvin.

Pour la bonne humeur

Autre nouveauté, la visite d'une fromagerie, avec préparation et dégustation d'une fondue, proposée à La Chaux-d'Abel (à choix, les samedis 20 ou 27 mars). Les participants - enfants compris - y découvriront la fabrication du fromage,

depuis le coulage du lait jusqu'au caquelon.

Complet changement de décor avec une innovation proposée à Saint-Imier, à l'atelier d'Alain Auderset, où tous les intéressés, dès 13 ans, pourront réaliser une courte bande dessinée, à raison de quatre heures réparties sur autant de mercredis. De la plume à encre à la plante des pieds, il n'y a qu'un pas à l'UP, laquelle propose un cours de soins des pieds, qui se donnera sur deux lundis soir.

Et puisque nous voilà dans les soins, signalons le cours intitulé «A la (re)découverte des thérapies d'autrefois», qui se penchera sur les tisanes, teintures et autres essences, sur l'homéopathie et ses dérivés et, enfin, sur la spagirie, qui avait cours au Moyen Age.

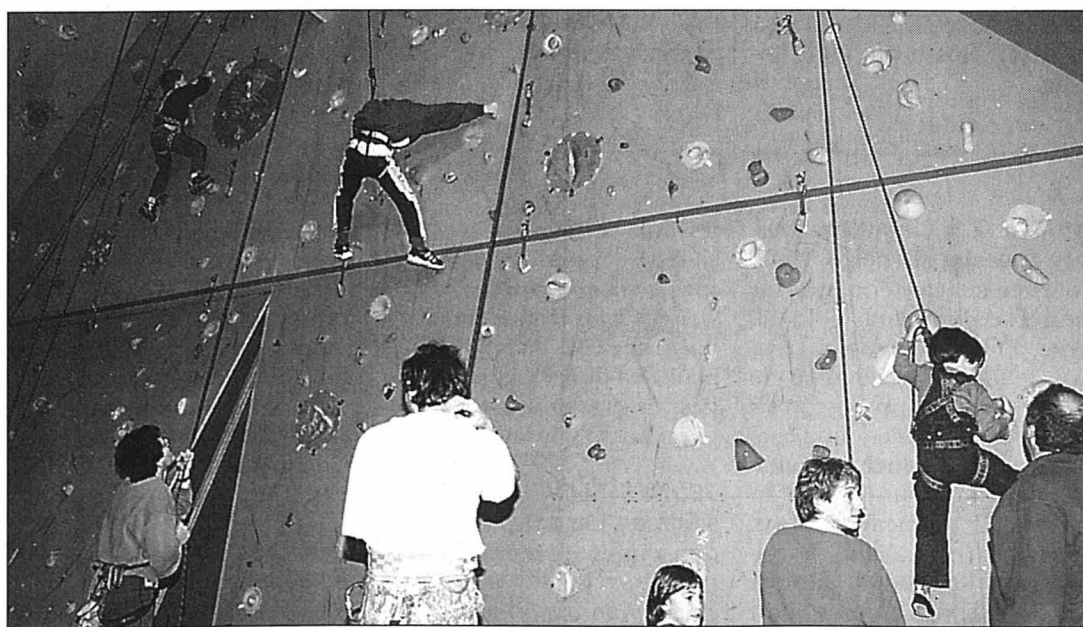
Dernières nouveautés de ce semestre pour le moins varié, une initiation au jeu d'échecs destinée aux débutants (cinq soirées de mardi), ainsi qu'un atelier de fabrication de «bijoux-santé», faits de pierres précieuses et semi-précieuses. Pour ce dernier rendez-vous, les intéressés passeront un samedi à fabriquer des bijoux, tout en s'informant sur les différentes sortes de pierres et sur les influences positives qu'on leur attribue sur la santé. Pour le reste, l'UPE propose de mul-

tiples activités créatrices, sportives ou autres, qui figurent bien évidemment sur son programme, encarté vendredi dernier dans la «Feuille officielle» du district. /DOM

Renseignements au secrétariat de l'UP, tél. 032 489 53 08, ou www.upjurassienne.ch (e-mail: erguel@upjurassienne.ch)

Cherche animatrices

L'UP Erguël cherche activement des animatrices de village à Renan, La Ferrière, Cortébert et Sonceboz. Ces personnes ont pour tâches d'organiser les cours qui se déroulent dans la localité, de recevoir les inscriptions y relatives et de vérifier que tout se passe bien. Elles font automatiquement partie du comité. Avis aux intéressées, qui seront accueillies chaleureusement! Enfin, on signalera que l'assemblée générale de la section se tiendra le 1er mars prochain, à l'ancien collège de Corgémont. /dom

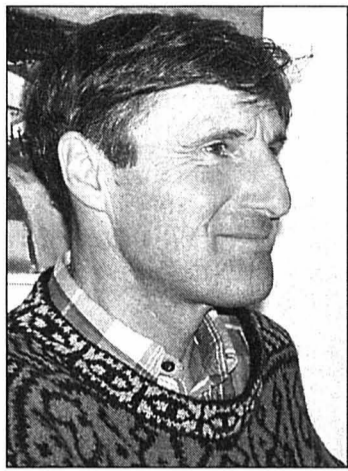


Parmi les nouveautés inscrites au premier semestre 2004 de l'UP Erguël, l'escalade en salle ne manquera pas de plaire.

PHOTO ARCH-LEUENBERGER

De La Chaux à Bamberg à pied!

Insolite ■ Peintre promeneur franc-montagnard, Hubert Girardin a rejoint son université en Allemagne au gré d'un périple de 700 kilomètres. Récit



Hubert Girardin, une démarche insolite. PHOTO GOGNIAT

Par
Michel Gogniat

Il est coutumier du fait. Hubert Girardin, de La Chaux-des-Breuleux, aime bien les grandes balades dans la nature, le calepin dans la poche. Interpellé par un coin de paysage, il sort le fusain et immortalise l'endroit en quelques coups de crayon. Cet été, il a réalisé un vieux rêve: gagner à pied l'Université de Bamberg, au cœur de l'Allemagne. Sept cents kilomètres de bonheur...

Enseignant les arts visuels au gymnase de Bienne, le Taignon a décidé de prendre une année sabbatique à l'Université de Bamberg, une ville de 70.000 habitants, cité romantique à la riche architecture.

Comme ses ancêtres

Pour gagner son lieu d'étude (il sera bientôt rejoint par sa famille), Hubert Girardin a décidé de procéder de la même manière que ses prestigieux ancêtres, notamment un aïeul dénommé Johann-Baptiste Reinert (auteur du Code civil soleurois à la fin du XVIIIe siècle) et qui gagna Berlin à pied depuis la Suisse. «Sur la carte, j'ai tiré une ligne droite entre La Chaux et Bamberg», explique le Franc-Montagnard. «Et j'ai traversé 25 fois cette ligne durant mon périple, qui va durer 23 jours». «J'ai fait mes premiers pas avec deux petites filles (Anna et Lucie), puis j'ai usé trois autres marcheurs: François Huguenin, Nicolas Gogniat (maire de Lajoux) et Bernard Cattin», des copains qui l'ont accompagné un bout de chemin.

Depuis le Vorbourg, à Delémont, le Franc-Montagnard va gagner Bâle pour traverser le

Rhin à la nage. Puis ce sera la grande traversée de la Forêt-Noire par des chemins magnifiquement balisés, la fraîcheur des grands arbres dans la chaleur torride de l'été passé. Hubert Girardin dormira dans les cabanes de forêt ou les petites auberges semées le long du chemin, croquant un paysage ici et là... «Un jour, j'ai cueilli un trèfle à quatre et je me suis juré de le donner à la première personne que je croiserai. Ce n'est qu'après deux jours et demi que j'ai enfin rencontré quelqu'un...». «J'ai contourné Stuttgart avant de traverser de magnifiques villes thermales comme Tübingen, Esslingen ou encore Schondorf», raconte-t-il.

La vie en Allemagne

Hubert Girardin va atteindre Bamberg le même jour que sa famille... «Les Allemands sont un peu comme les Taignons, pas très causants au début mais très gentils». Lui-même va suivre à l'université les cours d'histoire de l'art. Son épouse Monique a, de son côté, adopté les cours de langue (italien, polonais...) tandis que ses deux fils, Ulysse et Benoît, sont au lycée.

On notera la singularité de l'école allemande: les cours commencent à 8h et s'achèvent à une heure. Tous les après-midi de congé donnent à Ulysse l'occasion de se défouler sur sa batterie... La musique a été également un élément de rapprochement avec les autres étudiants et les indi-

gènes, puisqu'Hubert Girardin joue du violoncelle au sein de l'orchestre de l'université.

A mi-parcours de son pensum, la famille Girardin ne regrette nullement cette expérience, même si le parfum de la Baumatte et des marais de La Chaux leur manquent parfois... /MGO



Un croquis réalisé par le peintre en traversant la Forêt-Noire, une région qui ressemble assez à l'Emmental. DOCUMENT SP-GIRARDIN

GLOVELIER Balalaïkas pour orphelinat

Ils étaient passés dans la région l'hiver dernier (à Porrentruy et à La Chaux-de-Fonds, notamment) et avaient fait forte impression. De cette tournée, ils ont récolté un bénéfice de 15.000 francs qui ont été remis à un orphelinat de Saint-Petersbourg. Ils, ce sont les musiciens de l'ensemble Traditsiya, qui sont de retour dans le Jura. Ces derniers donneront un grand concert samedi prochain, à 20h, en l'église de Glovelier.

Cet ensemble est composé de cinq artistes qui privilégient la balalaïka et la voix. Ils interprètent de la musique classique et du folklore russe. Ce concert (entrée libre, collecte à la sortie) est destiné à un orphelinat de Saint-Petersbourg qui s'est ouvert voici dix ans et qui accueille des enfants dès 2 ans dont les parents sont victimes de l'alcool ou de drogue. Il abrite à ce jour 170 enfants! A la base, l'Etat avait donné trois bâtiments pour créer cet orphelinat et la Suède avait apporté son aide financière. Aujourd'hui, de nombreuses rénovations sont nécessaires. Il existe un internat car les orphelins sont rejetés par les enfants de l'école publique.

Une action qui mérite donc un large soutien. /mgo

Pinceaux en fête au CJRC!

Le Noirmont ■ L'amicale créée par Josette Mercier accroche dès cette fin de semaine

Voici un an et demi, Josette Aubry (Saint-Imier), Josette Aubry (Le Noirmont), Robert Bourquin (Saint-Imier), Corinne Egger (Les Bois), Lynn Hugi (Les Bois), Robert Knauz (Graz), Yvette Kohler (Les Bois), Nicole Kornmayer (Saignelégier), Josette Mercier-Kornmayer (Saignelégier), Philippe Mermod (Ittigen), Markus Mettler (Le Locle), Amandine Miserez (Le Noirmont), Anne-Marie Müller (Stuttgart), Ger-

maine Nagels (Saignelégier), Christian Nihoul (Bruxelles), Erika Paratte (Chernex) et Daniel Stadelmann (Courfaivre). A découvrir aussi sur le site www.lespinceauxenfete.com. /mgo

Vernissage de l'exposition de l'amicale Les Pinceaux en fête, samedi 17 janvier à 17h au CJRC du Noirmont; présentation par René Girardin



Ce week-end-là, c'est le hameau de La Bosse qui était immortalisé par les peintres amateurs... PHOTO SP

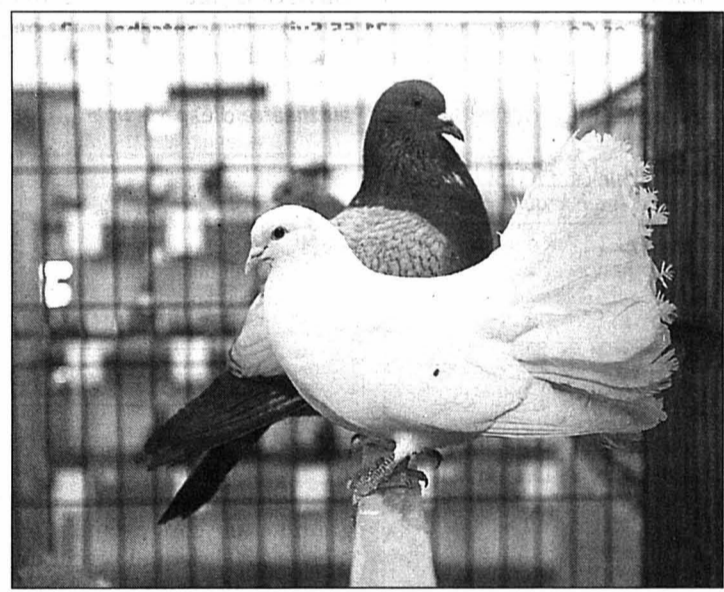
Belle volée d'éleveurs primés

Ornithologie ■ Les pigeons et les volailles étaient également en vedette à Delémont

Nous avons fait état hier de la 53e Exposition jurassienne d'ornithologie (AJO) qui a rassemblé à Delémont un millier de sujets, la crème de l'élevage du Jura historique. Nous avons donné le nom des meilleurs éleveurs de lapins. Aujourd'hui, c'est au tour des meilleurs éleveurs de pigeons et de volailles. Nous donnons ici les premiers prix dans ces deux catégories.

Volailles. Combattant malais: Marc Bandelier (Bévilard); welsumer: Michel Germiquet (Reconvilier); new-hampshire: Georges Tatti (Courgenay); nègre-soie: Nicolas Marquis (Mervelier); ko-shamo: Manuela Bader (Saint-Brais); combattant anglais: Marc Bandelier (Bévilard); brahma perdrix: David Brawand (Malleray); wyan-dotte: Daniel Grossenbacher (Renan); barnewelder: Christophe Witschi (Miécourt); welsumer naine: André Ribeaud (Coeuve); hollandaise naine: Jean-François Boillat (Les Breuleux); naine allemande: Mathieu Kottelat (Coeuve).

Pigeons. Voyageurs: Paul Bordbeck (Laufon); alouette



Le public a aussi pu admirer de très beaux pigeons le week-end dernier à Delémont. PHOTO ARCH-GALLEY

bernoise: Aloïs Chagnat (Tramelan); bouclier de Thurgovie: Alexandre Aubry (Alle); culbutant portugais (Mathieu Kottelat (Mervelier); culbutant pie allemand: Willy Bigler (Tavannes); rouleur oriental: Werner Gerber (Reconvilier); romain: Pierre Etter (Reconvilier); cauchois: Roland Kneuss (Loveresse); alouette de Co-

bourg: Werner Gerber (Reconvilier); strasser: Peter Borer (Petit Lucelle); lynx de Pologne: Maurice Fleury (Fregécourt); mondain: Christian Veya (Lajoux); modène allemand: Daniel Grossenbacher (Renan); modène anglais: Richard Marquis (Mervelier); king: Roland Kneuss (Loveresse). /mgo

RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- **Ambulances de Saignelégier:** 144 ou 032 952 12 12.
- **Médecins:** en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.
- **Pharmacie des Franches-Montagnes:** service de garde, 032 951 12 03 et 032 951 12 01 pour tout renseignement.
- **Dépannages:** Centrale, 032 955 14 12.
- **Taxis:** piquet de nuit 032 951 21 18.

BIBLIOTHÈQUE

■ **Le Noirmont:** lu 17-19h, ma 14-17h, ve 8h30-11h30.

LUDOTHÈQUES

■ **Saignelégier** (Hôtel de ville): ma 15h15-17h30, et le dernier jeudi du mois 18-19h. **Les Bois** (salle de gymnastique): le 1er lundi du mois 14h30-17h30. **Les Genevez** (salle de gymnastique): le 2e mercredi du mois 13h30-14h30. **Le Noirmont** (nouveau collège): ma 15-17h. **Les Breuleux** (école primaire): le 4e mercredi du mois 13h30-16h30.

EN BREF

MURIAUX ■ Cinquième journée équestre sur neige. La 5e Journée amicale équestre sur neige se déroulera le 15 février, à Muriaux (date de renvoi: le 7 mars). L'équipe de Claude Boillat propose trois épreuves réservées aux chevaux de race franches-montagnes. Il y aura le traîneau à un cheval, le traîneau à deux chevaux (maniabilité à travers une douzaine de portes) et le ski attelé. Les huit meilleurs résultats de chaque épreuve seront qualifiés pour

les finales. Il est possible de s'inscrire pour ces épreuves spectaculaires auprès d'Olivier et Claire Donzé, aux Emibois, tél. 032 954 20 45 (e-mail: co.donze@net2000.ch) Les engagements sont pris jusqu'au 15 janvier. /mgo

JEUNES ÉLEVEURS ■ Exposition en mars. L'Association des jeunes éleveurs du Jura organise, le 13 mars prochain, une exposition de vaches et génisses dans l'enceinte du manège, à Saignelégier. Plus de cent bêtes provenant de près de 70 éleveurs, âgés de 12 à 25 ans, seront présentées devant un juge unique (races holstein et red holstein). Inscriptions libres et sans présélection auprès de Christelle Röthenmund, au Chaumont (tél. 032 951 11 93). /mgo

POLICIERS À DAVOS ■ Manifestation samedi à Delémont. Dans une lettre ouverte, la députée socialiste Lucienne Merguin-Rossé appelle les Jurassiens

et Jurassiens à manifester samedi prochain dès 14h, à Delémont, pour «montrer leur mécontentement du fait que l'Etat jurassien apporte son soutien logistique aux acteurs économiques réunis à Davos, par l'envoi de policiers. Soutenir les pourvoyeurs de pauvreté mondiale, les destructeurs de notre environnement, au seul nom des intérêts économiques, tout en restreignant la liberté d'expression des individus, n'est pas digne d'un Etat qui s'est battu pour sa liberté», écrit-elle. /mgo

Des danseurs dénudent l'obscénité

La Chaux-de-Fonds ■ Dans «[Ob]seen», la compagnie Philippe Saire confronte le public avec la banalisation actuelle de la sexualité et de l'intimité. Interview du chorégraphe

Propos recueillis par
Yvonne Tissot

Les images de femmes presque nues dans le journal ne vous font plus rien? Il est temps de vous poser des questions... «[Ob]seen», le nouveau spectacle de danse de Philippe Saire se pose comme une réaction à la banalisation de l'intimité et de la sexualité dans les médias. Le bâton de pèlerin du chorégraphe lausannois? Entretenir la sensibilité des spectateurs et leur regard critique sur l'évolution de la société. Interprété par six danseurs, «[Ob]seen» a été créé l'automne dernier à Lausanne et sera présenté cette fin de semaine à L'Heure bleue, à La Chaux-de-Fonds. Interview.

Dans «[Ob]seen», on voit les danseurs de votre compagnie nus et mimant des actes sexuels. Ce spectacle peut-il être vu par tous?

Philippe Saire: Nous le déconseillons aux adolescents, car il traite du rapport à la nudité et à la sexualité des adultes. Le spectacle n'est pas pour autant obscène ou pornographique. Dans la première partie, les danseurs donnent à voir une énumération d'images assez crues, que l'on pourrait voir à la télévision par exemple. A la différence que le public est

confrontée à des personnes réelles et non virtuelles... Puis, en seconde partie du spectacle, les danseurs expriment l'effet bouleversant de ces images, le choc intérieur qu'elle suscite. Le désir, aussi.

Pourquoi avoir choisi ce sujet pour un spectacle de danse?

P.S.: Je ne considère pas la danse comme un simple outil de décoration, mais comme un moyen d'expression et de critique de notre temps. Ce thème est apparu dans «Les Affluents», notre précédent spectacle, où deux danseurs interprètent un duo très chaud. Nous nous sommes posés la question des limites de ce que l'on peut interpréter et montrer sur scène. Ce thème a alors attiré mon attention sur la tendance actuelle à montrer et consacrer les choses privées en public. Il y a l'exemple du «Loft», et aussi des calendriers de nus... par les clubs de foot, les paysannes vaudoises, etc.

Quelles limites avez-vous rencontrées en travaillant ce spectacle?

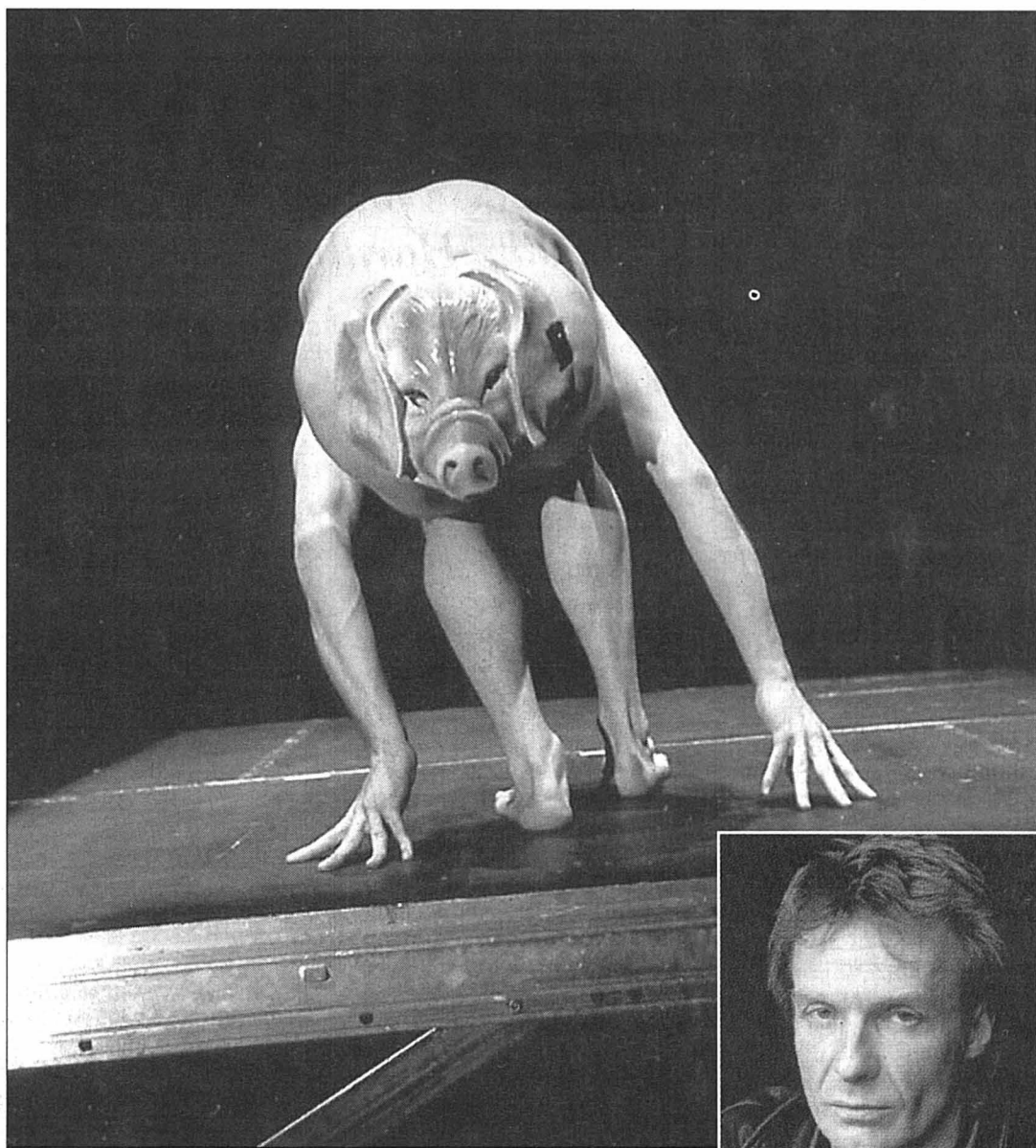
P.S.: Le contrat était que personne ne devait faire des gestes qui lui déplaisait. Pour une des danseuses, se mettre nue sur scène était une première. C'était bouleversant pour elle. Dans le spectacle, elle interprète donc ce simple

moment de dénudement. Puis, comme tous les gestes que l'on répète, l'émotion s'est amoindrie, banalisée presque. Son travail est aujourd'hui de conserver cette charge émotionnelle du début: pour nager à contre-courant de la banalisation que nous souhaitons interroger. Nous sommes en effet arrivés à la conclusion que ce ne sont pas les choses les plus ostentatoires qui amènent le mieux à la réflexion sur l'impudeur.

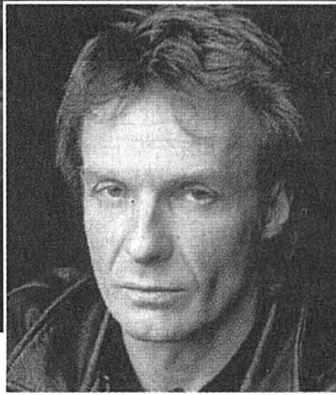
En représentant à votre tour des images obscènes, ne tombez-vous pas dans le panneau de cette mode voyeuriste?

P.S.: Nous ne les traitons pas au premier degré, comme cela se fait souvent dans les médias, mais d'une manière interrogeante. Ce qui m'intéresse, ce n'est pas d'être provoquant, mais d'amener le public à poser un regard critique sur les phénomènes de notre époque. J'aime relier le monde des sensations avec ce que l'on vit aujourd'hui. De même, la danse contemporaine a beaucoup exploité le corps nu dans sa dimension esthétisante. Je souhaitais lui rendre la charge sexuelle qui lui appartient. /YVT

La Chaux-de-Fonds, L'Heure bleue, à Beau-Site, ve 16 et sa 17 janvier à 20h30.



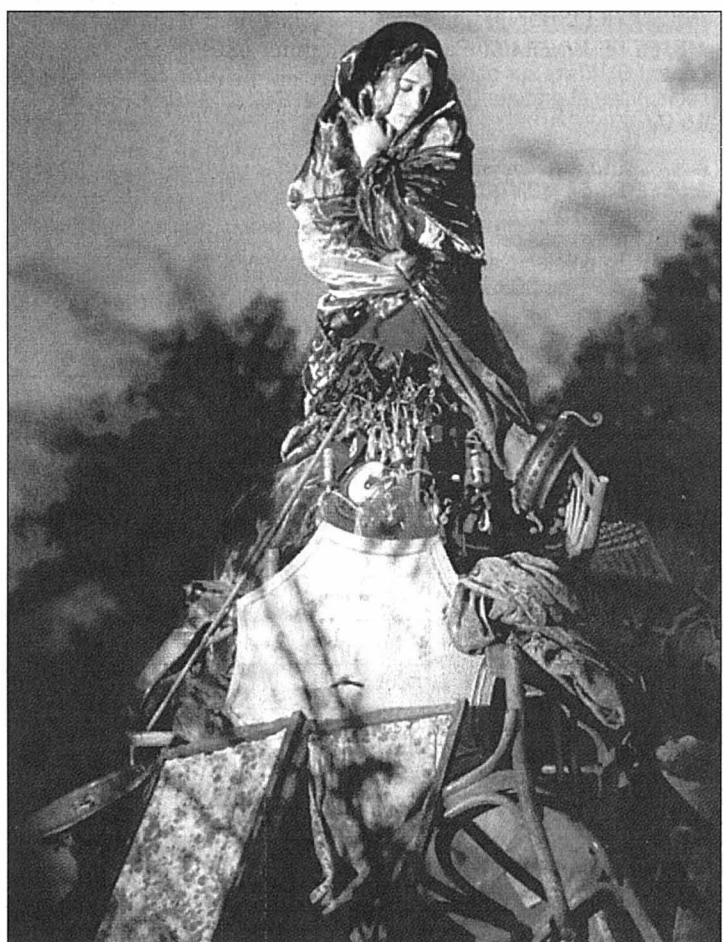
Philippe Saire ne craint pas le grotesque pour parler de l'obscénité.



PHOTOS SP-DEL CURTO

La veillée des artistes

Neuchâtel ■ Le théâtre du Passage s'envole avec la Compagnie du Hanneton et s'interroge avec Albert Camus



Un voyage poétique et satirique en guise de veillée. PHOTO SP

Une scène, celle du théâtre du Passage, livrée à une gigantesque bourrasque. Ainsi débute «La veillée des abysses», proposée par James Thiérrée et la Compagnie du Hanneton lundi et mardi prochains à Neuchâtel. Un spectacle sans paroles, ou presque, un voyage visuel et sonore, parodique et poétique, qui ne

prendra la tête qu'à ceux qui ne savent pas, de temps à autre, la perdre.

Au diable, donc, la logique cartésienne, «La veillée» se présente comme l'histoire d'une histoire, un spectacle qui s'épanouit par la grâce d'artistes rompus à toutes les disciplines: Uma Ysamat, soprano, pianiste et comédienne, Raphaëlle Boi-

tel, contorsionniste et voltigeuse, Niklas Ek, danseur et comédien, Gaëlle Bisellach, jongleuse et manipulatrice d'objets, Thiago Martins, acrobate et James Thiérrée lui-même, qui n'est autre que le petit-fils de Charlie Chaplin.

«C'est une ambiance de décharge, dans le sens où les personnages se débrouillent avec les moyens du bord. Il y a de toute façon des détournements d'objets, des raccourcis pour pouvoir évoquer certains univers, commente James Thiérrée dans le dossier de presse. J'utilise les techniques du cirque, de la danse, de la pantomime, du théâtre, pour concocter une recette qui s'invente au jour le jour».

C'est, en effet, sous le chapiteau du cirque familial que le petit James, né à Lausanne, a fait ses premiers pas d'artiste. Sous la houlette de ses parents, il se voue aux disciplines du cirque, puis acquiert une formation de comédien. Il travaille notamment avec Peter Greenaway, Benno Besson, Bob Wilson, Raoul Ruiz, Coline Serreau, Philippe Riuz de Broca. En 1998, James Thiérrée inscrit un premier succès sur le compte de sa propre compagnie, avec «La symphonie des hannetons», l'histoire d'un rêve qui s'achevait là où commence «La veillée des abysses»... /DBO

Neuchâtel, théâtre du Passage, lu 19 et ma 20 janvier, 20h.

Sous le soleil de Camus

Sous le soleil aveuglant d'une plage algérienne, Meursault tire sur un Arabe armé d'un couteau. Livré aux interrogatoires, il se condamne d'avance par son attitude que par le meurtre qu'il a commis. «Meursault», a commenté Albert Camus, dit ce qui est, il refuse de majorer ses sentiments et aussitôt la société se sent menacée».

Dès vendredi au Passage, le public est invité à (re)découvrir le parcours de «L'Etranger», dans une version théâtrale recréée l'an dernier au Théâtre populaire romand, à La Chaux-de-Fonds. Un parcours que le metteur en scène italien Franco Però et ses comédiens - Frédéric Landenberg, Benjamin Knobil, Michel Grobety et Ariane Morret - ont choisi de retracer en alternant le récit et les scènes revécues au présent, en abolissant tout effet de distanciation. Un jeu et une mise en scène sans artifices inutiles, à la hauteur de l'écriture dépouillée de Camus. /dbo

Théâtre du Passage, ve 16 et sa 17 janvier à 20h, di 18 janvier à 17h.

Neuf pour un octuor

Le Locle ■ Les vents de l'OSR souffleront demain au temple

L'Orchestre de la suisse romande (OSR) ex- trait parfois de ses rangs de petites formations de chambre. C'est ainsi que l'Octuor à vents de l'OSR, composé des premiers pupitres, donnera concert demain, au temple du Locle, dans le cadre de la saison de l'Association des concerts du Locle.

Roland Perrenoud et Vincent Gay-Balmaz (hautbois), Benoît Willmann et Antoine Marguier (clarinettes), Gregory Cass et Isabelle Bourgois (cors), Céleste-Marie Roy et Norio Kato (bassons) ainsi que Steven Zlomke (contrebasse) officient à neuf, ce qui n'a rien d'exceptionnel pour un octuor. Les musiciens ont perpétué cette tradition mozartienne

d'ajouter une contrebasse à l'ensemble.

L'Octuor à vent de l'OSR a joué aux quatre coins du monde, explorant un répertoire allant de Mislavecsek à Denissov en passant par des transcriptions d'opéras de Mozart et de Beethoven. A cette occasion, ils ont choisi d'interpréter la Sérénade en mi bémol majeur K. V. 375 de Mozart, l'Ouverture du «Freischütz» de Weber, le divertimento en mi bémol majeur de Gordon Jacob, l'Ouverture du «Barbier de Séville» de Rossini et l'Octuor-Partita op. 57 en fa majeur de Franz Krommer. /SAB

Le Locle, temple, mercredi 14 janvier, à 20h15.



Au programme entre autres: le grand Rossini. PHOTO SP

«Le risque zéro n'existe pas»

Comment se protéger du risque de récurrence de dangereux criminels? Le professeur Timothy Harding combat l'initiative pour l'internement à vie des délinquants

L'INTERVIEW

Propos recueillis par
Christiane Imsand

Le professeur Timothy Harding est l'auteur de l'expertise qui a conduit la justice à garder sous les verrous le sadique de Romont. Il combat pourtant l'initiative pour l'internement à vie des délinquants dangereux.

Professeur à la faculté de médecine de Genève et Directeur de l'Institut de médecine légale du canton, Timothy Harding a souvent affaire aux tribunaux. D'une part comme médecin légiste, d'autre part comme expert psychiatre.

A ce titre, il s'est prononcé en 2002 contre la libération conditionnelle de Michel Peiry, plus communément appelé le «sadique de Romont». Cela ne l'empêche pas de juger inadéquate l'initiative pour l'internement à vie des délinquants dangereux, notamment en raison du rôle donné aux experts.

avant le procès, leur cas est périodiquement réexaminé. La révision du code pénal qui entrera prochainement en vigueur cadrera encore mieux la procédure. J'admets l'idée que certaines personnes doivent rester internées jusqu'à leur mort mais il m'est impossible de dire lesquelles subiront ce destin au moment du procès. On ne peut pas faire un pronostic sur 20 ou 30 ans.

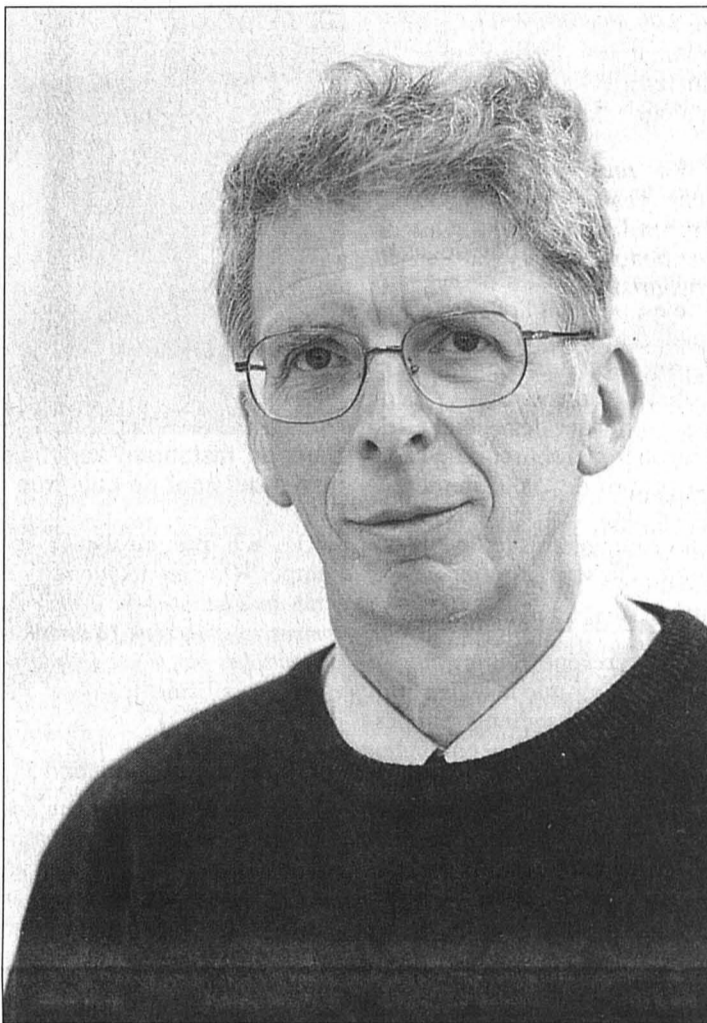
Selon l'initiative, de nouvelles expertises pourront être effectuées si de nouvelles connaissances scientifiques permettent d'écarter tout danger.

T.H.: C'est beaucoup trop restrictif. On nous demande un nouveau traitement qui aurait fait ses preuves mais c'est un domaine où les essais cliniques sont très difficiles. Par ailleurs, l'initiative rend l'expert responsable en cas de récurrence. Or le risque zéro n'existe pas.

Voyez ce qui se passe dans le domaine routier. Nous faisons des centaines d'expertises de conducteurs qui ont subi un retrait de permis. S'il fallait exclure tout risque d'accident pour leur rendre leur permis, ce serait mission impossible. Paradoxalement, on est prêt à accepter un certain degré de risque sur les routes mais pas dans d'autres domaines. Or les accidents mortels de la circulation sont beaucoup plus nombreux que les homicides.

L'expert ne doit-il pas assumer une part de responsabilité?

T.H.: Il doit pouvoir démontrer qu'il a travaillé selon les règles de l'art. Dans le cas de grands criminels, cela suppose au moins quatre entretiens d'une heure, des tests psychologiques et le soutien éventuel d'autres spécialistes. Il doit ensuite expliciter dans son rapport comment il est parvenu à ses conclusions. Parmi les expertises que j'ai faites, il y a moins de la moitié des cas où



Le professeur Timothy Harding s'était prononcé contre la libération conditionnelle du «sadique de Romont». Il juge pourtant l'initiative pour l'internement à vie des délinquants dangereux inadéquate.

PHOTO ARCH

j'ai conclu qu'on peut aller progressivement vers une libération. Toutes les études internationales montrent que les experts ont plutôt tendance à surévaluer la dangerosité.

On sait que les pervers sexuels ont généralement un comportement exemplaire en prison. N'y a-t-il pas un

risque de leur donner le Bon Dieu sans confession?

T.H.: Nous ne nous basons pas sur le comportement en prison. Voyez le cas de Michel Peiry. En dépit de sa bonne conduite comme prisonnier, l'expertise psychiatrique a conclu qu'il n'était pas possible de le libérer conditionnellement.

Concrètement, comment procédez-vous pour une expertise?

T.H.: Je rencontre la personne plusieurs fois sur une période de plusieurs mois, généralement avec une psychologue qui s'occupe des tests projectifs. Je me plonge dans le dossier pénal, j'étudie les éléments révélés par l'instruction ainsi que l'expertise réalisée pour le procès.

Ensuite je choisis un système d'évaluation de la dangerosité. Il y en a plusieurs, notamment l'approche du professeur bâlois Volker Dittmann qui recense une série de facteurs qui augmentent ou diminuent le risque. Il s'agit donc de déceler la présence ou l'absence de chacun de ces facteurs et d'en faire la cotation. Par exemple, dans le cadre de délits sexuels, on considérera comme un facteur de risque quelqu'un qui a des fantasmes sexuels violents.

N'y a-t-il pas des gens suffisamment habiles pour dissimuler leurs perversions?

T.H.: Je prétend que non. Il est extrêmement difficile à quelqu'un qui a un fonctionnement pervers ou sadique de le dissimuler à un spécialiste expérimenté. Ses troubles se répercutent sur toutes les facettes de son existence, par exem-

ple ses relations avec ses proches ou son rapport à l'argent.

En 1993, l'opinion publique a été sensibilisée par l'affaire d'une jeune fille violente et tuée par un délinquant en congé, à Zollikoberg (ZH). Il était pourtant suivi par un thérapeute.

T.H.: Sur ce cas, on peut faire un examen critique de la prise de décision. Il faut un système comme celui qui connaît le canton de Vaud, à savoir une expertise externe dont les conclusions sont analysées par une commission composée de représentants des autorités de poursuites pénales, des autorités d'exécution et des milieux de la psychiatrie.

Certains juristes contestent l'internement à vie au nom de la Convention européenne des droits de l'homme. Des criminels qui n'ont aucun respect pour leurs victimes peuvent-ils invoquer les droits de l'homme?

T.H.: Dans un Etat de droit, une personne est condamnée par la loi pour une période déterminée en fonction de la gravité de ses actes. Il faut séparer la notion de sanction, qui implique une peine de prison, de la notion de sécurité publique, qui peut déboucher sur l'internement.

Je suis sensible à la douleur et à la colère de la famille des victimes mais on n'y répondra pas en privant de tout droit une catégorie de criminels. La révision du code pénal offre un cadre qui tient largement compte des craintes exprimées par les familles des victimes. /CIM-Le Nouvelliste



Le code pénal n'autorise-t-il pas déjà l'internement de personnes susceptibles de compromettre gravement la sécurité publique?

Timothy Harding: Tout à fait. A la prison genevoise de Champ-Dollon, il y a actuellement une quinzaine de personnes internées. Mais à la différence de l'initiative qui prévoit l'internement à vie sur la base d'une expertise réalisée

La révision du code pénal contre l'initiative

L'émotion compréhensible suscitée par une succession d'affaires effroyables a contribué au succès de l'initiative «pour l'internement à vie des délinquants sexuels ou violents jugés très dangereux et non amendables».

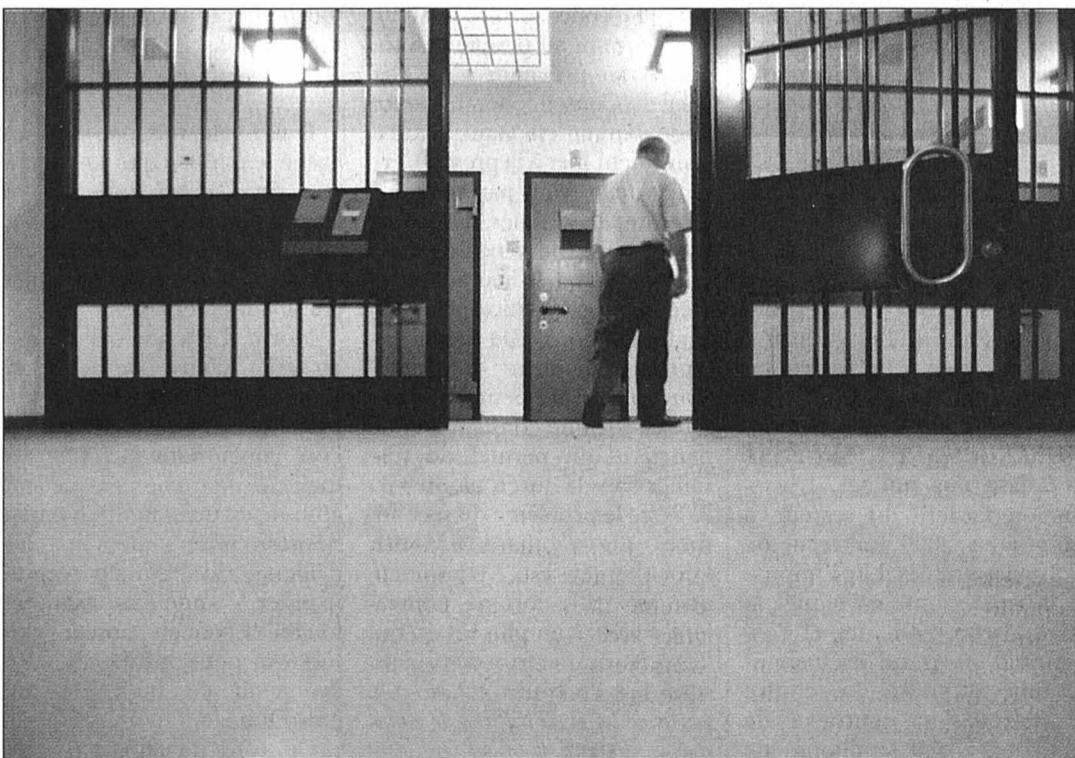
A commencer par les crimes commis par Michel Peiry, dit «le sadique de Romont», condamné en 1989 à la réclusion à vie pour le viol et l'assassinat de plusieurs adolescents. Plus récemment, il faut rappeler l'histoire de la jeune scoutte tuée par un détenu en congé en 1993 ou encore le cas de Werner Ferrari, condamné en 1995 pour le meurtre de cinq enfants.

Lancée par un comité alémanique dans lequel siègent des membres de famille de victimes, l'initiative a été déposée le 3 mai 2000 avec

194.000 signatures valables. Plus de 45.000 ont été récoltées dans le seul canton du Valais. Le but des initiateurs est d'éviter tout risque de récurrence. Ils proposent dès lors de remplacer la réclusion à vie qui ne dure pas plus de vingt ans, voire moins en cas de libération conditionnelle, par l'internement à vie des délinquants dangereux.

Une vingtaine de délinquants

Selon leur concept qui s'appliquerait à une vingtaine des quelque 100 délinquants aujourd'hui internés, c'est une expertise qui déterminerait la dangerosité de l'individu au moment du procès. L'internement ne pourrait être remis en cause par une nouvelle expertise que si de nouvelles connaissances scientifiques permettent de garantir la sécurité publique.



A la différence de l'initiative, la révision du code pénal est conforme à la Convention européenne des droits de l'homme.

PHOTO KEYSTONE

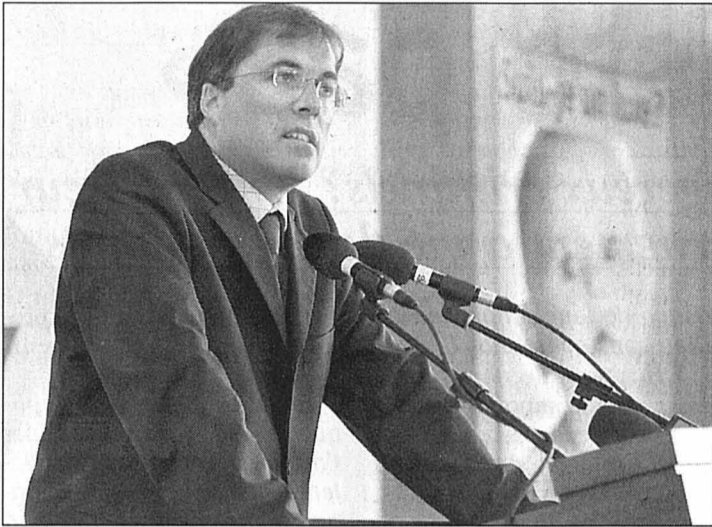
Politiquement, l'Union démocratique du centre est le seul parti important à soutenir le projet. Les autres formations estiment que la révision du code pénal qui entrera en vigueur en 2005 règle plus judicieusement la question de l'internement.

Régime de sécurité

Selon ce texte, le délinquant exécutera normalement sa peine avant d'être interné. Le régime de sécurité s'appliquera à toutes les personnes qui ont commis une infraction grave passible d'une peine maximale de dix ans au moins et qui risquent de récidiver. A la différence de l'initiative, un réexamen annuel de la décision d'internement est prévu, ce qui la rend conforme à la Convention européenne des droits de l'homme. /CIM

Le PDC en panne de président

Politique ■ *Les personnalités pressenties se désistent toutes*



Jean-Michel Cina assure que des discussions sont en cours avec plusieurs personnalités. PHOTO KEYSTONE

De Berne
Christiane Imsand

Théoriquement, le PDC doit élire son ou sa nouvelle présidente le 7 février prochain. Pratiquement, l'exercice pourrait être reporté de quelques semaines, faute de candidats. A moins d'un mois de l'élection, les personnalités pressenties se désistent les unes après les autres.

Donnée comme favorite, la conseillère nationale argovienne Doris Leuthard a annoncé hier qu'elle ne briguerait pas la présidence car elle ne pense pas pouvoir occuper cette fonction en sus de son activité parlementaire et de son travail d'avocate. Le signal négatif donné par certaines femmes PDC à une candidature féminine ne l'a pas non plus encouragée. Le même jour, le conseiller aux Etats schwytois Bruno Frick s'est lui aussi désisté en raison d'un emploi du temps trop chargé.

Dix jours

Les instances dirigeantes du parti se donnent désormais une dizaine de jours pour trouver la perle rare. Ce n'est pas facile vu l'ampleur de la tâche qui attend le nouveau président.

A défaut, il faudra reporter l'élection. Celle-ci pourrait par exemple avoir lieu lors de l'assemblée des délégués du 3 avril. Pour le Valaisan Simon Epiney, un tel report n'aurait rien de dramatique, bien au contraire. «Cela donnerait le temps au groupe parlementaire de déterminer sa ligne de conduite. Nous devons apporter des réponses concrètes dans une série de dossiers

comme le chômage, les mesures d'économie, l'asile, la santé, l'AVS, la politique régionale ou encore le service public. Le profil que nous allons nous donner facilitera le choix de la présidence. D'ici là, on peut parfaitement vivre avec une double vice-présidence intérimaire qui pourrait revenir à Doris Leuthard, déjà vice-présidente, et Thérèse Meyer, qui préside le groupe latin».

Le président du groupe parlementaire Jean-Michel Cina n'entre pas en matière sur de telles considérations pour l'instant. «Nous sommes en discussion avec plusieurs personnalités», assure-t-il. Il fait partie avec le conseiller national Jean-Philippe Maître (GE) et le conseiller aux Etats Franz Wicki (LU) du groupe de travail chargé de régler la succession du président Philipp Stähelin.

Portrait robot

Il dessine ainsi le portrait robot du futur président: «Cela doit être quelqu'un doté de capacités d'intégration et d'expérience politique, membre du groupe parlementaire et prêt à s'investir». Impossible en revanche de lui arracher le nom d'un papable. Selon un parlementaire, le groupe de travail pourrait mettre la pression sur les personnalités qui se sont intéressées à prendre des responsabilités à la direction du parti. Le PDC doit en effet trouver des remplaçants à deux membres démissionnaires de la présidence, composée de sept personnes au total: Le Jurassien François Lachat et le Tessinois Filippo Lombardi. Jean-Michel Cina précise que la présidence ne doit pas absolument revenir à un Alémanique. Dont acte. /CIM-Le Nouvelliste

EN BREF

ÉTIQUETTES ■ **Lisibilité.** L'association des chimistes cantonaux de Suisse critique l'illisibilité de certaines étiquettes de denrées alimentaires. Pour pallier à ce défaut, l'organisation a précisé les critères minimaux requis pour l'étiquetage. Les informations doivent être aussi lisibles qu'un texte dans un journal ou qu'une inscription dans un dictionnaire. /ats

COMEDIA ■ **La grève s'il le faut.** Comedia n'hésitera pas à organiser une grève nationale si ses revendications pour le nouveau CCT de l'industrie graphique ne sont pas acceptées par le patronat. Le syndi-

cat exige entre autres la compensation automatique du renchérissement et l'égalité homme-femme. Le syndicat a présenté hier à Berne ses revendications /ats

AUBERGES DE JEUNESSE ■ **Baisse des nuitées.** L'association faîtière du secteur, a connu en 2003 un recul de 1,3% des nuitées. Elle l'impute à la pneumonie atypique, la mauvaise conjoncture et l'absence d'un grand événement comme Expo.02. Le chiffre d'affaires s'est contracté de 3,7%, à 25,9 millions de francs. a annoncé AJS hier. Le nombre des affiliés a augmenté de 5%, à 82.305./ats

La Suisse a trop de bistrotts

Restauration ■ *«De trop nombreuses affaires partent à la dérive. Plus personne ne gagne correctement sa vie.» Remèdes*

Par
Philippe Gummy

Il y a trop de bistrotts en Suisse. Le constat fait l'unanimité chez les professionnels de la branche, des patrons aux syndicats. Du coup, certains n'hésitent plus à prôner la mise en place d'obstacles à la création de nouveaux cafés et restaurants.

«On est actuellement en pleine crise», lâche Jean-Luc Piguet, vice-président de la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Genève. «De trop nombreuses affaires partent à la dérive. Plus personne ne gagne correctement sa vie.»

Partant de là, l'une des associations patronales de la branche est passée à l'offensive à la mi-décembre. La Fédération suisse des cafetiers (Schweizer Cafetier Verband/SCV) préconise d'obliger légalement les bistrotiers à disposer d'un capital propre de 2000 francs par place dans les établissements s'ils sont gérants et de 6000 francs s'ils sont propriétaires.

Effets de la dérégulation

Autre revendication: que la loi – à noter que la législation sur les établissements publics relève des cantons – empêche que les particuliers retirent leur 2e pilier pour se mettre à leur compte. Pour la SCV, il y a 10.000 cafés et restaurants en trop en Suisse, sur un total de 28.000, donc un bon tiers.

«L'hôtellerie-restauration suisse offre aux quelque 7 millions d'habitants plus de 3 millions de places assises. Ce nombre est, du point de vue économique, trop élevé», abonde Brigitte Meier-Schmid, vice-directrice de GastroSuisse, la principale organisation faîtière de la branche.

Dans les années 1990, la libéralisation du secteur, avec l'abandon de la clause du besoin qui datait du début du 20e



Dans un restaurant zurichois. La profession estime que la Suisse compte trop d'établissements qui sont de plus trop souvent mal tenus. PHOTO KEYSTONE

siècle, n'a pas eu l'effet escompté. «On s'attendait à ce qu'il y ait un éclatement du nombre de commerces, puis une élimination des outsiders par le jeu de la concurrence», affirme Jean-Luc Piguet.

Problème de formation

«Il n'y a finalement eu qu'une dilution du nombre des entreprises», constate Eric Dubuis, secrétaire romand du syndicat Hotel & Gastro Union. Pour lui, la branche est carrément victime d'un manque de professionnalisme.

«Trois à quatre mois de cours sont-ils suffisants pour l'obtention d'une patente ou d'une licence? Pour moi, la réponse est claire: non», déclare-t-il.

Les patrons de bistrotts manquent souvent de qualifications, et emploient des salariés parfois beaucoup plus qualifiés qu'eux. Si tous les cantons romands imposent un examen

pour devenir restaurateurs, ce n'est en outre pas le cas partout outre-Sarine, notamment à Zurich.

A Genève, de nombreux chômeurs, par exemple issus des milieux bancaires ou des assurances, se sont mis à leur compte en ouvrant un café, continue Jean-Luc Piguet. «Mais on ne s'improvise pas restaurateur comme cela.»

Reste à savoir comment agir pour corriger le tir. Les propositions de la SCV n'ont fait l'objet d'aucune discussion de grande ampleur jusqu'à présent et «GastroSuisse n'a pas encore fait part de sa prise de position à ce sujet», explique Brigitte Meier-Schmid.

Pas de solutions toutes faites

A titre personnel, Jean-Luc Piguet affirme ne pas être en faveur de mesures protectionnistes. «Il ne faut pas empêcher les gens de pouvoir se lancer dans

le métier, les empêcher de travailler.»

Le vice-président des cafetiers genevois préfère insister sur la formation. «Il faut que nous nous montrions plus sévères, plus exigeants dans les examens qui donnent accès à la profession. Il en va de la préservation de cette dernière et du client également.» Chez Hotel & Gastro Union, Eric Dubuis abonde dans le même sens. «Il faut augmenter les qualifications des patrons et des employés, afin de sortir du cercle vicieux qui fait qu'un café mal géré ne peut s'en sortir qu'avec du personnel moins cher et moins compétent.»

Sans changements, la situation ne peut que continuer à s'aggraver. La consolidation de la branche aura peut-être bien lieu, «mais lentement», selon Jean-Luc Piguet. De nombreux restaurants vivront, sans pouvoir investir ni rénover. /PGU-ats

Soutien confédéral du bout des lèvres

Avanti ■ *Moritz Leuenberger doute que le deuxième tunnel du Gothard puisse être rapidement construit, si le oui l'emporte*

De Berne
Erik Reumann

Le contre-projet Avanti soumis au peuple le 8 février prochain n'est pas celui du Conseil fédéral. Moritz Leuenberger est venu le dire clairement hier à la presse. Certes, le texte voté par le parlement reprend l'idée défendue par le gouvernement de s'attaquer en premier lieu aux problèmes de circulation dans les agglomérations. De plus, en tant que ministre des infrastructures, il ne peut être que satisfait par une construction financière qui permet de travailler dans la durée, ajoute-t-il.

Reste le problème du second tube du Gothard. Moritz Leuenberger est convaincu que sa réalisation ne pourra être envisagée au plus tôt qu'en 2012, parce que trop de projets sont déjà en cours. «Et même à partir de là, il est difficile de croire que le Gothard pourrait être plus urgent que le tunnel du Gubrist», souligne le conseiller fédéral. Des centaines d'automobilistes

perdent quotidiennement beaucoup trop de temps en raison de l'absence d'un vrai contournement nord de Zurich, rappelle-t-il.

Un malaise

Il n'a toutefois pas du tout caché le malaise que suscite au sein du Conseil fédéral – et chez lui en particulier – le fait que le tunnel du Gothard a été réinjecté dans le contre-projet par le parlement.

Moritz Leuenberger refuse en effet d'être «la figure de proue» et défendre le contre-projet à la place de ceux qui l'ont conçu dans sa forme actuelle. Il ne cache pas que son attitude est aussi motivée par la décision prise samedi par les délégués du PDC de recommander le «non» au texte. Selon lui, ce sont en partie les mêmes qui ont contribué à faire du texte ce qu'il est aujourd'hui.

Ce type de situation s'est trop fréquemment produit au goût de Moritz Leuenberger. Partant, il égrène toute une

liste de projets qui ont été fondamentalement modifiés par le parlement, qui ont trouvé en dépit de cela un soutien du Conseil fédéral et qui ont finalement été rejetés par le peuple. Le membre du Conseil fédéral chargé du dossier s'est du coup retrouvé dans le camp des battus.

Cela a été, par exemple, le cas du contre-projet à l'initiative solaire. Les Chambres ont révolutionné la proposition du gouvernement. «Le Conseil fédéral a alors cru que cela a été le fruit d'un compromis de toutes les parties, mais ensuite elles ne voulaient plus rien savoir», explique le ministre socialiste. Autre cas: Ruth Dreifuss avait proposé une assurance maternité réservée aux femmes qui travaillent. Le parlement a ensuite tenu à ce que les femmes sans emploi en bénéficient aussi. La Conseillère fédérale s'est «retrouvée seule sous la pluie», quand le peuple a finalement rejeté cette version.

Pascal Delamuraz a été plus clairvoyant quand il s'est dis-

tancé de la version de la loi du travail concoctée par le parlement. Tout au long de la campagne, il s'est cantonné dans une position d'expert et s'est contenté d'expliquer le texte aux citoyens.

Rôle d'expert

C'est un rôle que Moritz Leuenberger entend jouer à son tour. «Je suis en faveur d'un nouveau positionnement du Conseil fédéral dans ce genre de situation», dit-il. Moritz Leuenberger de préciser encore à l'issue de la conférence de presse: si les réserves sur le contre-projet qu'il a exprimées sont celles du Conseil fédéral, la manière dont-il entend faire passer ce «oui, mais...» est un choix personnel. /ERE-La Liberté

Rectificatif. Dans notre édition du 12 janvier, une erreur nous a fait intervertir des mots d'ordre pour les votations du 8 février. **Contre-projet à l'initiative Avanti.** Pour: UDC, PRD. Contre: PS, PDC, Verts. (réd)

L'Union européenne lâche du lest

Bilatérales ■ La Suisse pourra sans doute traiter différemment les travailleurs des Quinze et ceux de l'Est. Mais Bruxelles exige que l'accord sur la libre circulation entre en vigueur avant le 1er mai

De Bruxelles
Tanguy Verhoosele

Bonne nouvelle pour Berne: les Vingt-cinq ont autorisé hier la Commission européenne à faire preuve de «créativité» afin de sortir les négociations sur la libre circulation des personnes de l'ornière. Bruxelles met toutefois la Suisse en demeure de conclure un accord avant le 1er mai 2004, sous peine de dénoncer l'ensemble des bilatérales I.

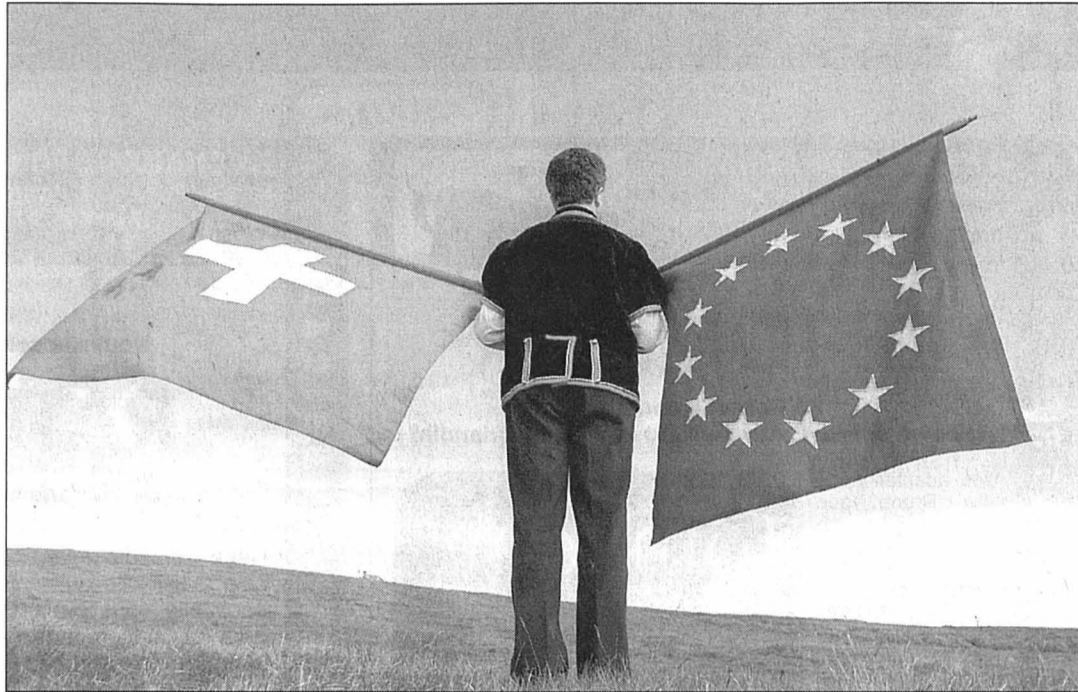
L'accord sur la libre circulation des personnes doit être adapté à l'élargissement de l'Union vers dix pays d'Europe centrale, orientale et méridionale, le 1er mai.

Des quotas à 4%

Dans ce contexte, Bruxelles exigeait que soient immédiatement augmentés, de 20%, les contingents de main-d'œuvre européenne – 15.000 autorisations de séjour de longue durée (plus d'un an) et 115.500 permis de courte durée (entre quatre mois et un an), actuellement.

La Suisse, elle, insiste pour n'ouvrir que progressivement son marché du travail aux ressortissants des nouveaux États membres de l'UE. Elle argue de certaines restrictions que les Quinze pourront eux-mêmes imposer aux Dix jusqu'à 2011.

D'après plusieurs documents que nous avons obtenus, Berne a proposé à l'Union d'augmenter les quotas de 4% par an (600 permis de longue durée, 4.500 de courte durée) pendant cinq ans. Une discrimination serait donc établie entre les anciens et les nouveaux pays de l'UE.



L'Union européenne met la Suisse en demeure de conclure un accord avant le 1er mai 2004, sous peine de dénoncer l'ensemble des bilatérales I.

PHOTO KEYSTONE

En contrepartie, les travailleurs de l'est auraient certains droits en Suisse dès l'entrée en vigueur de l'accord. Berne les a catalogués: suppression de l'obligation de visa (effective depuis 10 ans pour les séjours de moins de quatre mois...), droit de résidence pour les personnes sans activité économique, droit au regroupement familial, droit d'acquiescer des immeubles, coordination des régimes de sécurité sociale (avec une période transitoire de sept ans en ce qui concerne les allocations de chômage pour les travailleurs de courte durée).

Par ailleurs, les travailleurs de l'est qui exerceront déjà une activité en Suisse en date du 1er mai 2004 pourront automati-

quement renouveler leur permis et bénéficier d'un droit à la mobilité géographique et professionnelle.

La guillotine.

Malgré les réticences de plusieurs pays de l'est, les experts des Vingt-cinq ont autorisé hier la Commission européenne à «faire preuve de créativité» afin de sortir de l'impasse. «Nous pourrions négocier un traitement différencié entre les nouveaux et les anciens pays de l'Union», nous dit-on.

Les pourparlers reprendront le 23 janvier. La Suisse, toutefois, aurait tort de crier victoire trop tôt. L'UE, en effet, exige que le nouvel accord entre en vigueur le 1er mai, par anticipation, alors que Berne

parle de 2005 au plus tôt, après, sans doute, qu'aura été organisé un référendum. Bruxelles, menaçant, écrit dans un rapport qu'il fait absolument respecter le calendrier européen «afin d'éviter des conséquences négatives pour d'autres accords ou pour l'ensemble de l'approche bilatérale».

Il est évident que les bilatérales II pâtiraient d'un refus helvétique d'appliquer le nouveau protocole dès le 1er mai. Mais les sept accords que la Suisse et l'Union ont conclu en 1999 risqueraient aussi d'en subir les conséquences. La Commission fait explicitement mention à la «clause guillotine» qui lie: si la Suisse ne respecte pas les termes d'un accord, l'Union pourrait tous les dénoncer... /TVE

Un rapport au vitriol

La Commission européenne évoque de plus en plus ouvertement le scénario d'un démembrement des bilatérales II, qui sont dans l'impasse. Dans le rapport qu'elle a remis hier aux États membres de l'Union, elle écrit ainsi «qu'une conclusion précoce (ndlr: early, en anglais) de l'accord sur la fiscalité de l'épargne serait dans l'intérêt de la Suisse».

Le rapport, au vitriol, constate le blocage des négociations sur Schengen/Dublin et sur la lutte contre la fraude, qui achoppent sur les problèmes de l'assistance administrative et judiciaire en matière fiscale ainsi que du blanchiment d'argent. La Commission est intraitable et, affirme-t-elle, a reçu hier le soutien unanime des Vingt-Cinq – seule l'Allemagne serait prête à faire preuve de souplesse.

«Un dangereux précédent»

Bruxelles soutient mordicus que l'Union «ne peut pas accepter» de brader les accords de Schengen – dans le domaine de la fiscalité, Berne veut circonscrire l'entraide judiciaire aux infractions les plus graves, punissables d'une peine d'emprisonnement. L'octroi d'une exemption à la Suisse «créerait un dangereux précédent pour le développement de la coopération judiciaire à la fois au sein de l'UE et dans les enceintes internationales (OCDE, G7, ONU)», souligne la Commission, qui ajoute: «Il pourrait même être évoqué par la Suisse lors de futures négociations

d'adhésion à l'Union.» Dans le secteur de la lutte antifraude, Bruxelles juge «qu'il est important que l'accord apporte une valeur ajoutée considérable à la situation existante». Simon, un accord serait «inutile et bloquerait tout progrès supplémentaire dans un avenir prévisible». Berne veut entre autres exclure les services du champ d'application de cet accord.

Découpler les dossiers

Les bilatérales II étant dans l'impasse, la Commission préconise à demi-mots leur démembrement et critique la stratégie suisse qui vise à lier tous les dossiers entre eux. «C'est remarquable», persifle Bruxelles: «Ils établissent uniquement des liens dans les négociations où ils veulent obtenir des concessions de l'Union». En revanche, ils n'ont pas hésité à découpler le dossier de la libéralisation des prestations de services, où «il est évident» qu'ils ont eu les yeux plus gros que le ventre, des autres.

Dans ce contexte, Bruxelles milite en faveur d'une conclusion rapide de l'accord sur la fiscalité de l'épargne. Pour lui, ce serait dans l'intérêt de l'UE, certes, mais également celui de la Suisse, car cet accord «maintiendra le secret bancaire et offrira des avantages financiers considérables aux entreprises suisses» – elles bénéficieront en effet de l'extension de deux lois européennes, détaxant certains paiements entre une société et ses filiales. /TVE

EN BREF

FONDS IRAKIENS ■ Quelques millions de francs gelés. La Suisse a gelé «quelques millions de francs» appartenant aux responsables de l'ancien régime irakien. Ces fonds sont détenus essentiellement par des banques irakiennes, a indiqué hier Othmar Wyss, du Secrétariat d'Etat à l'économie (seco). Le seco a bloqué les avoirs de 60 personnes physiques et morales sur la base d'une liste publiée par l'ONU. /ap

PS ■ Daguét renonce à une candidature. Le vice-président de la FTMH André Daguét n'est pas candidat à la présidence du Parti socialiste. Il a justifié sa décision par ses obligations liées au grand projet de fusion entre son syndicat, le SIB et le FCTA. «La création du nouveau syndicat UNIA est un projet syndical d'importance historique, qui constitue un immense défi pour toutes les parties prenantes», a déclaré André Daguét. /ats

LOÈCHE ■ L'affaire ira devant le Tribunal cantonal valaisan. La bataille judiciaire autour de l'affaire de la débacle de Loèche-les-Bains (VS) rebondit à un échelon supérieur: au terme du délai légal lundi, les quatre condamnés et le Ministère public du canton du Valais ont officiellement déposé un recours auprès du Tribunal cantonal valaisan contre le jugement de première instance. /ap

Condamné pour avoir hébergé des clandestins

Fribourg ■ La générosité d'un ancien prêtre lui coûte 300 francs

Par
Claudine Dubois

Et de trois! Le Tribunal de la Sarine a condamné hier Bernard Bavaud, député fribourgeois, à une amende de 300 francs. Motif: le sexagénaire, ancien prêtre et aumônier de l'Hôpital cantonal, avait hébergé et nourri gratuitement, au domicile familial, deux hommes kurdes pendant deux mois en été 2002. Le tribunal a ainsi confirmé la sentence initiale et triplé l'amende.

«Contorsion juridique»

Défenseur de Bernard Bavaud, Erwin Jutzet, avocat et conseiller national, a plaidé l'acquiescement de son client. Il a dépeint la LSEE (Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers) de 1931 comme une «lex imperfecta» qui impose une règle d'ordre, soit annoncer à la police l'hébergement d'un étranger, mais qui ne prévoit pas de sanction.

Le président du tribunal a estimé que ces arguments «relevaient de la contorsion juridique». «La loi est claire, mais elle n'est pas satisfaisante du point de vue humanitaire», a-t-il motivé en substance. Il a aussi balayé

l'argument selon lequel Bernard Bavaud n'avait pas connaissance du fait qu'il pouvait être inculpé pour un acte d'hospitalité

Bernard Bavaud et son député ont décidé de recourir. «Je continuerai à lutter pour la cause des sans-papiers, qui n'est pas résolue en Suisse», a déclaré le sexagénaire à sa sortie du tribunal. Erwin Jutzet espère de son côté «que le juge cantonal ira au fond des choses».

Public des grands jours

Le procès s'est déroulé en présence de quelque 25 personnes, dont de nombreux députés. L'incompréhension était unanime. Bluette Nordmann – qui représentait la communauté juive au sein d'un comité de médiation entre les autorités et le collectif de sans-papiers au moment de l'occupation de l'église Saint-Paul à Fribourg, en été 2001 – faisait état d'une «grosse déception».

Entendue elle aussi par la police il y a quelques mois, Madame Nordmann dit avoir expliqué «qu'elle se battait par esprit de justice, afin que l'on trouve une solution pour les sans-papiers». /CDB-La Liberté

Un droit de veto sur les dépenses? Finances fédérales ■ Les instruments existants ne suffisent pas pour assainir les budgets publics

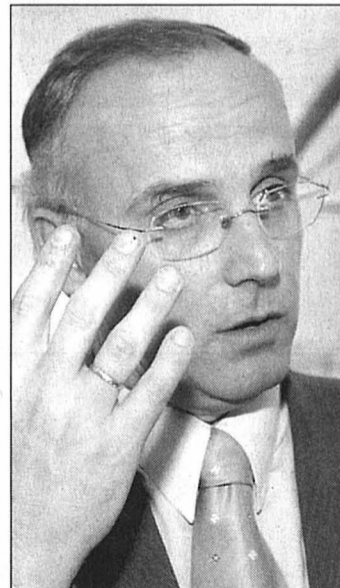
De Berne
Pierre Bessard

Les limites constitutionnelles au pouvoir de l'Etat ont toujours été une préoccupation majeure et les finances fédérales ne font pas exception. La dérive de ces dernières années et l'avènement de Hans-Rudolf Merz à la tête des Finances relancent le débat en Suisse.

Contrairement à son prédécesseur, le nouveau conseiller fédéral: en tant que parlementaire, il a par exemple proposé de limiter la hausse des dépenses totales au renchérissement. Par ailleurs, Hans-Rudolf Merz a soutenu que le relèvement de la TVA pour financer les rentes du premier pilier n'interviendrait qu'avec une réduction des dépenses dans d'autres secteurs, afin d'éviter toute incidence sur la quote-part fiscale.

Référendum financier

Cette attitude laisse présager d'un changement possible de paradigme au sein du Conseil fédéral, notamment en faveur du référendum financier. «Cet instrument a toutes ses chances actuellement», relève le conseiller national Charles Favre (PRD/VD). L'ancien Conseil fédéral s'était cependant op-



Charles Favre estime que le référendum financier a toutes ses chances. PHOTO KEYSTONE

posé à entamer des travaux visant l'introduction d'un tel référendum au niveau fédéral, prenant position sur une motion en ce sens aujourd'hui défendue par le conseiller national Rudolf Steiner (PRD/SO) et sur une initiative parlementaire de l'UDC visant le même objectif.

Pour l'économiste Jean-Christian Lambelet, professeur à l'Université de Lausanne, néanmoins, l'introduction d'un tel instrument «contribue-

rait à une politique financière durable». Le référendum financier crée un certain parallélisme logique, étant donné que les citoyens s'expriment déjà sur les impôts. Ainsi, ce mécanisme force l'administration et le Parlement à mieux étudier les dossiers et leur faisabilité politique. «Discuter en public d'un projet sous l'angle financier permet d'éviter ensuite un débat larvé, comme dans le cas des NLFA», souligne Charles Favre.

La tactique du saucisson

Pour être efficace, le veto populaire facultatif aux dépenses devrait cependant fixer un certain seuil. L'UDC propose par exemple un montant limite de 50 millions de francs pour les dépenses uniques et de 10 millions pour les nouvelles dépenses périodiques. Le PRD, lui, envisage trois variantes différentes, dont une fait mention d'un seuil de 20 millions pour les dépenses uniques et de deux millions pour les dépenses périodiques.

Il existe cependant un risque que le gouvernement saucissonne les projets afin de rester en dessous de la barre, mais «après la deuxième tranche de saucisson, c'est l'Exécutif qui perdrait sa crédibilité», prévient Charles Favre. /PBE-L'Agefi



CLUB DES LECTEURS DE L'IMPARTIAL

PROGRAMME

Retrouvez-nous sur Internet www.limpartial.ch
Tél. 032 910 20 42 (le matin)

LE LOCLE
Temple
Mercredi 14 janvier
à 20 h 15

ASSOCIATION DES CONCERTS DU LOCLE

OCTUOR À VENT DE L'OSR
Oeuvres: W.-A. Mozart, C.M. von Weber, G. Jacob, G. Rossini, F. Krommer



L'Octuor à vent de l'OSR est composé des premiers pupitres de l'Orchestre de la Suisse romande. Ils jouent ensemble dans le monde entier et leur enthousiasme, leur complicité et leur amour entier de la découverte en ont fait un groupe de musique de chambre très recherché.

Prix d'entrée: Fr. 20.-; étudiants, apprentis et élèves: Fr. 5.-
Location: à l'entrée

RÉDUCTION Fr. 5.- Label bleu

LA CHAUX-DE-FONDS
ZAP Théâtre, Numa-Droz 137
Les 16, 17, 18, 23, 24, 30 et 31 janv.
Ve et sa à 20 h 30. Di à 17 h.

LE TOMBEUR
De Robert Lamoureux
Mise en scène: Cathy Maillard et Vincent Orlandini



Une adaptation de «La Brune que voilà» de R. Lamoureux. Libre, jeune et beau, Michel collectionne les bagnoles et vend des bagnoles. Son compère le bienveillant Louis, répare les bagnoles et collectionne les problèmes... La vie va bon train dans cet appartement, entre les apparitions charmantes et les roucoulements, une journée qui s'annonce fort bien, lorsque survient d'on ne sait où, un mari jaloux. Oui, un mari, mais lequel?

Prix d'entrée: Fr. 22.-; AVS, AI et étudiants: Fr. 18.-; enfants: Fr. 15.-
Réservations: Coiffure Malice, Jeaneret 19. Le Locle, tél. 032 931 32 04.
Les samedis après-midi, dimanches et lundis: 079 663 73 79

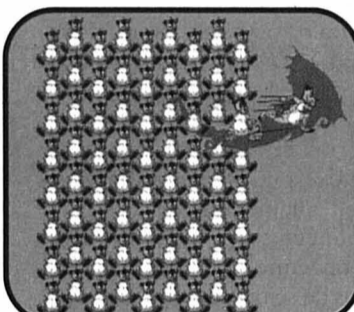
RÉDUCTION Fr. 5.- Label bleu

LA CHAUX-DE-FONDS
Salle du Progrès 48, Progrès 48
Ve 16 et sa 17 janv. à 20 h;
di 18 janv. à 16 h.

association eva production

Nouvelle comédie musicale rock

RATPSODY
De Floriane Iseli et Jacint Margarit



Cette comédie musicale aussi folle qu'inhabituelle vous plongera dans le monde loufoque et surprenant d'un laboratoire expérimental où se côtoient pas moins de 50 artistes-rats. Mais chut... Impossible de vous en dire plus, voilà le laborantin!

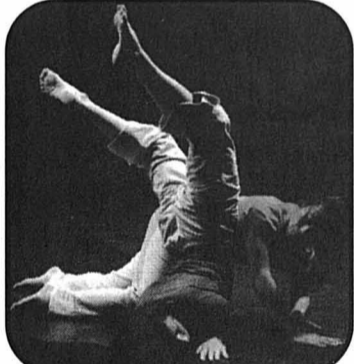
Prix: soirée du 10.01.04: Fr. 50.-; Prix autres dates: Fr. 25.-; Etudiants et enfants: Fr. 15.-
Location: Expert Télémontagne, L.-Robert 9, tél. 032 913 45 05
Renseignements: tél. 032 913 45 05

RÉDUCTION Fr. 5.- Label bleu

LA CHAUX-DE-FONDS
Beau-Site
Vendredi 16 et samedi 17 janvier
à 20 h 30

l'heure bleue Théâtre populaire et d'aujourd'hui

[OB]SEEN
Création 2003 de la Cie Philippe Saire de Lausanne
Chorégraphie: Philippe Saire



Le questionnement porte sur les limites de ce qui «peut» être montré. Ce qui peut être regardé. Ou non. Sur le plan médiatique aussi bien que sur le plan artistique, on assiste à une mutation du regard par laquelle, de plus en plus, l'individu tend à s'exposer et à offrir son intimité jusqu'alors la plus secrète au regard de tous.

Prix d'entrée: Fr. 40.-, Fr. 30.-, Fr. 10.-.
Location: Billetterie de l'heure bleue, tél. 032 967 60 50 ou billet@heurebleue.ch
Renseignements: www.heurebleue.ch, www.tpr.ch ou tél. 032 967 60 50 - 032 913 15 10.

RÉDUCTION Fr. 5.- Label bleu

LA CHAUX-DE-FONDS
L'heure bleue - Salle de Musique
Mercredi 21 janvier à 20 h 15

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE 2301 La Chaux-de-Fonds

QUATUOR ARTEMIS
N. Prischepenko, violon;
H. Müller, violon
V. Jacobsen, alto;
E. Rung, violoncelle

Oeuvres de:
Janacek, Piazzolla et Schubert

Acclamé de toute part, primé pour ses enregistrements discographiques, le Quatuor Artemis fait aujourd'hui figure de référence dans le monde de la musique de chambre. Cette nouvelle escale des quatre musiciens fait la part belle à deux pages maîtresses du répertoire. Entre deux, l'ensemble offrira une bouffée de dépaysement avec la musique d'Astor Piazzolla.

Prix d'entrée: prix normal Fr. 30.-; Fr. 40.-, Fr. 50.-; Membres de la Société de Musique: Fr. 25.-, Fr. 35.-, Fr. 45.-
Location: Billetterie de l'heure bleue, tél. 032 967 60 50 ou billet@heurebleue.ch
Renseignements: www.heurebleue.ch ou tél. 032 967 60 50

RÉDUCTION Fr. 5.- Label bleu

L'ART DE VIVRE

Restaurant chinois Mei-Jing
2, Place de la Gare - CH - 2000 Neuchâtel
Tél. / fax: 032 725 17 71

Au cœur de Neuchâtel, notre chef prépare de nouveaux plats délicieux, pour satisfaire votre curiosité de la vraie saveur asiatique.

Venez et découvrons ensemble la gastronomie.

Hôtel-Restaurant du Cheval-Blanc
18, Grand-Rue - CH - 2072 Saint-Blaise
Tél. 032 753 30 07

Le restaurant du gourmet avisé.

Réduction 10% sur l'ensemble de la note sur présentation de la carte Club Label bleu
Maximum 10 personnes, sauf forfaits et boissons hors repas.

RÉDUCTION Fr. 5.- Label bleu

C'est décidé... Je m'abonne!

Je choisis le mode de paiement:

annuel Fr. 312.-
1 mois gratuit offert à tout nouvel abonné.

semestriel Fr. 166.-

trimestriel Fr. 88.-

Je désire recevoir la carte LABEL BLEU réservée aux abonnés réguliers et profiter de réductions pour divers spectacles et manifestations.
Merci d'écrire en majuscules!

Nom et prénom: _____

Rue et no: _____

NP/Localité: _____

Numéro de téléphone: _____

Date: _____ Signature: _____

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin de versement qui me parviendra ultérieurement. (Pour la première période ce montant sera déterminé au prorata.)

Coupon à retourner à L'IMPARTIAL, service clientèle, rue Neuve 14, case postale, 2302 La Chaux-de-Fonds. Formulaire également disponible sur internet à l'adresse www.limpartial.ch rubrique abonnés ou clientele@limpartial.ch.

L'Impartial
Regard sur les générations futures

Rendez-vous de l'immobilier

paraît chaque mardi et jeudi

A louer

A louer
Rue J.-J. Huguenin 27, Le Locle
2 et 3 pièces

Quartier tranquille

- Cuisines agencées
- Salles de bains/WC
- Buanderie
- Caves
- Petit jardin commun

Libres de suite ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

Groupe GECO SA
27, rue du Temple, 2400 Le Locle • 032 931 28 83

CHAUX-DE-FONDS
Rue Croix-Fédérale 27c

Joli 2 pièces

- Fr. 719.- ch. incl.
- Libre de suite ou à convenir
- Cuisine semi-agencée
- Immeuble avec ascenseur
- Situation tranquille
- A proximité des transports publics, du centre sportif et de petits commerces

wincasa
Services Immobiliers
Stéphane Quartier
Téléphone 032 723 09 17
stephane.quartier@wincasa.ch
www.wincasa.ch

041-653090

Gérance Charles Berset SA

A LOUER

La Chaux-de-Fonds

3 pièces

Rue Numa-Droz: Logement libre de suite, composé de cuisine habitable avec buffets, salon, 2 chambres, salle de bains-WC, vestibule. Loyer de Fr. 800.- charges comprises.

Rue du Parc: Appartement libre pour date à convenir, avec cuisine, salon, 2 chambres, salle de douches, WC, vestibule. Loyer de Fr. 654.- charges comprises.

Rue de la Serre: Logement rénové dernièrement, composé de cuisine avec buffets, salon, 2 chambres, salle de douches-WC, vestibule avec armoire. Loyer de Fr. 895.- charges comprises. Libre de suite.

www.berset-gerance.ch
Jardinère 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

NOUVEAU
Avec outil d'analyse

Pour gérer vos annonces de façon optimale.

La solution de services complets pour les annonces dans la presse et sur Internet.

www.MyPublicitas.ch

PUBLICITAS

À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

À CORMORET
Un bel appartement rénové de 3½ pièces
Cuisine agencée, salle de bains-WC, balcon!
L'immeuble possède des dépendances, une lessiverie et un jardin commun.
Libre tout de suite.
Situation: Suze 2a.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérancia & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch

À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

À LA CHAUX-DE-FONDS
Un beau studio à proximité du Grand-Pont
Cuisine, salle de douches-WC.
L'immeuble possède des dépendances, un ascenseur et une lessiverie.
Libre tout de suite.
Situation: Léopold-Robert 114

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérancia & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch

FIDIMMOBIL
A LOUER pour date à convenir
Daniel-Jeanrichard
39-41
à La Chaux-de-Fonds
Appartements de 3 et 4 pièces
Cuisine agencée, salle de bains/WC.
Contact: M. Pereira
032 729 00 61

Av. Léopold-Robert 83
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

FIDIMMOBIL
À LOUER de suite
Fritz-Courvoisier 24
à La Chaux-de-Fonds
Appartements de 1 et 2 pièces
Cuisine, salle de bains-WC.
Contact: M. Pereira
032 729 00 61

Av. Léopold-Robert 83
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

FIDIMMOBIL
À LOUER de suite
Place du Marché 2-4
à La Chaux-de-Fonds
Appartement de 4½ pièces
Fr. 1495.- + 115.- charges.
Cuisine agencée, salle de bains/WC.
Contact: M. Pereira
032 729 00 61

Av. Léopold-Robert 83
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

commerces

EXTRAORDINAIRE EMPLACEMENT COMMERCIAL AU COEUR DE LA 3^E VILLE ROMANDE !

A louer
Dès mai '04

Surface totale, 832m² avec vitrines, idéal pour magasin, vente et bureau, sur trois niveaux avec accès direct.
SURFACES DIVISIBLES.
Parking public souterrain.

Groupe GECO
Région Neuchâtel-Jura

LA CHAUX-DE-FONDS • Contactez M. Claude Moor • 032 911 15 15 • cmoor@geco.ch

À LOUER
CAFÉ - RESTAURANT - HÔTEL

Littoral neuchâtelois.
Pour personne capable, très bonne renommée, tout de suite ou à convenir.
Ecrire sous chiffres Y 028-426290 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-sur-Glâne 1.

immobilier demandes à louer

Cherche à acheter à La Chaux-de-Fonds
Immeuble locatif et commercial

Bien centré.
Ecrire sous chiffres F 132-143144 à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-sur-Glâne 1.

Publicité intensive,
Publicité par annonces

enseignement et formation

C'est décidé, je commence le BRIDGE...

Cours de débutants au CLUB DE BRIDGE de La Chaux-de-Fonds, rue du Parc 51
Renseignements: 032 926 71 66

L'annonce,
reflet vivant du marché

gastronomie

Restaurant des Combettes (Le Galetas)

OUVERT

Les Bulles 1, La Chaux-de-Fonds
www.lescombettes.welcome.to

Une piqûre aux grands effets:
Donnez de votre sang

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

avis divers

Construction

Bâtir solide

E. WEGMULLER & FILS
Maçonnerie - Carrelage
Transformations béton armé
Murs en Alba et travaux divers
Chapes liquides - Terrassements
Forage de trous de ventilation
Travaux de déneigement

Meuqueux 51 Natel 079 449 09 00/01
2300 La Chaux-de-Fonds Tél./Fax 032 926 05 08

Jean-Jacques URBUCHEN
Maçonnerie - Béton armé
Transformations - Carrelages
Réfection de béton armé

Entrepreneur diplômé
La Sagne La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 931 26 82

B. Cuche
Entreprise de maçonnerie
Chape liquide
Montagne 20 • La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 14 75 • Natel 079 219 14 75

CUISINES SCHMIDT LES SOLDES

EN JANVIER

ASR SA, Rue de la Dîme 4
2009 Neuchâtel
En face du funi de la Coudre
Tél. 032 721 47 60
Ouvert également le samedi

Apportez vos plans et venez nous voir

Chalet Heimelig
2300 La Chaux-de-Fonds - Cerisier 168
Tél. 032 968 33 50

Quinzaine de poulet de ferme

- Poulet aux morilles Fr. 21.50
- Poulet dijonnaise Fr. 19.-
- Poulet au whisky Fr. 19.50
- Poulet Tandoori Fr. 18.50
- Poulet fitness Fr. 18.-
- Poulet ail basilic Fr. 18.-

Fondue chinoise Fr. 29.-
Fondue fromage Fr. 19.-

Sharon sort à nouveau les crocs

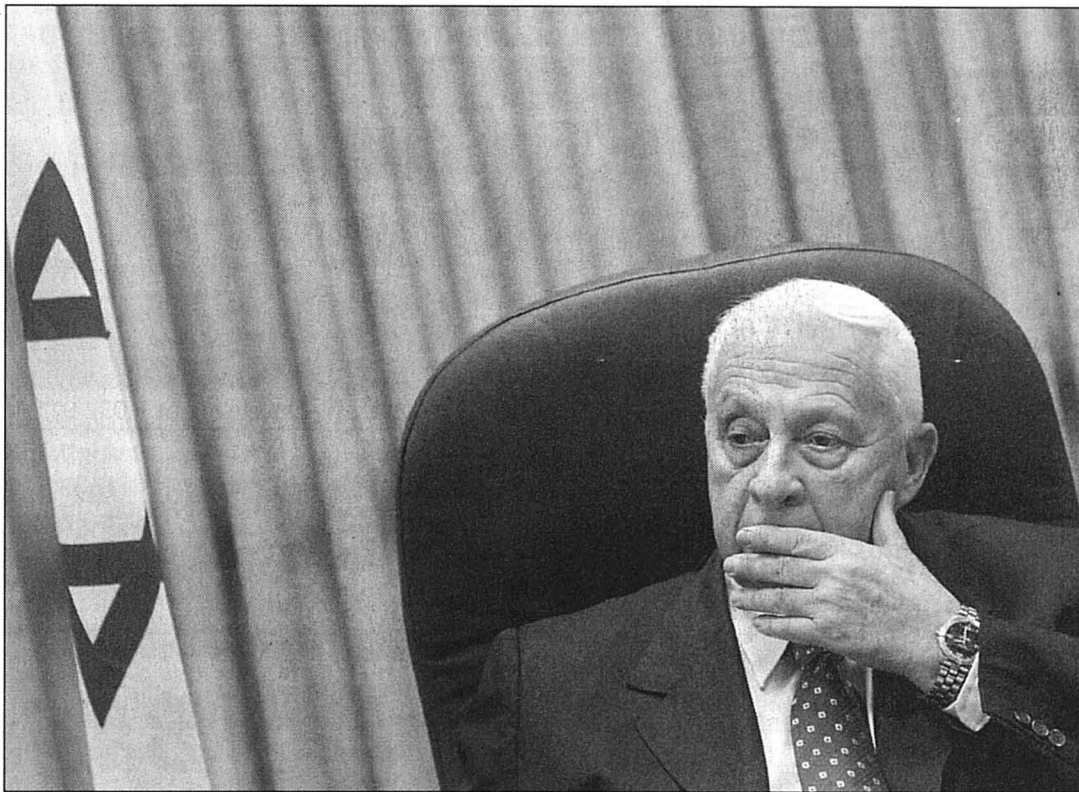
Proche-Orient ■ *Le premier ministre israélien menace les Palestiniens de mettre en œuvre des «mesures unilatérales»*

Devant la Knesset, Ariel Sharon a de nouveau menacé hier les Palestiniens de prendre des mesures «qui offriront le maximum de sécurité à Israël».

«Nous devons nous préparer à la possibilité que les Palestiniens continuent de rejeter la main tendue pour la paix et nous devons alors prendre une série de mesures pour apporter un maximum de sécurité aux citoyens d'Israël et réduire au minimum les frictions avec les Palestiniens», a déclaré le premier ministre. «J'ai désigné une équipe dirigée par le général Giora Eiland pour examiner quelles seront ces mesures», a-t-il ajouté. Elles seront décidées «lorsque nous parviendrons à la conclusion que nous n'avons pas de partenaire palestinien qui appliquera la feuille de route et, à ce moment, elles seront présentées à l'aval de la Knesset».

Démantèlement des colonies

Dans son discours, Ariel Sharon n'a fait aucune mention du démantèlement de colonies sauvages et s'est gardé de parler explicitement d'un Etat palestinien, se contentant de faire miroiter aux Palestiniens «une place honorable dans la communauté des nations». Il avait cependant récemment expliqué que ces «mesures unilatérales» impliqueraient un plan de séparation d'avec les Palestiniens qui conduira à l'annexion de large tranches de la Cisjordanie occupée et au démantèlement de quelques colonies isolées. Le Parlement israélien a ensuite approuvé à une nette majorité les déclarations du premier ministre. Sur les 90 députés présents à la Knesset (sur



La Knesset a approuvé à une nette majorité les déclarations du premier ministre israélien Ariel Sharon.

PHOTO KEYSTONE

120), 51 ont voté pour et 39 contre. Selon des chiffres du vice-ministre israélien de la Défense, Zeev Boim, le nombre de points de colonisation sauvages en Cisjordanie s'élève à vingt-huit.

Le mouvement anticolonisation «La Paix Maintenant» a fait état, fin décembre, de l'existence de 103 colonies sauvages en Cisjordanie, dont 56 établies depuis l'arrivée au pouvoir de Sharon. Dimanche, quelque 100.000 Israéliens de droite s'étaient rassemblés à Tel-Aviv pour dénoncer le plan de démantèlement prévu par Ariel Sharon.

Du côté de la présidence israélienne, la journée d'hier a été marquée par l'invitation lancée par le président Katsav à son homologue syrien, Bachar al-Assad, à des discussions de paix à Jérusalem. Damas a aussitôt rejeté la proposition.

«Manœuvre médiatique»

«Ce refus montre que le président Assad n'est pas fait de la même fibre que le président égyptien Anouar al-Sadate», a ensuite déclaré Katsav, en référence à la visite historique en Israël du chef de l'Etat égyptien, en novembre 1977. «J'invoite le président Assad à venir à Jérusalem et

négocier sérieusement avec les dirigeants israéliens les conditions d'un accord de paix», avait déclaré le président, qui remplit une fonction essentiellement honorifique. L'agence syrienne Sana a rejeté la proposition comme une «manœuvre médiatique», estimant que ce ne sont pas «des visites ou des initiatives», mais «des négociations sérieuses» qui assureront la paix.

Des négociations entre les deux pays, toujours théoriquement en guerre, ont échoué en 2000. Fin 2003, la Syrie avait exhorté Washington à relancer le dialogue entre Damas et Israël. /ats-afp

Bremer souhaite accélérer le pas

Irak ■ *L'Américain veut faire appliquer le plan de transition*

L'administrateur américain Paul Bremer a encouragé hier l'exécutif provisoire irakien à appliquer le plan de transition américain sur le transfert des pouvoirs. L'ayatollah Ali Sistani, le plus influent des chefs religieux chiïtes, n'a pas caché son opposition. Il a estimé que l'Assemblée provisoire, prévue par l'accord de passation de pouvoir signé le 15 novembre entre le Conseil de gouvernement et la coalition dirigée par les Etats-Unis, n'aurait «aucune légitimité».

Plusieurs membres de l'exécutif de Bagdad estiment eux aussi que les conditions ne sont pas réunies pour tenir dans l'immédiat des élections, en raison notamment de l'insécurité qui prévaut dans certaines provinces.

Par ailleurs, un soldat américain a été tué et deux autres ont été blessés, hier, dans un at-

tentat à l'explosif au passage de leur convoi à Bagdad. Ce décès porte à 343 le nombre de soldats américains tués dans des embuscades en Irak depuis mars 2003.

ADM: Blair sceptique

A Londres, le premier ministre britannique Tony Blair a pour sa part affirmé que les armes de destruction massive (ADM) pourraient ne jamais être retrouvées en Irak. «Dans un pays deux fois grand comme le Royaume-Uni, il pourrait ne pas être surprenant qu'on ne trouve pas où ce matériel est caché», a-t-il confié. L'ancien secrétaire américain au Trésor Paul O'Neill, a affirmé de son côté à l'hebdomadaire «Time» n'avoir jamais vu de «vraie preuve» de l'existence de ces armes en Irak. «Je n'ai jamais vu quoi que ce soit dans les rapports de renseignement que je qualifierais de vraie preuve». /ats-afp-reuters

Les noms resteront secrets

L'administration Bush pourra garder secrets les noms des centaines de personnes interpellées ou interrogées depuis le 11 septembre. La Cour suprême américaine en a décidé ainsi hier.

La plus haute instance judiciaire fédérale a ainsi refusé d'entendre un appel déposé par les mouvements de défense des droits civiques, lesquels mettaient en cause les

arrestations et détentions au secret. Ces groupes faisaient valoir qu'elles violaient les droits à la liberté d'expression contenus dans le premier amendement. Les magistrats s'en sont tenus à un arrêt stipulant que la divulgation des noms pourrait nuire à la sécurité nationale et aider «l'organisation Al-Qaïda à planifier de futurs attentats terroristes ou intimider les témoins dans les enquêtes en cours». /ats-afp-reuters

HAÏTI Un pays privé de Parlement

Haïti se retrouve sans Parlement à compter d'aujourd'hui faute d'avoir su organiser à temps des élections. Au même moment, la mobilisation s'intensifie pour réclamer la démission du président Aristide.

En dépit de discussions interminables et des médiations de l'Organisation des Etats américains (OEA), le gouvernement et l'opposition n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la tenue de nouvelles élections. L'île se retrouve donc sans Parlement, le mandat de ses 83 députés et des deux tiers de ses 27 sénateurs étant échu le 12 janvier.

Appel à la paix

Hier, au lendemain d'une manifestation dans la capitale Port-au-Prince qui a réuni jusqu'à 30.000 personnes, le chef de l'Etat a appelé ses compatriotes à retrouver «la paix».

Le pays est en crise depuis les législatives de mai 2000. La méthode de calcul des résultats avait été contestée par l'opposition. Depuis, la formation au pouvoir disposait d'une majorité absolue au Sénat et contrôlait la Chambre des députés (83 sièges). Depuis le durcissement de l'opposition à Aristide, plusieurs actes de violence, parfois meurtriers, venant de partisans du chef de l'Etat, ont émaillé le déroulement de manifestations. /ats-afp

Nouvelle concession nord-coréenne

Nucléaire ■ *Le régime stalinien propose de geler les réacteurs capables de produire du plutonium à des fins militaires*

La Corée du Nord a offert hier de geler ses réacteurs nucléaires capables de produire du plutonium à des fins militaires. Pyongyang attend en échange une «compensation» des Etats-Unis, a indiqué l'agence officielle nord-coréenne KCNA.

«Si l'administration Bush a la volonté de s'entendre sur une compensation, la Corée du Nord est d'accord pour geler ses activités nucléaires basées sur les réacteurs modérateurs en graphite, comme le point de départ de la dénucléarisation du pays», a ajouté KCNA.

Plutonium enrichi

Le régime nord-coréen a récemment admis avoir rallumé ces réacteurs, capables de produire du plutonium enrichi nécessaire à la fabrication de bombes atomiques, intensifiant ainsi une crise vieille de plus d'un an.

La semaine dernière, Pyongyang avait déjà proposé de ne pas procéder à des essais ni de fabriquer d'armes atomiques. En échange, la Corée du Nord demandait que Washington prenne «simultanément» des mesures de conciliation, comme rayer le pays de la liste des Etats accusés de soutenir le terrorisme, lever différentes sanctions et reprendre ses livraisons de carburant.

Cette «concession» avait été saluée par Washington, qui n'avait cependant pas répondu sur d'éventuelles mesures qu'il pourrait prendre en échange. Les Etats-Unis avaient renvoyé la question à la tenue de nouvelles négociations à six, qui pourraient ne pas avoir lieu avant plusieurs mois.

Délégation américaine

Ces dernières déclarations nord-coréennes interviennent alors qu'une délégation américaine non officielle se trouve en Corée du Sud. Elle y a fait part de sa visite, la semaine dernière, dans le complexe nucléaire de Yongbyon, où la Corée du Nord développe du combustible nucléaire à des fins militaires. Aucune information n'a filtré sur cette rencontre.

Il s'agit de la première mission étrangère à s'être rendue à Yongbyon depuis que le régime stalinien a expulsé les inspecteurs de l'ONU, il y a un an. Selon le «Washington Post», Pyongyang a montré à ses hôtes du plutonium.

La Corée du Nord a récemment affirmé qu'elle avait traité 8000 barres de combustibles nucléaires. Selon les Etats-Unis, cette quantité est suffisante pour fabriquer six bombes atomiques. /ats-afp



Le régime nord-coréen (ici une parade à Pyongyang en avril 2002) n'en finit pas de lâcher du lest.

PHOTO KEYSTONE

EN BREF

AFFAIRE DELANOË ■ Non-lieu. Azedine Berkane ne sera pas jugé pour avoir poignardé le maire de Paris. En effet, la juge d'instruction Nathalie Frydman a signé hier un non-lieu en faveur de l'agresseur de Bertrand Delanoë, déclaré pénalement irresponsable de son acte commis en octobre 2002. Azedine Berkane avait expliqué avoir agi par aversion pour les homosexuels et les hommes politiques et affirmé être persécuté par une secte satanique. /ap

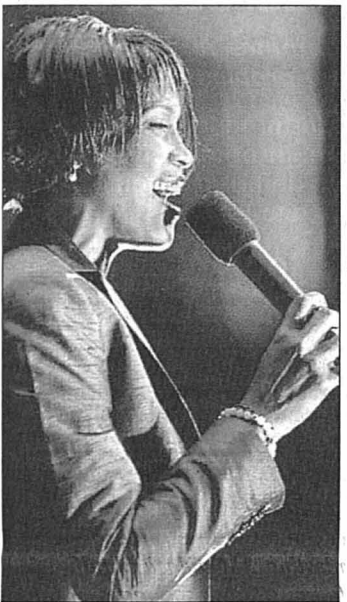
MILAN ■ Grève sauvage. Milan a été paralysé hier par une grève sauvage des employés des transports publics. Les bus et les tramways sont restés au dépôt et le trafic n'a repris dans l'après-midi que partiellement sur deux des trois lignes de métro. Les conducteurs et tramnots réclament une augmentation de salaire mensuelle de 106 euros (166 francs). /ats-afp

AFGHANISTAN ■ Attaque meurtrière. Dix soldats ont été tués hier au cours de l'attaque d'un poste de l'armée afghane par les talibans, dans le sud du pays. Les assaillants ont notamment utilisé des fusils et des roquettes. Près de cinq cents personnes ont été tuées en Afghanistan depuis le regain des attaques perpétrées par les talibans, au mois d'août dernier. /ats-reuters

EN BREF

SAVOIE ■ Nuage de chlore. Un nuage de chlore s'est formé hier matin au-dessus de la commune de La Chambre, en Savoie (160 kilomètres de Genève), à la suite d'un incendie dans une usine. Quelque 4000 personnes ont été confinées chez elles. Une tonne de chlore a brûlé dans une usine de produits de piscine. Les pompiers ont maîtrisé le sinistre en milieu de matinée. Aucun blessé n'est à déplorer, mais trois des trente employés de l'usine, dont une femme enceinte, ont été hospitalisés par mesure de précaution. /ats-reuters

WHITNEY HOUSTON ■ 1600 francs pour un billet en Russie. Des fans russes de Whitney Houston (photo keystone) vont payer jusqu'à 1300 dollars (environ 1600 francs) pour assister à l'un des deux concerts de la chanteuse américaine, les 10 et 11 février à Moscou. Cela représente presque neuf fois le salaire moyen en Russie.



La salle qui accueillera la vedette abrite 5000 places. Le billet le moins cher vaut 200 dollars (245 francs). Whitney Houston, âgée de 40 ans, se produira pour la première fois en Russie. Un troisième concert est prévu à Saint-Petersbourg. Les promoteurs de la tournée pensent que tous les tickets trouveront preneur. /ats-afp

VOL SWISS ■ Le chien de la discorde. Une dame et son petit chien ont été arrêtés par les carabinieri italiens à leur descente d'un avion de Swiss, samedi à Rome. La femme avait laissé son animal se promener librement dans la cabine et importuner les passagers du vol Zurich-Rome. L'équipage avait à plusieurs reprises ordonné à la passagère de placer son chien dans un compartiment prévu à cet effet, sans succès. Finalement, des propos peu amènes avaient été échangés avec les autres passagers, à tel point que le pilote a demandé l'intervention des carabinieri. /ap

QUEEN MARY II ■ Croisière inaugurale. Le Queen Mary 2 a quitté hier soir son port d'attache de Southampton, dans le sud de l'Angleterre. Le plus grand paquebot du monde a entamé sa croisière inaugurale vers Fort Lauderdale, en Floride, alors qu'une forte tempête balaye la Manche. Les premières heures de navigation risquent donc de mettre à rude épreuve les estomacs des 2620 passagers et des 1400 membres d'équipage. Selon les météorologues britanniques, des vents de 160 km/h accompagnés de pluies torrentielles sont attendus. /ats-afp

Journée de deuil en Albanie

Drame de l'immigration ■ Les recherches continuent pour retrouver les disparus sur fond de polémique au Pays des Aigles

Des opérations de recherche d'au moins quinze immigrants albanais disparus samedi en mer Adriatique ont repris hier. L'Albanie observait pour sa part une journée de deuil après la mort de 21 autres clandestins qui tentaient de gagner l'Italie à bord d'un canot pneumatique.

Colère

Au moins quinze familles réclament des proches, a indiqué hier la police portuaire de Vlora, dans le nord du pays. «Il y a des personnes qui ne figurent ni sur la liste des survivants, ni sur celle des morts, ni sur la liste des disparus», a précisé Agron Peçi, un garde-côte de Vlora. Dix bateaux albanais et deux italiens continuaient leurs recherches au large de Vlora.

A Tirana, des centaines de personnes ont allumé des cierges devant le siège du gouvernement et déposé des fleurs à la mémoire des victimes. Les drapeaux ont été mis en berne dans l'ensemble du pays.

Des jeunes ont collé un ruban noir sur la porte d'entrée du siège du gouvernement pour protester contre les autorités, jugées responsables du trafic d'êtres humains. «L'indifférence et l'irresponsabilité du gou-



Des femmes lancent des fleurs en mer près de Tirana à la mémoire des victimes.

PHOTO KEYSTONE

vernement sont à l'origine du drame», a lancé Erion Velia, du mouvement «Ça suffit».

Le chef de l'opposition Sali Berisha a, lui, réclaté l'organisation d'une session extraordinaire du Parlement pour dénoncer les responsables de la tragédie. Dans le cadre de l'enquête sur ce drame, plu-

sieurs responsables albanais ont été arrêtés, dont le vice-directeur du port de Vlora Gjergji Robaj, soupçonné d'avoir favorisé le trafic des clandestins vers l'Italie.

Accord de coopération

Selon Rome, seuls 137 clandestins albanais ont été inter-

ceptés sur les côtes italiennes en 2003, contre 3372 en 2002 et 40.000 en 1999.

Rome et Tirana ont conclu en 1997 un accord de coopération visant à enrayer les départs clandestins massifs d'Albanais vers l'Union européenne, via l'Italie. /ats-afp

Berne renforce ses moyens de lutte Pneumonie atypique ■ Un nouveau règlement est entré en vigueur le 1er janvier dernier

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a adapté ses outils légaux dans la lutte contre la pneumonie atypique (Sras). Les nouvelles dispositions, entrées en vigueur le 1er janvier, touchent les contrôles aux frontières et divers tests de laboratoire.

La nouveauté réside avant tout dans l'élaboration d'un concept national concernant les analyses de laboratoire pour le Sras, a indiqué hier l'OFSP. Etant donné que les tests existants ne sont pas encore standardisés, tout résultat positif devra dorénavant

être confirmé par l'un des deux laboratoires de référence, à Genève et Saint-Gall.

Un diagnostic, aussi bien positif que négatif, devra également être déclaré au médecin cantonal et à l'OFSP. Parallèlement, un nouvel article règle définitivement les mesures permettant d'identifier à la frontière les personnes malades et celles qui ont eu des contacts avec elles.

Les compagnies aériennes devront, en cas de nécessité, mettre à disposition des autorités sanitaires de la Confédération et des cantons leurs listes de passagers. Elles seront

tenues de recueillir les renseignements nécessaires afin de permettre un dépistage précoce. Un examen de l'état de santé des voyageurs à leur arrivée pourra aussi être ordonné.

Troisième cas suspect en Chine

Le Ministère chinois de la santé a de son côté confirmé hier l'existence, annoncée dans un premier temps par les autorités sanitaires de Hong Kong, d'un troisième cas suspect de Sras, un patient hospitalisé dans la province de Guangdong (sud). /ats-afp

La route tue moins France ■ Le nombre de morts passe sous la barre des six mille

Le nombre de tués dans des accidents de la route est passé pour la première fois depuis des années sous la barre des 6000 victimes en 2003 en France, a annoncé hier le premier ministre Jean-Pierre Raffarin. Ces chiffres s'expliquent notamment par «la peur du gendarme».

Au total, 5732 personnes ont été tuées en 2003 contre 7242 en 2002, soit un recul de 20,8%. Ce bilan représente «quatre vies sauvées par jour, qui s'ajoutent aux 500 vies déjà sauvées en 2002 et aux quelque 43.000 blessés de moins en deux ans», s'est félicité le premier

ministre. Le gouvernement français avait décidé, il y a un an et demi, de lancer une grande offensive contre la «délinquance routière», afin de réduire le nombre des victimes de la route, qui était l'un des plus élevés d'Europe.

Le Parlement avait ainsi adopté une loi beaucoup plus répressive sur les infractions routières, tandis que policiers et magistrats sont devenus plus sévères avec les chauffards. La peur du gendarme, avec la mise en place de radars automatiques, apprend notamment aux Français à réduire sensiblement leur vitesse. /ats-afp

Passagers prévoyants Kloten ■ Moins d'objets dangereux saisis en 2003

Les usagers de Zurich-Kloten ont appris de leurs expériences de 2002. En 2003, le nombre d'objets dangereux confisqués lors de contrôles de bagages à mains a en effet fortement baissé. La police a saisi 44.362 objets dangereux et 320 armes.

Nouvelles mesures

Les objets coupants ou pointus ont diminué de 32%. De nouvelles mesures avaient été introduites en 2002 à la suite du 11 septembre.

Ce recul est dû, entre autres, à la baisse du nombre de passagers en 2002. Si ceux-ci commencent à prendre l'habitude de placer leurs pincettes, couteaux suisses, aiguilles à tricoter

et autres limes à ongles dans les bagages destinés à la soute, ils continuent toutefois d'y emballer des produits non autorisés et des armes. Ainsi, les prises ont été plus importantes dans les bagages destinés aux soutes en 2003 que l'année précédente. La police a saisi 9364 objets jugés dangereux (+26%) et 5202 armes (+5%).

Depuis toujours, il est interdit de transporter des substances explosives ou inflammables dans les soutes. Il s'agit en particulier de lampes à pétrole, de gaz pour briquets, de pâte inflammable pour réchauds ou de cartouches de gaz et de benzine. Les peintures, les acides, les vernis, les lessives et les produits chimiques ménagers sont également prohibés. /ats

LE DESSIN DU JOUR

POLITIQUE SÉCURITAIRE:
FAUT-IL METTRE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ DANS LES AUTO-CARS?



Où est passée la hiérarchie?

Hockey sur glace ■ Les équipes de LNA ont partagé les points, quasiment à l'amiable durant le week-end. Seul Ambri-Piotta n'y a pas trouvé son compte

Rarement sans doute la hiérarchie n'aura été aussi difficile à établir. Ainsi, des 12 équipes engagées ce week-end en LNA, seul Ambri-Piotta n'a pas engrangé le moindre point. A l'opposé, FR Gottéron aura été l'unique équipe à ne rien égarer, mais les Fribourgeois n'étaient, c'est vrai, engagé qu'une seule fois.

manche et sa saison est d'ores et déjà terminée» souffle un défenseur qui s'attend à voir arriver de la concurrence dans des délais plus ou moins rapprochés. «Le club va probablement engager un cinquième joueur étranger, estime Valeri Chiriaev. Dans la perspective des play-off, c'est une absolue nécessité. Quoi qu'il arrive, il faut en effet qu'il soit intégré à l'équipe.» Il est vrai qu'à la BernArena, on a pour habitude de

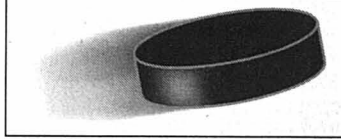
soigner les détails. Même ceux qui n'en sont pas.

Les bonnes habitudes. Vainqueur des ZSC Lions, FR Gottéron s'est maintenu du bon côté de la barre avant d'entreprendre le déplacement de Langnau. Gil Montandon ne fanfaronnait pas pour autant. «Nous pouvons battre tout le monde et perdre contre tout

le monde également. Cette victoire nous fait du bien d'un point de vue comptable, mais nous devons battre nos poursuivants directs pour nous assurer un ticket pour les play-off. Nous savions que rien n'allait être simple et les quatre prochains matches seront tendus.» La course aux play-off sera sans doute indécise – le Neuchâtelois espère «que cela ne se jouera pas lors du dernier match car ce serait l'horreur» –, mais un élément plaide en fa-

veur des gens de Saint-Léonard: c'est en effet après les Fêtes de fin d'année qu'ils retrouvent leurs sensations. Un peu comme s'ils avaient déjà entamé la deuxième partie de la saison, la plus importante. Gageons qu'il n'y aura pas cette fois-ci d'épisode Abplanalp...

Les pucks du mardi



Retour aux affaires. Quand bien même il n'a pas été aligné, Valeri Chiriaev a vu sa cote grimper. En signant un contrat en faveur des Langnau Tigers, l'Ukrainien a assuré ses arrières, même si ceux du club de l'Ilfishalle ne le sont pas encore. «Le contrat deviendra caduc si d'aventure le club ne devait pas se maintenir en LNA. Cela dit, je ne pense pas que les Langnau Tigers soient les plus menacés de relégation. D'autres équipes, Bâle et Lausanne notamment, m'apparaissent plus en danger.»

Au repos ce week-end, l'excaptaine du HCC reprendra du service ce soir à Davos. «Juhlin s'est fracturé la main di-



René Back et Reto Stirnimann n'empêcheront pas Gil Montandon et FR Gottéron de signer un succès capital dans la perspective des play-off.

PHOTO KEYSTONE

Pas de panique. Deux matches, deux défaits: Loïc Burkhalter et Ambri-Piotta ont connu des moments plus fastes que ce week-end. «C'est la vie, soupire le Chauv-de-Fonnier. Cela étant, nous aurions dû nous imposer à Lausanne où nous avons longtemps mené au score. Dimanche à Berne, après un départ idéal (réd.: deux assists pour «Louis»), nous avons concédé cinq buts en infériorité numérique. Mais bon: une victoire ce soir face à Bâle et tout sera oublié.» Et de pronostiquer que la lutte dans les alentours de la barre demeurera indécise jusqu'au dernier match. Sur un plan plus personnel, l'international se dit content que ses relations avec le public de la Valascia soient redevenues presque normales. «Bien sûr, souligne-t-il, ce n'est plus le grand amour. Mais au moins, les supporters ne me sifflent plus à chacune de mes apparitions sur la glace.» C'est donc que les Tessinois se sont faits à l'idée de voir plusieurs joueurs déménager au terme de la saison. /JFB

NHL

Brian Boucher a vu sa série de blanchissages, la plus longue de l'histoire moderne de la NHL, s'arrêter à cinq matches. Le gardien des Phoenix Coyotes a concédé un but face aux Thrashers d'Atlanta, qui ont obtenu le nul 1-1 dans l'Arizona. Une réussite de Randy Robitaille inscrite après 6'16" dans la première période a mis un terme à 332 minutes et une seconde d'invincibilité. Ce dernier a réussi 146 arrêts de rang avant de céder.

Martin Gerber a, quant à lui, été aligné dimanche soir. Le gardien des Anaheim Mighty Ducks a livré une prestation solide face à Columbus, mais son équipe a concédé un nul 2-2 face aux Blue Jackets. Gerber a retenu 35 des 37 tirs adressés en direction de sa cage. Le Bernois a cependant été éclipsé par son vis-à-vis Marc Denis, auteurs de 41 parades sur 45 tirs. Denis a notamment arrêté 11 tirs pendant la prolongation, alors que Gerber n'a eu qu'une parade à effectuer durant les cinq minutes de jeu

supplémentaire. Anaheim a mené au score à deux reprises, mais Columbus est parvenu à chaque fois à revenir. L'égalisation est tombée à moins de six minutes de la fin du temps réglementaire. Meilleur buteur de la Ligue, Rick Nash inscrivait là son 25e but de la saison.

David Aebischer était au repos. Son remplaçant Philippe Sauvé ne s'est pas montré intraitable (30 arrêts sur 34 tirs), mais cela n'a pas empêché l'Avalanche du Colorado de s'imposer 5-4 après la prolongation sur la glace des Chicago Blackhawks.

Dimanche: New York Rangers - Tampa Bay Lightning 1-2 ap. Carolina Hurricanes - Ottawa Senators 2-2 ap. Washington Capitals - Edmonton Oilers 1-0. Phoenix Coyotes - Atlanta Thrashers 1-1 ap. Chicago Blackhawks - Colorado Avalanche (sans David Aebischer) 4-5 ap. Anaheim Mighty Ducks (avec Martin Gerber) - Columbus Blue Jackets 2-2 ap. Vancouver Canucks - Florida Panthers 2-2 ap. /si

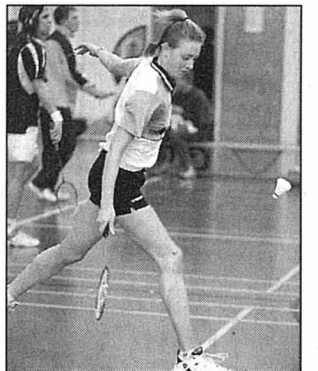
Le coup de fil à l'entraîneur

BADMINTON

Bulle - La Chaux-de-Fonds
LNA, mardi 13 janvier, 19 h 30

La victoire et rien d'autre

Quatrième et provisoirement qualifié pour les play-off, le BCC va tenter, lors des cinq dernières rondes, de remonter à la troisième place. «Si nous accédons aux demi-finales des play-off, autant éviter le leader Bâle» raconte Pavel Uvarov, qui sait les Rhénans pratiquement imbattables. Le BCC entame son périple 2004 à Bulle, sixième et vainqueur des Chaux-de-Fonniers (5-3) en ouverture de saison. Interdits de jouer par la Fédération à l'aller, Pavel Uvarov et Maria Kazakova seront de la partie. «Bulle ne nous convient pas et beaucoup de rencontres seront indécises. Néanmoins, tout autre résultat qu'une victoire serait décevant, d'autant que nous avons effectué deux camps d'entraînement intenses durant la pause. Les joueurs étaient «morts» et pour une fois ils n'ont pas protesté» s'étonne le boss, qui aura tout son monde à disposition – y compris Line Rennwald. /VCO



L'heure de la reprise a sonné pour Corinne Jörg et le BCC.

PHOTO ARCH-LEUENBERGER

JEUX

SPORT-TOTO

1 2 2 - 1 X 1 - 1 2 1 - X

TOTO-X

13 - 17 - 19 - 24 - 33 - 35

GAINS

SPORT-TOTO

7 x 13 Fr. 15.254.-
364 x 12 70,50
3712 x 11 5,20

Somme approximative au premier rang du prochain concours Fr. 50.000.-

TOTO-X

16 x 5 Fr. 1012.-
333 x 4 48,60
4734 x 3 3.-

Somme approximative au premier rang du prochain concours Fr. 360.000.-

BANCO JASS

- ♥ 8, 9, V, D
- ♣ 6, 7, 9, A
- ♦ 6, 8, A
- ♠ 9

PMUR	Cheval	Poids	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION
Demain à Cagnes-sur-Mer Prix de Longchamp (haies, Réunion 1, course 1, 2150 mètres, départ à 13 h 50) Cliquez aussi sur www.longuevoies.com Seule la liste officielle du PMU fait foi	1 Full-On-Magic	60	G. Elorriaga	J.-M. Capitte	7/1	1p2p3p	13 - Il est en appétit.
	2 Kheops-Quercus	59	T. Thulliez	J. Laurent	16/1	0p0p1p	1 - Son poids ne le condamne pas.
	3 Coyotte-Girl	58,5	P. Marion	J. Laurent	12/1	2p4p1p	4 - Une grande expérience.
	4 Dark-Green	58	C. Soumillon	R. Chotard	5/1	1p7p4p	6 - La forme fait la différence.
	5 Bonne-Mère	57	S. Richardot	J.-C. Napoli	30/1	8p8p3p	5 - Ce n'est pas une galéjade.
	6 Mikos	57	A. Spanu	Rb Collet	11/1	1p4p6p	18 - Un engagement de rêve.
	7 Siralix	57	S. Pasquier	X. Betron	15/1	8p4p1p	15 - On la connaît bien maintenant.
	8 Caledon-Dream	55,5	F. Blondel	M. Pimbonnet	17/1	To2o1o	3 - Elle sait attendre son heure.
	9 Desert-Sand	55,5	S. Maillot	Rb Collet	14/1	Ao9o9o	LES REMPLAÇANTS:
	10 Grenoble	55,5	I. Mendizabal	J. Piednoel	13/1	9p7p6p	16 - Un joli coup de poker.
	11 Mister-Fixit	55,5	G. Toupel	Rd Collet	8/1	6p0p1p	10 - On l'attend depuis un moment.
	12 Fantastic-Andy	54	S. Coffigny	D. Windrif	20/1	0p2p7p	
	13 Restaurateur	54	F. Pardon	S. Bérard	18/1	1p4p9p	
	14 Belle-D'Honneur	53,5	O. Plaçais	C. Scandella	25/1	0p6p5p	
	15 Minibule	53,5	N. Perret	C. Barbe	22/1	0p0p0p	
	16 Anigma	53	M. Androuin	S. Wattel	21/1	6p0p1p	
	17 Beach-Madrague	52,5	Y. Gourraud	D. Prodhomme	10/1	7p0p4p	
	18 As-My-Guest	52,5	G. Benoist	F. Rohaut	9/1	1p1p5p	

EN BREF

RALLYE-RAID ■ De justesse. Ari Vatanen et Colin McRae, restés bloqués pendant près de deux jours dans le désert mauritanien en raison d'ennuis mécaniques, sont finalement arrivés à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), juste à temps pour rester en course. McRae est arrivé à 15 h 20 au bivouac, où les concurrents jouissaient d'une journée de repos. Vatanen est arrivé un peu plus d'une heure plus tard. Il fallait rallier Bobo-Dioulasso avant 18 h pour être autorisé à reprendre la course aujourd'hui. /si

BASKETBALL ■ Les Kings facilement. NBA. Dimanche: Toronto Raptors - Portland Trail Blazers 83-72. Detroit Pistons - Dallas Mavericks 115-102. Houston Rockets - Boston Celtics 93-97. Sacramento Kings - Denver Nuggets 117-106. Los Angeles Clippers - Memphis Grizzlies 107-108 ap. /si

FOOTBALL ■ Karembeu blessé. Christian Karembeu (32 ans), milieu de terrain de l'Olympiakos, s'est fait, dimanche en championnat, une elongation à l'aîne droite. Il sera absent durant trois semaines. /si

HELIO MAZOUT VOTRE SOURCE DE CHALEUR près de chez vous

MAZOUT DIESEL ESSENCE
032 927 32 32
www.heliomazout.ch

SE CHAUFFER AU MAZOUT.
HELIO MAZOUT S.A.
15, rue de la Fiaz
2300 La Chaux-de-Fonds
e-mail: info@heliomazout.ch

Patinoire des Mèlèzes La Chaux-de-Fonds

Championnat de LNB

HCC - LANGENTHAL

Mardi 13 janvier 2004 à 20 heures

HCC LA CHAUX-DE-FONDS SA



Le
HCC La Chaux-de-Fonds
fait confiance à

VOLVO

sponsor officiel
Garage des Forges
Antifora SA
La Chaux-de-Fonds 132-137631

Uisinaud
GARAGE-CARROSSERIE
DE L'EST

NISSAN

mitsubishi
MOTORS

Votre agent pour les
Montagnes
neuchâtelaises
rue de l'Est 29-31
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 51 88

Hockeyeurs!!! Super offres de saison
Matériel 2003/2004

Cannes Bauer Suprême 3090 SR	89.-	Fr. 49.-
Cannes Bauer Suprême 3070 SR	89.-	Fr. 49.-
Jambières Easton 38 - 43 cm	89.-	Fr. 78.-
Patins Bauer Vapor II	299.-	Fr. 179.-
Tubes Easton Typhoon	189.-	Fr. 149.-

Tél. 032 913 79 49, BRUSA ROBERT, av. Léopold-Robert 72, La Chaux-de-Fonds

Vos fleurs
chez
Service Fleurop

M^{lle} G. Wasser
Serre 79 - Tél. 032 913 02 66

VOUS LES HOMMES!
NE SOYEZ PAS EN RESTE,
NE «PIQUEZ» PLUS LA CRÈME DE
MADAME.
OSEZ NOS PRODUITS SPÉCIFIQUES
CONÇUS POUR VOUS!

NICKEL - CLARINS - BIOTHERM -
GAULTIER - ARAMIS - LANCÔME -
SISHEIDO - CLINIQUE

**PARFUMERIE
DUMONT
DE L'AVENUE**

L.-Robert 53 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 913 73 37

robert fischer
Voyages 2074 Marin

Partenaire officiel
du HCC

Tél. 032 753 49 32

Pansport Autos SA

La Chaux-de-Fonds
Tél. 0848 840 890

Le Locle
Tél. 0848 840 898

Audi

Centre de vente TOYOTA
Michel Grandjean SA

Av. Léopold-Robert 107 et 117
La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 910 53 10

MG **ROVER**

Emil Frey SA
GARAGE ET CARROSSERIE
**AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS**

Fritz-Courvoisier 66 + 57 Tél. 032 967 97 77

Mercedes-Benz
P. Ruckstuhl S.A.

Fritz-Courvoisier 54 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 77 67 Fax 032 967 77 27

Carte de membre du Puck-Club
Le N° 237 gagne un bon de Fr. 30.-
Le N° 173 gagne un billet d'entrée pour
un match aux Mèlèzes

Prochain déplacement:
Vendredi 16 janvier 2004 à Porrentruy
Départ des Mèlèzes à 17h45
Prix membre Fan's Club Fr. 22.-
Non-membre Fr. 27.-
Inscriptions indispensables au:
032 753 49 32 jusqu'à 17 h la veille du match

La chanteuse
● **BETTY CHRYS** ●
interprétera une partie de son
répertoire avant le match
et fera des dédicaces pendant
les tiers temps

*Volvo sponsor du HCC,
par l'entremise de M. Serge Antifora,
vous offre l'apéritif au bar des
Sponsors ce soir dès 19 heures.*

Les juniors du HCC jouent:

Mercredi 14.01.2004 à 17h00
Novices élites - Ambri-Piotta

Dimanche 18.01.2004 à 12h15
Minis Top - Sierre

tous les résultats sur www.youngblades.ch



HCC La Chaux-de-Fonds.
Une haute idée du sport.

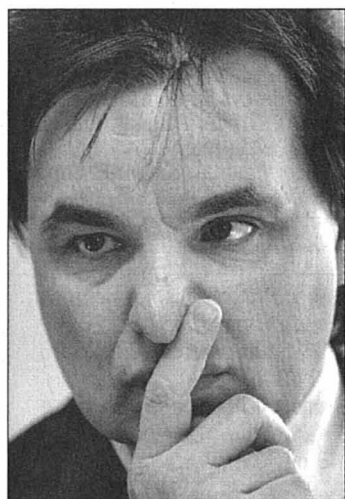
L'Impartial
joue le jeu!

FOOTBALL

Constantin
attaque

Christian Constantin passe à l'attaque à quelques jours de l'assemblée extraordinaire de la Swiss Football League, prévue vendredi prochain à Berne. Le président du FC Sion a annoncé avoir adressé à chaque membre du comité de la SFL, et ce dans leur for judiciaire respectif, un commandement de payer pour une somme totale de 2.750.700 francs.

Par cette démarche, qui s'appuie sur un avis de droit, il entend ainsi placer devant leur propre responsabilité chacun des dirigeants qu'il incrimine. Ils ont pris des décisions à l'emporte-pièce qui lui ont causé un tort financier considérable, affirme-t-il. /si



Christian Constantin entend faire valoir ses droits.

PHOTO ARCH-KEystone

JUVENTUS

Audience
sans Zidane

Zinédine Zidane (Real Madrid) ne s'est pas présenté hier devant le tribunal de Turin dans le cadre du procès qui voit la Juventus accusée de fraude sportive. Le Français est toutefois prêt à témoigner par vidéo-conférence.

Zidane était convoqué hier par le tribunal mais, comme le 19 décembre dernier, il ne s'est pas présenté à l'audience. Le Real Madrid, a envoyé une lettre au président du tribunal expliquant que Zidane n'a pu se rendre à Turin en raison de ses «obligations professionnelles» car il doit jouer ce soir en huitième de finale de la Coupe d'Espagne.

Montero présent

Paolo Montero, a en revanche été interrogé. L'Uruguayen a reconnu avoir pris de la créatine (trois grammes par prise), des vitamines par intraveineuse ainsi que des médicaments dont il ne souvient pas du nom et dont il avait fait état dans le passé tant auprès du parquet de Turin que lors de contrôle antidopage inopinés. «De toute façon, le médecin nous informait de tout ce que nous prenions» a-t-il ajouté.

Deux des principaux dirigeants du club, l'administrateur-délégué Antonio Girardo et le médecin en chef Riccardo Agricola, sont soupçonnés d'avoir distribué des produits dopants à leurs joueurs, de juillet 1994 à septembre 1998, époque faste du club qui remporta deux titres nationaux et la Ligue des champions en 1996. Le procès a débuté le 31 janvier 2002. Il devrait se conclure avec un verdict vers le mois de juin 2004. /si

Au tour de John McEnroe

Tennis ■ Après les révélations fracassantes du Britannique Greg Rusedski, l'ancien champion affirme avoir été dopé à son insu. Des doses de cheval

Quelque jours après l'annonce du contrôle positif à la nandrolone du Britannique Greg Rusedski, John McEnroe déclare avoir pris des stéroïdes pendant plusieurs années au cours de sa carrière, mais à son insu.

«Pendant six ans, je n'ai pas su qu'on me donnait une forme de stéroïde légal utilisé pour les chevaux, jusqu'à ce qu'on se rende compte que c'était trop fort, même pour les chevaux» déclare le champion américain dans l'édition d'hier du «Daily Telegraph» de Londres.

McEnroe, 43 ans et triple vainqueur de Wimbledon, ne précise pas qui lui a administré le produit dopant. Il explique cette prise de stéroïdes par la limite parfois floue entre les produits autorisés et ceux interdits. «Je ne suis pas sûr que certaines des prescriptions, certains des puissants anti-inflammatoires qu'on donne aux joueurs pour accélérer la guérison soient si éloignés des produits illégaux» affirme-t-il.

Ses révélations interviennent alors que le Britannique Greg Rusedski a annoncé avoir été testé positif à la nan-

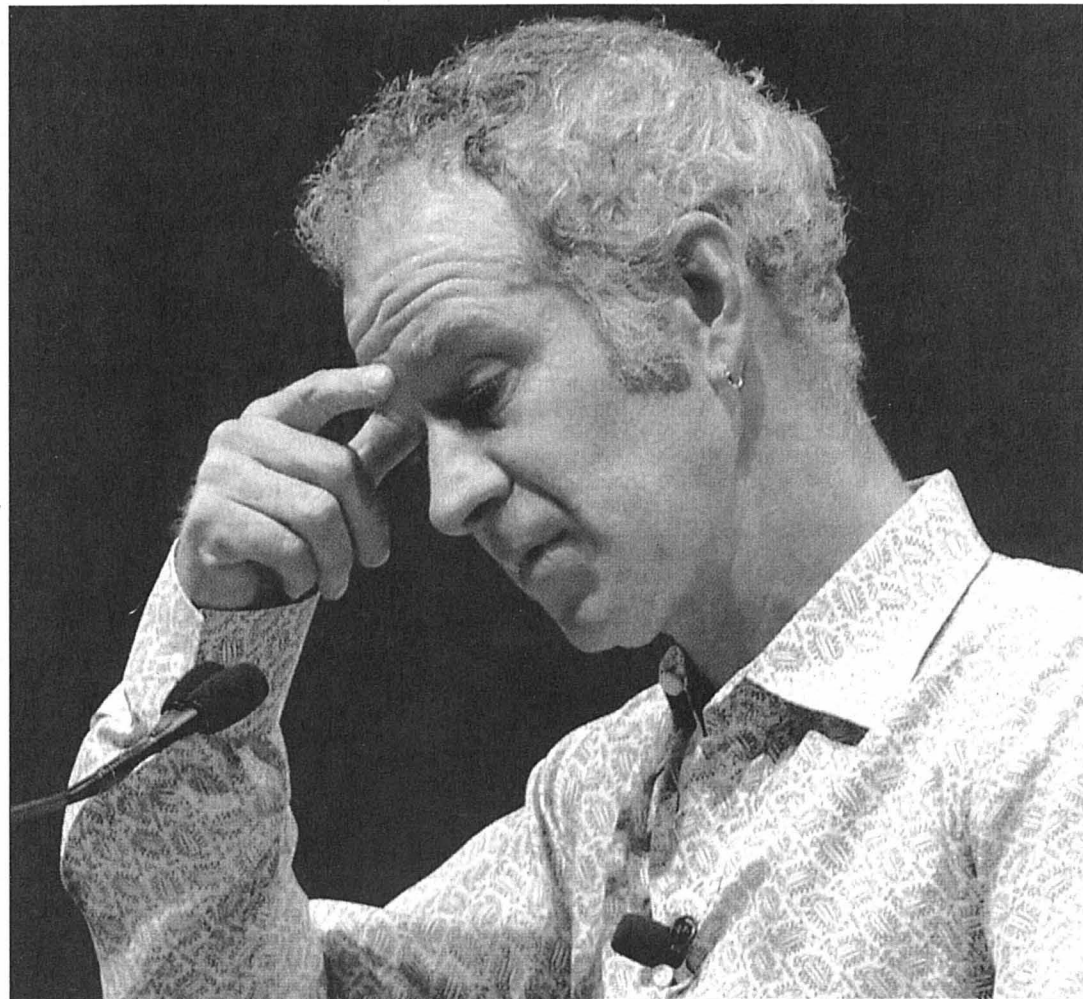
drolone en juillet dernier. Il rend responsable des compléments alimentaires fournis par les entraîneurs de l'ATP.

Plus de sévérité

Selon John McEnroe, cette affaire et la gestion d'autres cas de dopage récents montrent que les instances du tennis mondial doivent être remaniées. «Il est clair que le tennis doit désormais avoir son propre organisme de contrôle, estime-t-il. Nous avons suffisamment de problèmes dans le sport. C'est (réd.: le dopage) la dernière chose dont nous avons besoin».

L'ancien champion fantasque en appelle également à plus de sévérité de la part de l'ATP pour les joueurs dopés, comme Greg Rusedski, si sa culpabilité est confirmée. La fédération internationale doit «le punir sévèrement ou n'importe qui d'autre», selon l'Américain.

McEnroe avait été au cœur d'un scandale il y a deux ans lorsque son ancienne épouse, Tatum O'Neill, avait affirmé qu'il s'était dopé aux stéroïdes à la fin de sa carrière. L'ancien numéro un mondial avait qualifié ces allégations de «ridicules». /ap



Le fantasque John McEnroe affirme avoir été dopé à son insu: de quoi se poser quelques questions... PHOTO KEYSTONE

EN BREF

OLYMPISME ■ Candidature indienne. New Delhi sera candidate à l'organisation des Jeux olympiques de 2016, a annoncé Randhir Singh, secrétaire général du Comité olympique indien (IOA). New Delhi s'était vu confier en novembre l'organisation des Jeux du Commonwealth 2010. /si

FOOTBALL ■ Sporting Lisbonne se rapproche. Championnat du Portugal: Sporting Lisbonne - Guimaraes 2-1. Sporting Braga - Belenenses 2-1. Classement: 1. Porto 17-45. 2. Sporting Lisbonne 17-40. 3. Benfica 17-34. 4. Sporting Braga 17-33. Puis: 12. Belenenses 17-18. 16. Guimaraes 17-14. /si

Double forfait. L'Egypte, qui figurait dans le groupe de la Suisse, et le Cameroun ont renoncé à disputer le tournoi international M21 du Qatar. Huit équipes seulement seront donc en lice. L'équipe de Suisse affrontera le Maroc (demain), la Corée du Sud (vendredi) puis le Paraguay (dimanche). /si

Gaspoz appelé. Le Fribourgeois Alain Gaspoz (Aarau) fait partie des 22 joueurs rete-



Alain Gaspoz disputera la CAN. PHOTO ARCH-LAFARGUE

nus par le sélectionneur du Bénin Cecil Jones Attuquayefio pour disputer la Coupe d'Afrique des Nations (24 janvier - 14 février en Tunisie). Le Bénin disputera la première phase finale de la CAN de son histoire. /si

Ljuboja à Paris. L'attaquant serbo-monténégrin Danijel Ljuboja (Strasbourg) a signé son contrat avec le Paris SG. Ljuboja fait l'objet d'un prêt pour six mois, avec une option d'achat pour un contrat de trois ans d'un montant d'environ trois millions d'euros. /si

Davids change d'air. Edgard Davids évoluera à Barcelone au moins jusqu'à la fin de cette saison. Le milieu de terrain néerlandais a été prêté, avec une option d'achat, par la Juventus. Le coût de cette opération serait de 1,2 million d'euros, et la Juventus ne recevra aucune compensation. /si

Mouvements à Yverdon. Yverdon vient de perdre deux de ses titulaires. Frédéric Gilardi (21 ans) et Sacha Margairaz (24 ans) ont rejoint Baulmes, actuel cinquième du championnat de première ligue. Le club de Challenge League a également engagé du Brésilien Alexandre da Silva (30 ans). /si

Maradonesque! Diego Maradona fait l'objet d'une comédie musicale à Buenos Aires. Cela atteste de sa popularité persistante en dépit de ses problèmes de drogue et d'une obésité indigne du grand sportif qu'il fut. 45 acteurs sont mobilisés pour ce spectacle, dont la première est intervenue samedi dans un théâtre de l'avenue Corrientes, le «Broadway» de Buenos Aires. /si

Leeds mal barré. Leeds a reconnu que les négociations avec d'éventuels repreneurs

ne devraient pas déboucher sur une reprise de l'intégralité de son capital. Aucune des parties intéressées n'a l'intention de faire une offre pour acquérir la société. Leeds ne dispose plus que de quelques jours pour annoncer le nom d'un repreneur ou un plan de recapitalisation. Selon les observateurs, les repreneurs éventuels ne souhaitent pas faire d'offre tant que l'avenir sportif de Leeds n'est pas assuré en première division. /si

Contrat résilié. Le défenseur central Nisa Saveljic (34 ans) a résilié à l'amiable son contrat le liant avec Bastia jusqu'en juin 2005. Le Serbo-monténégrin a signé un contrat d'un an et demi avec Guingamp. /si

DIVERS ■ Petit oublié. Dans notre agenda de l'année paru vendredi dernier, nous avons omis d'annoncer le ROC du Littoral (VTT) qui aura lieu le 2 mai à Cornaux ainsi que les classiques du Littoral (cyclisme) qui se dérouleront les 7, 14, 21 et 28 mars. /réd.

TENNIS ■ Une sur deux. Les Suissesses engagées dans le tournoi WTA de Canberra ont connu des fortunes diverses. Si Emmanuelle Gagliardi (WTA 60) s'est qualifié pour le deuxième tour en dominant 6-3 6-4 Stéphanie Cohen-Aloro (WTA 63), Marie-Gaïané Mikaelian (WTA 90) a été écrasée par Tamarine Tanasugarn (WTA 35) 6-1 6-3. /si

HOCKEY SUR GLACE ■ Nouvel étranger. Ambri-Piotta a engagé son dernier étranger en la personne du Canadien Sylvain Cloutier (29 ans). Le centre remplacera son compatriote Mike Gaul, qui s'est donné une commotion cérébrale fin décembre. Il a signé un contrat jusqu'à la fin de la saison et devrait être aligné dès vendredi, face à Berne. /si

Sauber se dévoile
Automobilisme ■ L'écurie a présenté son nouveau bolide

L'écurie suisse Sauber a dévoilé sa nouvelle voiture, la C23, qui sera alignée lors du championnat du monde 2004 de Formule 1. Les deux nouveaux pilotes de l'équipe de Peter Sauber, l'Italien Giancarlo Fisichella et le Brésilien Felipe Massa, effectueront les premiers essais demain à Valence.

La C23 est une évolution de la C22. Elle est notamment plus compacte et légère. Willy Rampf, le directeur technique, considère que le model actuel est «une base parfaite pour un développement au cours de la saison».

Par rapport à l'année dernière, l'écurie suisse bénéficie d'un gros plus grâce à sa nouvelle soufflerie, dont la construction, qui a coûté près de 70 millions de francs, a été terminée en décembre, après 23 mois de travaux. «On peut attendre les premières nouvelles composantes aérodynamiques, grâce aux tests qui y seront effectués, pour le

Grand Prix de San Marin, en avril à Imola» explique Willy Rampf.

Pour la première fois, Sauber recevra le même type de moteur que Ferrari. Il est très nettement moins lourd que le précédent. Un avantage puisque, selon le nouveau règlement, chaque écurie ne pourra disposer plus que d'un moteur par voiture et par Grand Prix. L'équipe helvétique recevra également, dès l'ouverture de la saison, le 7 mars à Melbourne, les anciennes transmissions de Ferrari.

«Nous devons garder les pieds sur terre. Notre objectif ne peut être que de récolter quelques points ici et là» reconnaît Giancarlo Fisichella. L'écurie helvétique ne peut en aucun cas espérer s'immiscer cette saison dans la lutte entre les quatre grandes équipes que sont Ferrari, BMW-Williams, McLaren-Mercedes et Renault. Cela lui sera déjà très difficile de terminer à la cinquième place et de devancer à nouveau BAR et Toyota. /si



Felipe Massa et Giancarlo Fisichella: un nouveau bolide pour les nouveaux pilotes de l'écurie Sauber. PHOTO KEYSTONE

HAUTERIVE

*Priez pour une Suisse
indépendante, forte et neutre.*

Après 87 années d'une vie heureuse et passionnante dans les quatre coins du Monde,

PAUL TSCHUDIN

s'annonce partant. Ses pensées ont été jusqu'au dernier moment pour sa famille dont il a toujours été fier.

Madame Suzanne Tschudin-Guinnard, à Hauterive;
Monsieur et Madame Jean-Charles Tschudin-Blaschka, à Londres;
Mademoiselle Marie-France Tschudin, à Madrid,
Monsieur et Madame John et Christine-Andrée Frost-Tschudin, à Annapolis Maryland,
Monsieur Carl-Michel Tschudin, à Londres;
Madame Françoise Tschudin, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Jacques Tschudin-Reinmann, à Manille et Rolle, leurs enfants
Yves Anthony et Adèle Mary;
Monsieur et Madame Vincent et Marie-Claude Bornot-Tschudin, leurs enfants Zoé,
Paul-Emile et Pierre, à Neully;
Monsieur et Madame Fernand Pittet-Guinnard, à Pully;
Monsieur le docteur et Madame Philippe Eggimann-Pittet, à Sullens, et leurs enfants
Arnaud et Simon;
Monsieur et Madame Alain Bauer-Michaud, leurs enfants et petits-enfants, à Auvernier,
ainsi que les familles parentes et alliées.

2068 HAUTERIVE, le 11 janvier 2004.
(Champréveyres 4e)

La cérémonie aura lieu à la Collégiale de Neuchâtel, jeudi 15 janvier, à 14 heures 30, suivie de l'incinération.

Le corps repose à l'Hôpital de la Providence, à Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

028-426875



*Ne regardez pas la vie que je finis
Regardez celle que je commence aujourd'hui.
Saint-Augustin*

Madame Josette Hennin-Borel
Christiane et Lucien Jacot-Hennin
Sébastien Jacot
Cédric Jacot

Les descendants de feu Eugène et Clara Hennin-Hager
Les descendants de feu Charles et Marguerite Borel-Struchen
ainsi que les familles parentes et alliées
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur Marcel HENNIN

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, parrain, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à l'affection des siens mercredi dans sa 76e année.

*Je me tourne vers le Seigneur.
J'espère en Dieu mon Sauveur,
il m'écouterà.*

Mi 7, 7

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 janvier 2004.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: rue des Bouleaux 9

Les personnes désirant honorer sa mémoire peuvent penser aux Perce-Neige, Les Hauts-Genèveys, CCP 23-5418-4.

Repose en paix

La famille et les amis de

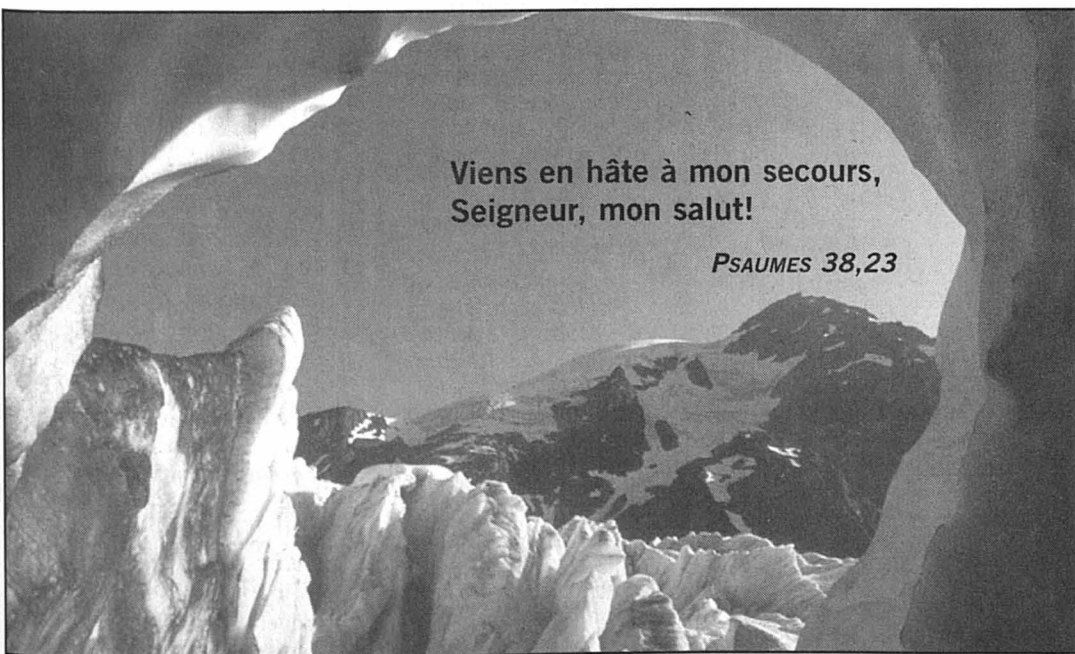
Monsieur Claude HOFFMANN

ont la tristesse d'annoncer son décès survenu samedi dans sa 74e année, après une maladie supportée avec beaucoup de courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 janvier 2004, rue de la Charrière 73b

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire le mercredi 14 janvier, à 15 heures.

Claude repose au pavillon du cimetière.



**Viens en hâte à mon secours,
Seigneur, mon salut!**

PSAUMES 38,23

L'ÉPHÉMÉRIDE

13 janvier 1698: naissance de Pietro Trapassi

Né à Rome, Pietro Trapassi (1698-1782) fut d'abord destiné à une carrière de juriste. Mais il se fit remarquer très tôt par ses qualités littéraires, en produisant tout d'abord des poésies.

Installé à Naples à l'âge de 20 ans, il s'éprend de la cantatrice Marianna Benti-Bulgarelli, qui lui fait connaître Alessandro Scarlatti et dont il suit les tournées à travers toute l'Italie. C'est grâce à cette inspiratrice qu'il se met aux drames musicaux, et notamment «Didone abbandonata» qui fera sa renommée auprès du public.

Dès 1729, il devenait le poète de la cour de Vienne, poste qu'il devait occuper jusqu'à sa mort, et qui lui fera côtoyer Joseph Haydn. Se montrant à la fois théoricien (il écrivit notamment un essai sur le théâtre grec) et artiste novateur, il contribua pour beaucoup à l'évolution du théâtre en prônant l'équilibre entre l'expression littéraire et l'expression musicale.

Cela s'est aussi passé un 13 janvier

2002 - Le président George W. Bush est victime d'un malaise après s'être étouffé en mangeant un bretzel.

2000 - Une équipe internationale de chirurgiens dirigée par le Pr Jean-Michel Dubernard effectue une double greffe des mains à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon sur un peintre en bâtiment de 33 ans, une première mondiale.

1997 - Dix-neuf personnes, dont cinq jeunes filles, sont égorgées ou décapitées au cours de la nuit du 12 au 13 dans la région de Blida, au sud d'Alger.

1996 - Décès de Denise Grey, 99 ans, comédienne doyenne des acteurs français.

1995 - Mgr J. Gaillot est destitué de sa charge d'évêque d'Evreux par le Vatican.

1993 - L'ancien chef de l'Etat est-allemand Erich Ho-

necker quitte libre la prison berlinoise pour le Chili, après décision de la justice allemande d'arrêter son procès tenu de son état de santé. L'aviation américaine et celle des alliés lancent un raid contre des centres militaires dans le sud de l'Irak pour obliger Bagdad à respecter la résolution 688 sur la protection des Chiites et des Kurdes.

1991 - Des paras soviétiques font 14 morts en s'emparant de la station de télévision à Vilnius.

1989 - La chute d'une cabine d'un téléphérique en cours d'essais provoque la mort de huit techniciens à Vaujany (Isère).

1987 - Le pape Jean Paul II reçoit au Vatican le général Jaruzelski, dirigeant communiste polonais.

1976 - Le Japon donne à entendre qu'il est prêt à signer un traité de paix avec la Chine.

1972 - Le régime civil du Ghana est renversé par les militaires.

1967 - Les militaires prennent le pouvoir au Togo, après un putsch sans effusion de sang.

1964 - Un «commandement arabe unifié» est créé au cours d'un «sommet» de la Ligue arabe réunie au Caire.

1963 - Soulèvement au Togo, où le président Sylvanus Olympio est assassiné.

1959 - Bruxelles opère des réformes au Congo belge, à la suite de troubles.

1953 - Neuf médecins soviétiques sont accusés d'avoir voulu assassiner Staline (complot dit «des blouses blanches»).

1945 - L'armée soviétique lance une offensive en Silésie.

1943 - Le président américain Roosevelt et Winston Churchill, premier ministre britannique, se rencontrent à Casablanca.

1935 - A 90,7%, les Sarrois se prononcent pour le rattachement de la Sarre à l'Allemagne.

L'ÉNERGIE

Contrôle continu des installations de chauffage

(Température extérieure moyenne et degrés-jours)

Valeurs hebdomadaires du 29 décembre 2003 au 4 janvier 2004

Température	Degrés-jours
Neuchâtel (ville):	0,8° C 134,2 DJ
Littoral ouest:	0,6° C 135,2 DJ
Littoral est:	0,4° C 137,2 DJ
Val-de-Ruz:	-2,1° C 154,6 DJ
Val-de-Travers:	-3,4° C 163,6 DJ
La Brévine:	-3,0° C 161,1 DJ
Le Locle:	-2,5° C 157,6 DJ
Chaux-de-Fonds:	-3,28° C 162,3 DJ
Vue-des-Alpes:	-4,0° C 167,8 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton.

Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage. Renseignements: Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20. /comm

NÉCROLOGIE

SAIGNELÉGIER

Berthe Jost

Hospitalisée depuis plus d'une année au sein de l'unité de gériatrie de Saint-Joseph, Berthe Jost s'est éteinte dans sa 87e année. Née à la ferme de Sous-la-Neuvevie, entre Saignelégier et Les Cerlatez, elle était avec sa sœur jumelle Marie, les avant-dernières des 13 enfants du couple de fermiers responsable du domaine appartenant au Syndicat de Berthoud. Après sa scolarité, Berthe Jost s'est engagée à la Fabrique des Assortiments où elle fut une employée très appréciée jusqu'à l'âge de sa retraite.

Durant plus de 40 ans, elle a vécu avec sa sœur Mina dans la maison de son frère Paul, tailleur. Restée célibataire, elle a reporté toute son affection sur ses neveux et nièces. Grande marcheuse, Berthe Jost effectuait de longues randonnées dans la région, elle aimait aussi faire des mots croisés, confectionner des puzzles, mais ce qu'elle appréciait le plus c'était les retrouvailles avec les membres de sa grande famille. /auy

FAITS DIVERS

GORGES DU SEYON ■ Tête-à-queue. Hier à 15h25, une voiture, conduite par une habitante de Fontainemelon, circulait sur l'autoroute H20, dans les gorges du Seyon, menant de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds. Après une courbe à gauche, le véhicule est parti en tête-à-queue puis a terminé sa course contre la glissière de sécurité. /comm

THIELLE ■ Automobiliste blessée. Hier à 14h45, une voiture, conduite par une habitante de La Neuveville, circulait sur la voie de droite de l'autoroute A5, à la hauteur de la bretelle d'entrée de la jonction Thielle, en direction de Bienne. A l'entrée d'une large courbe à gauche, l'automobiliste a perdu la maîtrise de son véhicule dont l'arrière dérapa. Ce faisant, la voiture traversa la chaussée et heurta la glissière centrale de sécurité. Suite au choc, la voiture effectua un tête-à-queue, heurta la glissière latérale, puis s'immobilisa sur la bande d'arrêt d'urgence. Blessée, la conductrice a été transportée en ambulance à l'hôpital des Cadolles. /comm

AVIS DE NAISSANCES

Yvan et Nicole
SANDOZ
ont le bonheur
d'annoncer
la naissance de

**Quentin
Austin**

le 8 janvier 2004
à Austin, au Texas

132-143457

Nathalie BÉTRIX
a l'immense bonheur
d'annoncer la naissance
de son fils

**Romain
Jean**

le 10 janvier 2004 à 20h47
3,520 kg pour 51 cm

Rue du Parc 7
2300 La Chaux-de-Fonds

028-426875

CLIN D'ŒIL

COURRIER DES LECTEURS

VIVRE SANS FUMÉE

Passage
à tabac obligatoire

Pourquoi les personnes qui ont toujours refusé de se laisser piéger par cette drogue qu'est la cigarette doivent-elles y être confrontées tous les jours et en subir les contraintes?

Disco, pubs, bistrot, buffets de gare, caves à concerts, salle d'attente CFF et tant d'autres lieux sont tout simplement infréquentables pour les gens qui ne supportent pas la fumée et qui refusent de s'imprégner des centaines de substances nocives que contient une cigarette.

Que les fabricants et distributeurs de ce poison qu'est le tabac puissent faire leur business avec une telle bienveillance de la part des autorités, c'est déjà déconcertant. Que les messages de prévention inscrits sur les paquets, aussi ridicules qu'il est, censés attirer l'attention sur le danger que représentent les cigarettes n'aient absolument aucun effet dissuasif sur les consommateurs dépendants est également affligeant.

Il est vraiment révoltant de constater chaque jour qu'il n'est pas possible de déguster un bon repas au restaurant sans ingurgiter d'épouvantables bouffées de fumée, de descendre d'un train sans se remplir les narines de cette même substance, de se balader, même en plein air, sans devoir louvoyer pour éviter cette immonde senteur agressive et tenace, de se rendre dans un centre commercial sans continuer à s'intoxiquer.

A quand des restaurants avec une salle totalement non-fumeurs?

Ecouter de la musique dans un lieu sain, attendre le train au chaud dans une salle d'attente qui ne pue pas, boire un café en toute tranquillité, est-ce un rêve ou cela va-t-il un jour devenir réalité? Peut-on espérer qu'une fois la raison l'emporte sur l'économie?

Quant à la prévention, si vraiment on voulait lutter contre cette plaie qu'est la cigarette, si l'on voulait vraiment démotiver les jeunes, ce serait tellement facile pour autant que l'on s'y prenne assez tôt. Quelques exemples: organiser pour des classes une visite d'hôpital où se trouvent des victimes du tabac en phase finale, des photos ou documentaires sur le sujet, des témoignages. U fait, pourquoi les fumeurs paient-ils les mêmes primes d'assurance maladie que les non-fumeurs? Pourquoi paient-ils le même prix dans les hôtels, dans les trains, les taxis alors que les nettoyages sont beaucoup plus conséquents? N'est-ce pas là une occasion de motiver les gens à ne pas fumer?

Pourquoi aucun parti politique n'a-t-il, dans son programme, la lutte contre le tabac? Craignent-ils de perdre des voix?

Qu'ils n'oublient pas que les fumeurs, eux, assurément la perdront!

Thierry Chollet,
Fontainemelon



Schwyz lance son carnaval

La ville de Schwyz a donné, hier, le coup d'envoi de son carnaval. A cette occasion, et malgré le mauvais temps, les enfants, déguisés et grimés, sont de sortie, sans fard...

Sur cette photo, à gauche, figure un personnage typique de la manifestation de Suisse centrale, Bayazzo Meitli.

PHOTO KEYSTONE

Tranche de sport... Petits plaisirs secrets

La TSR s'est essayée à la télé-réalité helvétique en produisant l'émission «Mayen 1903». A quand le «Chalet 1947» ou l'odyssée du «Carnotzet 2001»? On pourrait également envisager de placer des sportifs sous caméra surveillance, avant, pendant et après les compétitions. La recette est simple: le public – même suisse – veut du vécu et du croustillant.

Pourtant, les stars qui viennent squatter notre pays sont catégoriques: le bon Helvète est

respectueux de la vie privée d'autrui. Par respect, vraiment? Plutôt par timidité. Il n'accoste pas, il zieute. De loin. Les champions sont tranquilles à l'heure d'aller faire leurs courses. Quel que soit le volume du caddie, ils ont le pognon pour payer à la caisse. De plus, ils ont l'impression de passer incognito. Le pied.

Bien à l'abri derrière quelque chose qui fait écran (une télévision, par exemple), le Suisse n'est pas meilleur (ni pire) qu'un autre. S'il aime ex-

hiber ses qualités, il préfère garder ses défauts pour lui. Il regarde «Loft Story», «Star Academy» ou le «Mayen 1903» en cachette, la main sur la zap-pette au cas où un intrus ferait irruption dans le salon. C'est pareil pour les films X. Il n'y a que des coupables sans aveux.

Le comique Emil l'a mieux dit et avant nous, mais si les rideaux des fenêtres helvétiques sont sujets à la bougeotte, ce n'est pas forcément à cause des courants d'air...

Patrick Turuvani

LA CITATION

«Cela aurait pu être n'importe qui, mais j'ai entendu les voix, je n'ai pas pu leur résister.»

Mijailo Mijailovic a été formellement inculpé hier de meurtre pour avoir mortellement poignardé Anna Lindh.

Ecrivez-nous

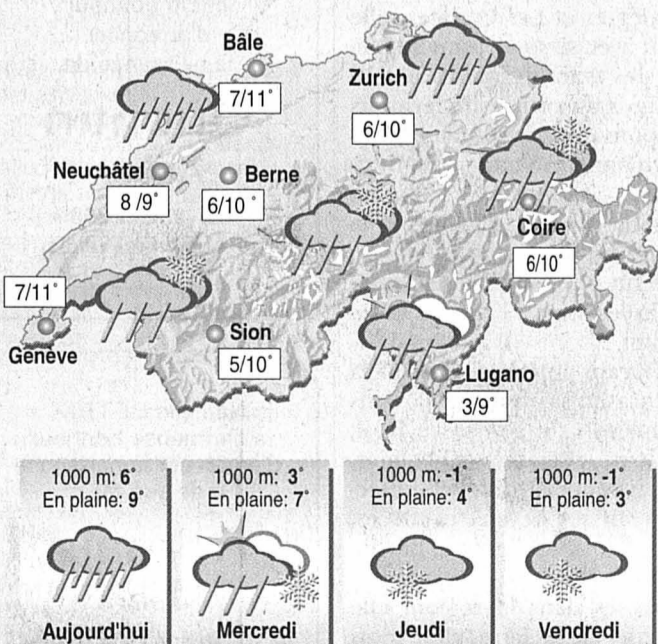
Le «Courrier des lecteurs» doit permettre à chacun de s'exprimer, de réagir à l'actualité. Un libre exercice qui comporte néanmoins quelques règles, dont la concision, la clarté et la brièveté (1 feuillet A4 dactylographié au maximum). Les textes seront impérativement signés et la rédaction est seule responsable du

choix de leur publication. Les injures et les attaques personnelles sont prosrites. /réd

Rédaction de L'Express,
rue de la Pierre-à-Mazel 39,
2002 Neuchâtel
ou

Rédaction de L'Impartial,
rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds

LA MÉTÉO DU JOUR



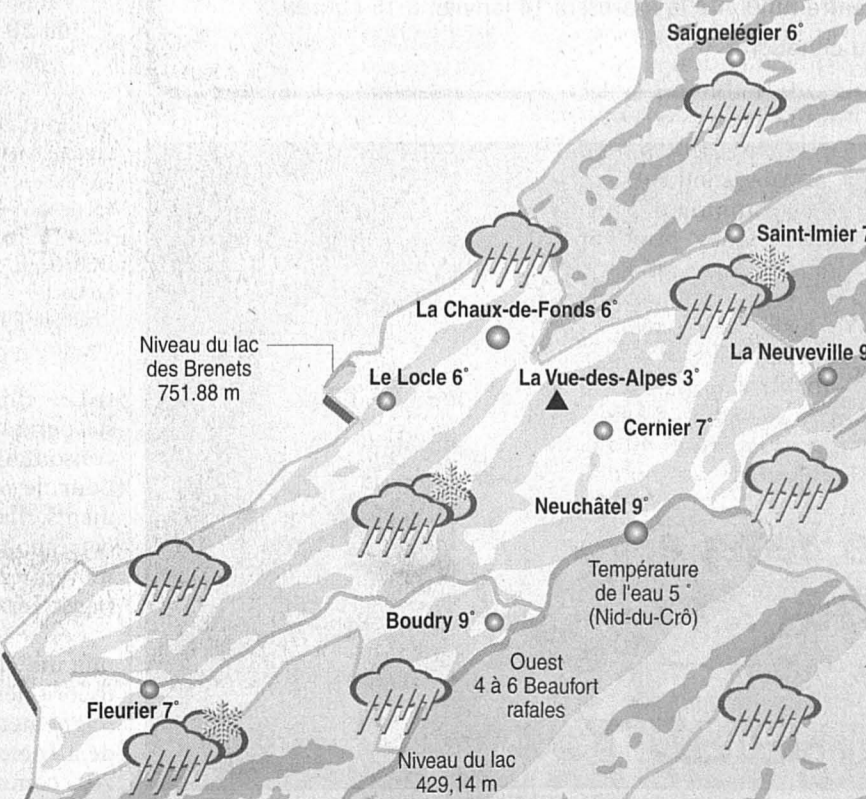
Hier à 13 heures

En Suisse		
Bâle	pluie	9°
Berne	très nuageux	8°
Genève	pluie	8°
Locarno	très nuageux	6°
Sion	pluie	6°
Zurich	pluie	6°

En Europe		
Berlin	peu nuageux	6°
Lisbonne	très nuageux	15°
Londres	pluie	7°
Madrid	très nuageux	7°
Moscou	très nuageux	-1°
Paris	pluie	11°
Rome	très nuageux	13°

Dans le monde		
Bangkok	pluvieux	28°
Pékin	neigeux	-5°
Miami	variable	19°
Sydney	ensoleillé	23°
Le Caire	nuageux	12°
Tokyo	variable	6°

Retrouvez la météo sur les sites
www.lexpress.ch
www.limpartial.ch
rubrique meteo



Ça tombe sec

Situation générale. Le fort flux perturbé d'ouest persiste et signe, entraîné par les rouages d'un flot de dépressions. Une nouvelle a déjà remplacé celle d'hier et sa zone de mauvais temps n'a rien à envier à la précédente. Cette ambiance de déluge va alimenter les conversations.

Prévisions pour la journée. Si vous avez peur de vous mouiller, comme les chats, ce n'est pas votre jour. Les nuages sont grincheux et racontent des histoires d'eau. Pour la neige, il faut monter entre 1200 et 1500 mètres. Le mercure est pris de vertiges, il affiche 9 degrés sur le Littoral.

Les prochains jours. Demain: accalmie. Ensuite: neige à basse altitude.
Jean-François Rumley

Lever: 8 h 15
Coucher: 17 h 06
Soleil
Lune
Lever: 23 h 32
Coucher: 11 h 23

Mardi 13 janvier
Bonne fête aux Hilaire
Ils sont nés à cette date:
Roland Petit, danseur et chorégraphe
Richard Anthony, chanteur français